

Université de Montréal

Le domaine d'application des alternances  
'morphophonologiques' en arabe.

par

Mohammed Seddiq Ennajih

Département de linguistique et de traduction

Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Philosophiae Doctor (Ph.D.)

en linguistique

Octobre, 1998

© Mohammed Seddiq Ennajih, 1998



P  
25  
US4  
1999  
V.011

Université de Montréal

Le thème d'application des sciences  
morphologiques en arts

par

Mohamed Said Faraj

et

Département de l'ingénierie et de l'architecture  
Faculté des Arts et des Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise en arts (M.A.)

en ingénierie

Octobre 1998

Mohamed Said Faraj 1998



Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

Le domaine d'application des alternances  
'morphophonologiques' en arabe

présentée par :

Mohammed Seddiq Ennajih

a été évaluée par un

jury composé des personnes suivantes :

*Etienne Liffou  
John Reighard  
Bajendra Singh  
Nazam Halaoui  
Mohamed Querssel*

Thèse acceptée le : .....99-04-09.....

## SOMMAIRE

Les systèmes morphologiques des langues sémitiques en général, et de la langue arabe en particulier, se caractérisent par des alternances consonantiques et vocaliques. L'analyse de ces alternances a engendré, ces vingt dernières années, des recherches portant presque exclusivement sur la nature des représentations phonologiques de ces alternances, où un ou plusieurs phonèmes peuvent remplacer un seul et même 'morphème'. Cependant, si ces recherches ont permis de mieux comprendre la question des représentations phonologiques, elles ont, en revanche, mis aux oubliettes la question du domaine d'application de ces alternances dites 'morphophonologiques'.

Par l'examen, dans notre thèse, de cet aspect fondamental de l'arabe, soit celui des alternances 'morphophonologiques', nous cherchons d'abord à déterminer les différents types d'alternances. Pour y arriver, nous avons, en nous inspirant du cadre théorique que nous avons adopté (cf. Ford et Singh, 1991), divisé les alternances en deux groupes.

Le premier groupe, est celui des alternances automatiques. Ainsi, pour qu'une alternance soit automatique, il faut qu'elle soit motivée par une condition de bonne

formation phonologique. Cependant, si une opération morphologique risque de violer une condition de bonne formation, cette dernière déclenchera une stratégie de réparation qui rendra conforme à la phonotactique de l'arabe, la mauvaise séquence phonémique créée par la morphologie.

Le deuxième groupe d'alternances est considéré, toujours selon le modèle adopté, comme étant morphologique propre, si ces alternances ne sont pas motivées par une condition de bonne formation phonologique.

En résumé, les hypothèses et les solutions que nous avons proposées dans la présente étude s'inspirent des principes de la théorie morphologique développée par Ford et Singh (1991 et ailleurs), mais aussi de notions et de principes développés par les grammairiens arabes que nous avons eu non seulement plaisir à lire, mais aussi à découvrir. Du reste, l'essentiel de notre étude confirme l'hypothèse qui consiste à incorporer les alternances non-automatiques dans la morphologie. En revanche, les données de l'arabe montrent que l'hypothèse qui consiste à traiter ces mêmes alternances par la phonologie n'est pas fondée.

## Table des matières

Sommaire .....	i
Table des matières .....	iii
Dédicace .....	v
•	
Remerciement .....	vi
Introduction .....	1
<b>Chapitre I : La ‘racine’ en arabe : réalité ou invention ?</b>	
1.0. Introduction .....	11
1.1. Quel arabe ? .....	11
1.2 La morphologie dans la tradition grammaticale arabe .....	13
1.3. kalimat ‘mot’ .....	16
1.4. ‘Racine’, voyelles et ‘affixes’ .....	22
1.5. L’arabe, l’arabisant et la ‘racine’ .....	29
•	
1.6. La ‘racine’ : un cumule d’inconvénients .....	32
<b>Chapitre II : Morphologique et ‘morphophonologie’</b>	
2.0. Introduction .....	43
2.1. La morphologie .....	43
2.2 L’hypothèse lexicaliste .....	46
2.3. La ‘morphophonologie’ .....	55
2.3.1. Une discipline autonome .....	56
•	

2.3.2. Une discipline liée à la phonologie .....	57
2.3.3. Une discipline liée à la morphologie .....	60

### **Chapitre III : Le pluriel brisé en arabe**

3.0. Introduction .....	66
3.1. Les voyelles et les glides en arabe .....	71
3.1.1. Les voyelles longues dans la TGA .....	77
3.1.2. Les voyelles longues dans la tradition linguistique occidentale .....	86
3.2. Approche à base de mot : analyse et développement .....	99
3.3. Remarque sur les schèmes prosodiques .....	117

### **Chapitre IV : La décomposition des verbes**

4.0. Introduction .....	144
4.1. Le terme <i>wazn</i> et sons sens .....	1146
4.2. Les verbes en arabe et leurs <i>awzān</i> .....	147
4.3. Le <i>wazn</i> , la prosodie et le niveau mélodique .....	159
4.4. Les verbes avec augments .....	166
4.5. Les augments .....	167

### **Chapitre V : Gémination et dégémination**

5.0. Introduction .....	175
5.1. Approche phonologique .....	178
5.1.1 Analyse autosegmentale .....	178

5.1.2. Analyse prosodique .....	200
5.2. Approche par la morphologie .....	208
Conclusion .....	216
Bibliographie .....	221

# DÉDICACE

À Milouda

À Samira

À Marwan

## REMERCIEMENTS

La réalisation de cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien constant de plusieurs personnes à qui je tiens à exprimer toute ma reconnaissance. Mon admiration va d'abord à mon professeur et directeur de thèse John Reighard à qui j'exprime toute ma gratitude. Sa compétence, la justesse de ces commentaires m'ont aidé, tout au long de la rédaction de cette thèse, à mettre par écrit une pensée cohérente et à poser les bonnes questions. Je tiens également à remercier mon professeur et mon codirecteur de thèse Rajendra Singh qui m'a accueilli en tout temps, et dont les conseils, commentaires et discussions sur le sujet de cette thèse furent inestimables. À ces deux personnes, je dois tout mon respect et toute mon amitié.

Plus que tout, je veux exprimer et manifester toute ma gratitude et toute ma reconnaissance à mes parents et à toute ma famille. J'adresse mes sincères remerciements à ma femme Samira et à mon fils Marwan. Votre seule présence à mes côtés m'a bien souvent encouragée dans les moments les plus difficiles. Merci du fond du cœur.

J'aimerais témoigner mon amitié au personnel administratif du département de linguistique et traduction. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à

Monsieur Etienne Tiffou qui a toujours été disponible lorsque j'avais besoin de son aide en tant que directeur du département. Je remercie aussi mon collègue et ami M. A. Khabir avec qui j'ai eu des discussions constructives sur certains problèmes soulevés dans cette thèse. Je le remercie en particulier d'avoir lu et commenté la section traitant de la représentation des voyelles longues en arabe.

Mes remerciements vont également au Ministère de l'Éducation Supérieur du Maroc et à la Faculté des Études Supérieures de l'Université de Montréal pour leur support financier au cours de mes études au deuxième et troisième cycle (bourse de maîtrise, bourse de doctorat et bourse d'excellence).

*Jespersen held further that it is only “with regard to syntax” that we expect “that there must be something in common to all human speech”; there can be a “universal (or general) grammar”, hence a perhaps far-reaching account of the initial state of the language faculty in this domain, though “no one ever dreamed of a universal morphology”. That idea too has a certain resonance in recent work.*

Chomsky (1995 : 3)

## INTRODUCTION

En interrelation assez étroite avec la syntaxe, en interrelation encore plus étroite avec la phonologie, la morphologie mérite-t-elle vraiment le statut de domaine autonome ? Dans la tradition grammaticale grecque ou arabe par exemple, une grande énergie et une grande intention ont été monopolisées par la description de ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de "morphologie". Toute cette énergie consacrée à la description de la "morphologie" répondait simplement aux caractéristiques et aux propriétés inhérentes à ces langues.

Revenons-en à notre siècle où cette sous-discipline tend à retrouver un statut incertain. Selon Matthews (1974), les années 30 ont été l'âge d'or de la phonologie. Étant, dans la grammaire, le niveau qui s'occupe de l'analyse des unités sonores, la phonologie reléguait de plus en plus la morphologie dans un rôle très secondaire. La morphologie n'était plus vraiment nécessaire, parce que des formes comme /kataba/ 'il a écrit', /kutiba/ 'il est écrit', etc., sont organisées de sorte qu'une fois prononcées, de telles formes sont décrites en termes de consonnes et voyelles. Autrement dit, de telles formes sont analysées selon les alternances possibles des phonèmes dont elles se composent. De cette manière, ces formes étant décrites avec des unités (phonèmes) plus petites, la morphologie n'a plus besoin d'être invoquée pour les décrire.

Le développement de la théorie syntaxique vers la fin des années 50 a contribué grandement au second déclin de la morphologie. C'est en d'autres termes, l'avènement de la grammaire générative qui aurait déplacé le centre d'intérêt vers la syntaxe. La grammaire générative était caractérisée par une absence totale de la composante morphologique. Cette composante était décomposée, découpée et répartie entre les deux domaines de la grammaire qui étaient alors la phonologie et la syntaxe (cf. Chomsky, 1957). Toutefois, cette grammaire générative universelle qui se voulait unitaire, cohérente et logique n'a pas pu cerner ou contenir l'illogisme et l'arbitraire de ce que nous connaissons sous le nom de "morphologie dérivationnelle".

C'est vers la moitié des années 60 qu'on a commencé à se rendre compte qu'il y a bien un quelque chose qui, quel que soit le nom qu'on pourrait lui donner, ressemble de près à ce qu'on appelle traditionnellement "morphologie". Ainsi, Chomsky (1965 : chapitre 8) admet qu'il y a des alternances qui ne peuvent être décrites que dans une composante autre que la syntaxe; et par des processus auxquels on donne, entre autres noms celui de "règles morpholexicales".

Accordant une grande importance au lexique, Chomsky (1965) pense qu'une théorie de la grammaire doit comporter un dispositif (lexique) qui permettrait à un élément préterminal (catégorie syntaxique) de sélectionner une entrée lexicale compatible avec la catégorie "nom" aussi bien qu'avec la catégorie "verbe" par

exemple. C'est ces catégories projetées du lexique qui font que la sous-catégorisation (verbes transitifs, verbes intransitifs, noms propres, etc.) permet de juger de la grammaticalité ou non d'une phrase. L'entrée lexicale spécifie donc les aspects d'une catégorie syntaxique "nom" par exemple, parce que ces aspects, concernant principalement la "morphologie dérivationnelle", ne peuvent être prédit par une règle syntaxique générale. Malgré cela, il reste que la "morphologie dérivationnelle" ou plus précisément l'insertion lexicale ne s'opère que dans les structures profondes.

Ceci étant, le chapitre 8 d'*Aspects of the Theory of Syntax* (Chomsky, 1965) n'était rien d'autre qu'un prélude à l'hypothèse lexicaliste, laquelle avait vu le jour avec la parution de "Remarks on Nominalization" (Chomsky, 1970). Dans "Remarks", la morphologie, intégrée complètement à la syntaxe, devient une partie presque indépendante. La morphologie n'est pas encore indépendante, car elle est (morphologie dérivationnelle) incluse dans un lexique dont l'importance et la complexité croissent aux dépens de la syntaxe (cf. Molino, 1985).

Malgré le fait que "Remarks" soit un plaidoyer fort convaincant en faveur d'une composante lexicale, c'est dans le sillage de l'hypothèse lexicaliste que la morphologie a commencé à reprendre souffle pour la seconde fois. À partir de ce moment, on a commencé, dans un assez grand nombre de recherches, à proposer de distinguer entre la morphologie et la syntaxe; nous citerons parmi tant d'autres recherches, Jackendoff (1972), Halle (1973), Matthews (1974). Cependant, la

morphologie ne se voit dotée du statut de domaine autonome qu'avec la parution de *Word Formation in Generative Grammar* (Aronoff, 1976).

Ce que nous apprenons de ce bref historique sur l'évolution récente de la morphologie, est d'abord que cette discipline existe. Ensuite, on notera que la grammaire générative qui avait une vision unitaire du langage, s'est vue progressivement contrainte, par sa propre évolution, à reconnaître et à reconstituer à la morphologie son statut de domaine autonome (cf. Molino, 1985).

Comme nous venons de le voir, la réhabilitation de la morphologie est chose faite. Mais qu'est-ce que la morphologie, et à quoi elle sert ? La morphologie est la discipline qui fournit au locuteur d'une langue donnée les règles et les mécanismes qui lui permettraient de découvrir la structure interne des mots qu'il connaît de sa langue. Ensuite, la morphologie sert à établir la relation dont on peut légitimement déceler entre deux mots, telles les paires /kita''b/ 'livre' et /kutub/ 'livres' ou encore /kita''b/ 'livre' et /maktabat/ 'bibliothèque, etc. (cf. Matthews, 1974; Aronoff, 1976; Ford, Singh et Martohardjono, 1997). Donc, la morphologie a comme base le "mot". C'est là, comme l'a souligné Molino (1985), une des contributions majeures de l'hypothèse lexicaliste (Chomsky, 1970).

Nous venons de dire que la morphologie a comme base le "mot". Alors, force nous est de reconnaître qu'aucune discussion, basée sur ce concept, ne saurait être

complète sans définir le “mot”. Perçu intuitivement, le “mot” est fort difficile à définir. C’est nous semble-t-il, parce que justement le “mot” est l’effet d’une intuition que la théorie morphologique en particulier, et la théorie linguistique en général doivent en tenir compte. La raison en est que si la linguistique est une science qui a pour but de décrire les intuitions qu’ont les locuteurs de leur langue, la linguistique n’a d’autres choix que de considérer cette notion intuitive qu’est le “mot”. Cela ne veut pas dire non plus que le “mot” est et reste un concept ou un élément tout à fait arbitraire. Ce à quoi nous voulons arriver, c’est que le “mot” ne peut pas être défini selon un critère formel et unique. Il faudrait le définir ou en rendre compte par un ensemble de critères qui, une fois établis, serviraient à identifier la notion de “mot”.

Cette manière de reconnaître le “mot” n’est pas nouvelle. Les grammairiens arabes avaient réussi à établir un certain nombre de critères qui leur permettaient de reconnaître le “mot”. Pour les grammairiens arabes, le “mot” est toute forme qui a un sens unique et non décomposable. En d’autres termes, le sens du tout n’est pas la somme du sens des éléments constituant l’ensemble d’une forme comme /bint/ par exemple. La ‘racine’ /bnt/ et la voyelle /i/ n’ont pas chacune un sens qui, une fois additionné, donnerait le sens de l’unité constituée de la ‘racine’ et de la voyelle. C’est que la ‘racine’ et la voyelle n’ont, en dehors du “mot”, aucun sens. Cela étant, une forme du type /bint+a’n/ ‘filles (duel)’ falsifie-t-elle les critères qui nous permettent de reconnaître le “mot” ? Nous ne le croyons pas. La base morphologique est

toujours la même : le “mot”. On a /bint/ auquel on adjoint l’augment /-a’n/ qui est la marque du duel en arabe. La seule différence entre /bint/ et /binta’n/, est que le premier est un “mot” morphologique simple, alors que le second est un “mot” morphologique complexe (dérivé). Aucune unité plus petite que le “mot” ne saurait mieux décrire les alternances consonantiques et vocaliques qui caractérisent les langues; surtout les langues dites à flexion interne comme l’arabe où la relation entre deux formes telles /mifta’ḥ/ ‘clef’ et /mafa’tiyḥ/ ‘clefs’ n’est pas établie en fonction de la ‘racine’ ou de toute autre unité. C’est une fois de plus le “mot” qui est la base morphologique, car la formation du pluriel s’applique sur l’entité formant le tout d’où la forme /mafa’tiyḥ/ et non pas \*/mifa’tiyḥ/ par exemple. Donc, c’est dans cette perspective que nous ferons usage du terme “mot”.

Ce phénomène d’alternances consonantiques et vocaliques en arabe a été ces vingt dernières années un centre d’attraction qui a contribué au développement de modèles morphologiques dits “non-linéaires” (cf. McCarthy, 1981; McCarthy et Prince, 1990a et ailleurs). Portant un intérêt particulier aux représentations autosegmentales ou suprasegmentales, aux arrangements et à la manière de recomposer les segments (‘racine’, préfixe, infixé ou suffixe), ces modèles ont, dirons-nous, privilégié le domaine fort incertain de la ‘morphophonologie’ au dépens du domaine de la morphologie.

L'objectif que nous poursuivrons dans cette thèse est donc double. D'un point de vue plus général, cette thèse voudrait offrir une description beaucoup plus adéquate concernant la formation des mots en arabe. D'un point de vue plus spécifique, nous voudrions montrer que les alternances 'morphophonologiques' gouvernées par une condition de bonne formation sont des alternances dites automatiques ou phonologiques propres. Par contre, les alternances 'morphophonologiques' non gouvernées par une condition de bonne formation sont des alternances dites non-automatiques ou bien morphologiques propres.

Cette thèse se compose de cinq chapitres dont voici l'organisation.

Le premier chapitre a pour objectif général de montrer que la notion de 'racine' ne peut pas être prise comme base morphologique en arabe. Nous précisons aussi, dans ce chapitre, que le terme "arabe" dans cette thèse, réfère à l'état pan-chronique ou pan-arabe de cette langue. Ensuite, nous essayons de situer la place qu'occupe la morphologie dans la tradition grammaticale arabe, l'utilisation du mot comme base morphologique ainsi que les critères dont se servaient les grammairiens arabes pour reconnaître le mot. Le reste du chapitre est consacré essentiellement aux arabisants, de même qu'aux inconvénients découlant de l'utilisation de la 'racine' comme base morphologique et comme entrée lexicale.

Le deuxième chapitre est consacré entièrement à la théorie morphologique. Nous verrons que l'hypothèse lexicaliste (Chomsky, 1970) a contribué énormément au "retour de la morphologie". À la toute fin de ce chapitre, nous donnerons une description du cadre théorique sur lequel se base notre description de la formation des mots en arabe.

Dans le troisième chapitre, nous tentons de donner une description de la formation du pluriel brisé. Ce chapitre comprend trois sections principales. La première section essaye de définir le meilleur moyen permettant de représenter les voyelles longues en arabe. Le choix que nous faisons dans cette section est fort motivé, parce qu'il représente une des bases de notre analyse des alternances 'morphophonologiques' en arabe. La deuxième section montre l'avantage de la représentation des voyelles longues en une voyelle suivie du glide qui lui est homorganique, mais aussi l'avantage d'utiliser le mot comme base morphologique. La troisième section aborde la question de schème ou patron prosodique en tant qu'outil permettant de décrire la formation de mot en arabe. Dans cette section, nous allons voir des notions aussi variées que la métathèse, l'extramétricalité, la more, le pied, etc. (cf. McCarthy et Prince, 1990b et ailleurs). Nous montrerons ensuite que toutes ces notions sont incapables de décrire les alternances que présente la formation du pluriel brisé. Par ailleurs, nous trouverons dans le cadre théorique auquel nous souscrivons, une description simple et naturelle à toutes ces alternances.

Dans le quatrième chapitre, nous abordons la description des verbes, notamment la question de l'extraction de la 'racine', des voyelles et des augments. Dans ce chapitre, nous introduisons le terme *wazn* et son rôle dans la morphologie verbale et nous argumentons que les formes verbales, au perfectif et à l'imperfectif, sont le résultat d'une combinaison entre les paires faʿala ~ yaʿʿilu, faʿila ~ yaʿʿalu et faʿula ~ yaʿʿulu. Nous donnons à ces paires le nom de 'modèle de base'. Cette relation combinatoire est nommée *qiyās* 'analogie'. C'est le *qiyās*, propriété lexicale de chaque verbe, qui détermine qu'un verbe donné n'a qu'une seule paire de perfectif et imperfectif comme /kataba/ 'il a écrit' et /yaktubu/ 'il écrit', mais qu'un autre verbe peut avoir plus qu'une seule paire de perfectif et imperfectif comme /rakana/ 'il s'est accoté' et /yarkanu/ 'il s'accote', et /rakina/ 'il s'est accoté' et /yarkunu/ 'il s'accote'. Nous nous attardons sur la notion de 'racine' et son utilisation comme base morphologique dans les dérivations verbales. Nous montrons qu'il est effectivement possible de décomposer les verbes, et d'en extraire la 'racine', les voyelles et les affixes. Nous notons par la suite que cette manière de décrire les verbes se heurte à certaines difficultés comme l'obligation de démontrer que le schème, la 'racine', la mélodie vocalique et les affixes sont indépendants les uns des autres; tout cela pour établir ensuite de 'règles' de recomposition afin de pouvoir recréer une dépendance entre tous ces éléments. Nous proposons au contraire que chaque verbe est spécifié lexicalement pour un ensemble d'*awzān* qui comprennent en même temps la 'racine', les voyelles et les augments s'il y en a. Ces éléments ne sont en aucun cas

juxtaposables et ne s'additionnent pas, mais qu'ils sont dans un rapport d'inclusion mutuel. La dernière partie de ce chapitre s'attarde sur la description des verbes avec augment. Nous argumentons, comme nous l'avons fait dans la section précédente, que chaque *wazn*, mais aussi chaque augment est spécifié lexicalement, que les *awzān* avec augment ne sont pas dérivés des *awzān* sans augment, et qu'un *wazn* en particulier n'a pas un sens en particulier.

Le chapitre cinq explore la non moins épineuse question du double comportement des géménées en arabe. Ce chapitre comprend deux sections. Dans la première section, nous montrons les difficultés auxquelles se heurte l'analyse phonologique du phénomène de la gémination et de la dégémination. Dans la deuxième section, nous nous tournons vers la morphologie, et nous montrons que l'analyse morphologique a réussi là où l'analyse phonologique a échoué.

En somme, le thème général qui parcourt cette thèse, est qu'il est fort préférable pour toute analyse de l'arabe d'ériger en premier une frontière nette et visible entre le domaine de la phonologie et le domaine de la morphologie. Autrement, ces analyses seraient toujours incapables de décrire adéquatement et simplement les alternances de la langue arabe.

# CHAPITRE I

## La ‘racine’ en arabe : réalité ou invention ?

### 1.0. Introduction

La morphologie de l’arabe est caractérisée par tout un ensemble d’alternances complexes. Dans un ensemble de formes apparentées — toutes les formes d’un même verbe, par exemple — les éléments qui restent constants sont une suite de consonnes, identifiées dans la tradition occidentale comme la ‘racine’ consonantique /ktb/ par exemple, dont le sens commun à toutes les formes partageant cette ‘racine’ est ‘écrire’.

### 1.1. Quel arabe ?

Dans notre recherche, nous parlons de l’arabe sans distinguer, comme la tradition le fait généralement, entre arabe dit “pré-islamique”, arabe dit “coranique”, arabe dit “moyen”, arabe dit “classique”, arabe dit “standard”, arabe dit “moderne” et arabe dit “standard-moderne”. En effet, il n’y a pas lieu de les distinguer dans la mesure où les textes écrits en arabe sont accessibles à tous les

arabophones, peu importe la période chronologique dans laquelle ils ont été écrits. Du point de vue morphologique ou syntaxique, aucun changement d'importance n'est intervenu entre le plus ancien arabe et l'arabe dit moderne ou "standard-moderne".

En réalité, les appellations précédentes ne consacrent jamais d'étapes qui correspondent à des changements grammaticaux à proprement parler. De plus, on ne peut pas non plus se baser sur le lexique pour établir une distinction entre les périodes chronologiques de l'arabe, car ce lexique est hétérogène comme le dit Bohas (1997 : 4) :

“Le lexique de l'arabe dit classique, n'est pas à concevoir comme un état de langue homogène, comme le serait une strate synchronique. Dans le lexique de l'arabe dit classique, il y a fusion entre des strates dialectales anciennes et, certainement, de plusieurs états synchroniques.”

Ainsi, on peut dire que l'arabe dit "coranique" se distingue de l'arabe dit "pré-islamique" par son intégration des variantes phonétiques et sémantiques présentes en arabe dit "pré-islamique" et qu'il les officialise, en quelque sorte, comme variantes. L'arabe dit "moyen" se caractérise essentiellement par un accroissement du vocabulaire, particulièrement par le biais d'emprunts à des langues comme le grec par exemple. L'arabe dit "classique" représente l'ensemble des périodes précédant l'arabe dit "standard", "moderne" ou "standard-moderne". Quant à l'arabe dit "standard", "moderne" ou "standard-moderne", il désigne la

période à partir de laquelle s'intègre en "arabe" le vocabulaire technique de la civilisation moderne.

On comprendra donc que de l'arabe le plus ancien à l'arabe le plus actuel, seul le vocabulaire a subi des modifications, sans pour autant que disparaisse l'ancien vocabulaire. Il s'agit toujours d'additions de vocabulaires sans perte de celui qui existait déjà.

Il s'ensuit que tout arabophone instruit a accès, sans formation particulière, à la langue arabe de toutes les époques. Ce qui n'est pas le cas d'un francophone ou d'un anglophone, par exemple, chez qui la lecture de l'ancien français ou du vieil anglais réclame une formation spécialisée.

## **1.2. La morphologie dans la tradition grammaticale arabe**

Avec la grammaire indienne et la grammaire grecque, la grammaire arabe constitue une des anciennes traditions linguistiques. De ce fait, le travail des grammairiens arabes (GA) représente une source intéressante pour toute analyse moderne de l'arabe<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Outre les grammairiens arabes cités dans le texte, nous avons consultés Owens (1988). *The Foundation of Grammar : An Introduction to Medieval Arabic Grammatical Theory* et Bohas, Guillaume et Kouloughli (1990). *The Arabic Linguistic Tradition*.

Même si l'émergence de la grammaire arabe a commencé avec Abd Allah Ibn Abī Ishāq (d. 117/734)<sup>2</sup>, il reste que le premier essai de grammaire l'arabe est *Al-kitāb* 'le livre' de Sībawayhi (d. 177/798). *Al-kitāb* est probablement le premier ouvrage offrant une description systématique des composantes de la grammaire arabe: phonétique, morphologie, phonologie, syntaxe et sémantique.

La morphologie, dans la grammaire arabe, ne jouit pas d'un statut indépendant. Par contre, on sait que cette même morphologie est incluse dans la composante nommée *taṣrīf*.

*Taṣrīf* comprend les opérations morphologiques et les opérations phonologiques. Donc, on peut dire que *taṣrīf* correspond à la "phonomorphologie" (cf. Singh, 1996) dans la tradition linguistique occidentale. Ainsi, Ibn Ḥusfūr (d. 669/1270) explique dans *ʔal mumtiʔ fi ʔal taṣrīf* (V.1 : 31-33) :

“*Taṣrīf* comprend deux parties. L'une des deux donne au mot différentes formes pour différents sens. Le mot qui est composé de /ḏ/, /r/ et /b/ comme “*ḏarb*” est pris comme base pour construire les différentes formes avec différents sens.

L'autre partie du *taṣrīf* est le changement de la forme primaire du mot sans que ce changement n'altère le sens du mot, comme leur

---

<sup>2</sup> Lorsque la date est précédée d'un *d*, cela signifie que c'est la date du décès. Quant aux deux dates, elles indiquent successivement l'ère musulmane et l'ère chrétienne.

changement de “*qawal+a*” à “*qāl+a*”. Ne vois-tu pas qu’ils n’ont pas fait cela pour changer les sens que donnait “*qawal+a*”, qui est la forme primaire, si on l’utilisait.”

Notons d’abord, que la première partie de *taṣrīf* concerne la morphologie. Dans la seconde partie de *taṣrīf*, Ibn ʿuṣfūr explique clairement que la forme /*qawal+a*/ du verbe ‘il a dit’ est une construction théorique qui respecte les *awzān* ‘formes canoniques’ des trilitères comme /*faʿal+a*/. Cette forme est ‘modifiée’ par une opération tout aussi théorique, qui donnent ‘la forme de surface’ /*qāl+a*/ ‘il a dit’. Puisque le changement n’affecte en rien le sens de la forme, c’est, selon Ibn ʿuṣfūr, une opération purement phonologique.

Notons ensuite que dans sa distinction entre morphologie et phonologie, Ibn ʿuṣfūr fait, d’une part, une référence très nette aux consonnes composant le mot /*ḍarb*/. Ceci montre clairement qu’Ibn ʿuṣfūr, de même que les autres GA, comme nous le verrons plus tard, étaient tout à fait conscients de l’existence, en arabe, d’une unité constante qu’on appelle aujourd’hui ‘racine’. D’autre part, Ibn ʿuṣfūr utilise le terme *ʔaṣl*. Ce terme est interprété dans la tradition occidentale, exclusivement, par ‘racine’, comme chez Cantineau (1950) et autres. Or selon le contexte, le terme *ʔaṣl* signifie aussi ‘forme primaire’ ou ‘forme sous-jacente’ dans la tradition grammaticale arabe.

Nous avons observé qu'Ibn ʕuṣfūr tout aussi bien que les autres GA, que nous avons consultés, font une distinction claire entre morphologie et phonologie. Mais, pouvons-nous en dire autant en ce qui concerne la distinction entre *kalimat* 'mot', *ʕaṣl* 'racine' et 'morphème'.

### 1.3. *kalimat* 'mot'

Dans *Al kitāb* (V.1 : 9), Sibawayhi définit *kalimat* 'mot' d'une manière très globale en disant : “*kalimat* peut être un nom, un verbe ou une particule”. Cette division tripartite énumère sommairement ce que peut être *kalimat* 'mot'. Toutefois, on observera chez les grammairiens suivants une distinction entre *maʕnā* 'sens' et *lafḏ* 'forme'. Cette distinction sera la base de toute tentative visant à reconnaître *kalimat*, le 'mot'.

Dans *ʕal mufaṣṣal fī ʕal ʕilm ʕal ʕarabī* (p.6), Al-zamaḡṣarī définit *kalimat* 'mot' comme étant *lafḏ* 'forme' qui indique un *maʕnā* 'sens'. Ibn Yaʕīṣ, dans *ʕarḥ ʕal mufaṣṣal* (V.1 : 18-19) ajoute que *kalimat* 'mot' est un *lafḏ* 'forme' qui indique un *maʕnā mufrad bi ʕal ṭabʕ* 'sens unique par convention'. Cette dernière précision prend toute son importance lorsqu'on sait que pour ces linguistes, *lafḏ* 'forme' signifie tout “son” prononcé par un être humain, et que chaque *kalimat* 'mot' est un

*lafḍ* ‘forme’, mais que *lafḍ* ‘forme’ n’est pas toujours *kalimat* ‘mot’, parce que selon Ibn Yaḥyā (ibid.), *lafḍ* ‘forme’ peut inclure par exemple *ʔaḫ* — “son” que produit une personne qui se réveille.

Ainsi, pour ces linguistes, tel ou tel “son” est forcément un *lafḍ* ‘forme’, de la même manière que l’est /qalam/ ‘crayon’ par exemple. Cependant, *ʔaḫ* ou tout autre *lafḍ* ‘forme’ de la même catégorie ne sera pas interprété comme *kalimat* ‘mot’, car ce type de *lafḍ* ‘forme’ est *bi ʔal ʔabʔ* (littéralement “par nature”) ‘involontaire’, alors que /raḫul/ ‘homme’ par exemple est un *lafḍ bi ʔal waḍʔ* ‘forme par convention’ ou bien ‘forme volontaire’.

On peut dire, maintenant, que Al-Zamaḫṣārī aussi bien qu’Ibn Yaḥyā se basent sur ce qu’on pourrait appeler “critère de signification” pour reconnaître *kalimat* ‘mot’. Et, le rôle de ce critère est de s’assurer que, afin qu’il fasse partie de *kalimat* ‘mot’, *lafḍ* ‘forme’ doit avoir un sens lexical et grammatical.

Cela étant, Ibn ʔinnī dans *ʔal ʔaṣṣāʔiṣ* (V.3 : 98) diffère quelque peu des autres GA dans sa définition de *kalimat*. Pour ce dernier, il y a trois *traits distinctifs* pour *kalimat*. L’ordre de ces traits est très important :

- (i) *lafḏ* ‘forme’
- (ii) *ṣināʿat* (littéralement ‘fabrication’) ‘convention’
- (iii) *maʿnā* ‘sens’

*maʿnā* ‘sens’ chez Ibn ʿinnī est classé troisième, non pas parce que *maʿnā* est moins important que les autres traits, mais plutôt parce que *maʿnā* ‘sens’ a une valeur si grande, pour ce dernier, que *lafḏ* ‘forme’ et *ṣināʿat* ‘convention’ doivent absolument précéder *maʿnā* ‘sens’, car la raison d’être de *lafḏ* ‘forme’ et *ṣināʿat* ‘convention’, selon Ibn ʿinnī dans *ʿal ḥaṣāʾiṣ* (V.1 : 150), est de servir *maʿnā* ‘sens’ :

“ne vois-tu pas...que la raison de la mise en valeur ou l’arrangement des formes... n’est fait que pour renforcer et anoblir le sens...On sait par cela que l’embellissement des formes n’a d’autres aspirations que le renforcement des sens. Donc, celui qui est honoré et servi est *maʿnā*, alors que *lafḏ* est le trivial, le serviteur.”

Faire l’unanimité sur à la définition de *kalimat* n’est pas le but que nous poursuivons dans ce chapitre, encore moins dans notre thèse. Cependant, au-delà de la définition de *kalimat* par Sībawayhi, Ibn ʿuṣfūr, Al-Zamaḥṣārī, Ibn Yaʿīṣ, Ibn ʿinnī ou Ibn Hišām Al-Anṣārī, ainsi que les autres GA que nous avons consultés tels Abi ḥayyān Al-Andalusī, Al-Isfarāyanī, Abi ʿali Al-fārisi, etc., nous pouvons déduire que les GA avaient le mot comme base dans leurs descriptions de la morphologie arabe

car nous avons observé qu'à chaque fois que l'un de ces grammairiens écrivait un livre, il commençait d'abord par énumérer les critères lui permettant de reconnaître *kalimat*, et y revient tout au long de son ou de ses ouvrages lorsqu'il le jugeait nécessaire.

Par contre, nous n'avons trouvé aucun grammairien qui faisait la même chose pour la 'racine', sauf Ibn ʒinnī dont nous discuterons le point de vue dans la section suivante. Par conséquent, nous pouvons affirmer que les GA connaissaient l'existence d'une unité constante, en arabe, qu'on appelle aujourd'hui 'racine', mais que ces grammairiens jugeaient l'utilisation de ladite 'racine' inutile ou inintéressante.

Cependant, pour être méthodique, analysons attentivement les critères dont se servaient les GA pour reconnaître *kalimat* 'mot'. D'une part, les traits distinctifs (dans le sens d'Ibn ʒinnī) font que la 'racine' ne peut être incluse que sous le trait *lafḍ* 'forme', car comme on le sait maintenant, *lafḍ* 'forme' correspond à tout 'son' produit par un être humain. Ainsi, une 'racine' éventuelle comme /hsb/ peut être *lafḍ* 'forme' au même titre que le sont les lettres de l'alphabet arabe. D'autre part, le 'critère de signification' (dans le sens d'Al-Zamaḡṣarī et Ibn Yaḡīṣ) confinerait éternellement la 'racine' dans le statut de *lafḍ*, qui est sa juste place, car la 'racine' n'a aucun sens, ni lexical, ni grammatical.

On ne peut cependant en aucun cas considérer la ‘racine’ comme *lafḏ bi ḥal* *ḥabḥ* ‘forme involontaire’ (comme l’exemple des GA : *ḥaḥ*), car la ‘racine’ est toujours produite ‘volontairement’. Autrement dit, pour avoir une ‘racine’, on a recours à une opération que nous appelons “décomposition”<sup>3</sup>. Donc, le linguiste qui utilise la ‘racine’ prendra un certain nombre de mots comme /katab/ ‘écrire’, /kitāb/ ‘livre’, /kuttāb/ ‘école traditionnelle’, /maktab/ ‘bureau’, /kātib/ ‘écrivain’ etc. Ensuite, il isolera les segments que ces mots ont en commun. Ces segments sont, dans nos exemples, KTB. Par la suite, ce linguiste dira que /ktb/ est la base dont sont dérivés tous les mots qui partagent cette ‘racine’. De plus, il dira que la ‘racine’ /ktb/ par exemple a le “supra” sens ‘d’écrire’, car /katab/ ‘[il] a écrit’, /kitāb/ ‘livre’, /maktab/ ‘bureau’, /kātib/ ‘écrivain’ et /kuttāb/ ‘école traditionnelle’ partagent tous un sens commun qui est ‘écrire’. Donc, étant donné le processus par lequel on obtient une ‘racine’, nous ne pouvons faire autrement que de considérer cette dernière comme étant *lafḏ bi ḥal waḍḥ* ‘forme volontaire’.

Cela étant, il reste à clarifier l’hypothèse du ‘sens commun de la racine’. Nous pensons que cette hypothèse n’est pas soutenable, car, comme nous le montrerons plus tard (section 1.5), le prétendu ‘sens commun de la racine’ n’est rien d’autre que le sens du mot à partir duquel on l’a ‘décomposé’. De plus, les GA, comme Al-

---

<sup>3</sup>Les termes “décomposition” et “recomposition” nous ont été suggérés par John Reighard.

Zamaḡṣārī et Ibn Yaḡīš entre autres, avaient posé une condition très explicite sur *lafḍ* ‘forme’. Cette condition est *maḡnā muḡrad* (littéralement, ‘sens unique’) que nous interprétons par ‘sens non-décomposable’. Cette interprétation nous paraît la plus proche de l’attribut *maḡnā muḡrad* ‘sens non-décomposable’, parce qu’aucun mot, selon les GA, n’est le résultat de la (re)composition des ‘morphèmes’ entre eux (‘racine’, voyelles, affixes et schèmes). D’ailleurs, Ibn Hišām Al-Anṣārī, confirme notre interprétation en disant, dans *šūḍūr ḡal ḡahab* (p.15-16) :

“J’ai dit : le mot est un **énoncé unique**...Et nous voulons dire par **énoncé** : la forme qui indique un sens, comme *raḡūl* ‘homme’ et *faras* ‘cheval’...Et nous voulons dire par **unique** : qu’aucune partie de cet énoncé ne pourra indiquer le sens auquel réfère l’**énoncé** lui-même, comme le fait notre exemple *raḡūl ou faras*. Ne vois-tu pas que si on sépare l’un des deux énoncés en parties distinctes, la partie isolée ne donnera pas le sens donné par les deux parties ensemble”.

L’argument d’Ibn Hišām montre très clairement que la ‘racine’ ne peut en aucun cas être prise comme base morphologique, tout simplement parce que *kalimat* ‘mot’ comme /raḡūl/ ‘homme’ et /faras/ ‘cheval’ ne sont pas composés de deux sens. •  
Un sens X véhiculé par la ‘racine’ /rḡl/ ou /frs/, et un sens Y véhiculé par les voyelles /a-u/ ou /a-a/.

La ‘racine’ aurait pu avoir la valeur qu’on lui donne de nos jours si les GA avaient dit : *maḡnā ḡāmm bi ḡal waḡḡ* ‘sens **général** par convention’. cependant tel

n'est pas le cas, car *maṣnā mufrad* renvoi à un 'sens unique' et 'non-décomposable' imposé par une convention *sociale* comme nous l'avons vu dans la citation d'Ibn ʒinnī. Autrement dit, la notion *kalimat* est utilisée par les GA tel qu'employé par les locuteurs natifs de l'arabe. Donc, il ne peut être qu'évident que les GA connaissaient l'existence de la 'racine' et savaient l'isoler (non pas comme le font certains linguistes contemporains), mais plus encore, savaient très bien que l'utilisation de la 'racine' dans les dérivations compliquerait la description de la grammaire arabe comme nous le montrerons dans la section qui suit. Alors, ils ont mis une condition explicite sur *lafḏ* 'forme' dans *kalimat* 'mot'.

#### 1.4. 'Racine', voyelles et 'affixes'

Bien souvent on se base sur Ibn ʒinnī par exemple pour dire que la 'racine' n'est pas nouvelle, et que les GA isolaient la 'racine' et s'en servaient comme base morphologique dans leurs descriptions. Certes, les GA isolaient la 'racine', et spécialement Ibn ʒinnī. Nous trouvons, chez ce dernier, dans *ʔal ʔaṣāʔiṣ* (V.1 : 5-17, V.2 : 133-139) l'utilisation de la notion de 'racine'.

Les arguments d'Ibn ʒinnī portent sur toutes les 'permutations' possibles des segments d'une même 'racine'. Par exemple, Ibn ʒinnī se propose de prendre une 'racine' trilitère, et d'en faire toutes les permutations possibles. Par la suite, il se

propose d'interpréter le sens associé à chacune des permutations de façon à trouver un 'supra' sens unifiant toutes les formes permutées. Ainsi, la 'racine' /žbr/ à, selon Ibn žinnī, le 'supra' sens de 'force'. Voici ci-dessous l'interprétation du 'supra' sens de la 'racine' /žbr/ selon Ibn žinnī.

- (i) /žbr/ → /žabr/ 'bander l'os cassé par du plâtre'. Le plâtre maintient et renforce l'os.
- (ii) /žrb/ → /žirāb/ 'poche, sac', car il protège et renforce ce qu'il contient.
- (iii) /bžr/ → /ʔabžar/ 'corpulent'. Une personne corpulente est sûrement forte.
- (iv) /brž/ → /burž/ 'citadelle, tour', car elle protège et renforce les défenses.
- (v) /ržb/ → /rāžib/ 'phalange d'un doigt'. La phalange renforce les jointures.

Comme nous l'avons dit dans la section précédente, Ibn žinnī est, à notre connaissance, le premier GA à avoir utilisé la 'racine'. Par contre, l'utilisation de la 'racine' par Ibn žinnī est tout à fait différente de celle qu'on en fait aujourd'hui.

Afin d'expliquer d'avantage son idée, Ibn žinnī a comparé l'hypothèse de Sibawayhi sur *ʔal ʔištiqāq* 'dérivation' avec la sienne. Puis, il revient sur le même sujet dans le second volume de *ʔal ʔaṣāʔiṣ* (p.133) en nommant son hypothèse *ʔal ʔištiqāq ʔal ʔakbar* (littéralement 'la grande dérivation') 'dérivation majeure' où il

dit :

“Pour la dérivation majeure, tu prends une ‘racine’ trilitère ainsi que les autres ‘racines’ obtenues par permutation, et tu leurs donnes un seul sens. Par contre, si une ‘racine’ ou l’un de ses dérivés ne porte pas le même sens, alors, on essayera de lui en donner un par interprétation comme le fait *ʔal ʔišʔiqāqiyyūn* [‘les dérivationnistes’] lors de l’analyse d’une seule ‘racine’... mais cela est *ʔaʔwaṣ maḏhab* [‘méthode compliquée’], et *ʔaḥzan muḏtarab* [‘voie ardue’]”.

- Tout en affirmant que sa méthode est compliquée, Ibn ʔinnī (ibid.) argumente, d’autres ‘racines’ à l’appui, que son hypothèse est valable uniquement lorsqu’il est question de permutation. Par ailleurs, il précise que si une ou des ‘racines’ obtenues par permutation n’ont pas le même sens, il faut leur donner le sens voulu par ‘le bon procédé de fabrication et par gentillesse, non pas par force et à n’importe quel prix’.

Qui plus est, Ibn ʔinnī (ibid.) affirme, d’une manière on ne peut plus explicite, (p.138-189) :

- “sache que nous ne prétendons pas que dérivation majeure est applicable à toute la langue. De même que nous ne prétendons pas que *ʔal ʔišʔiqāq ʔal ʔaṣyar* [‘dérivation mineure’] est praticable dans toute la langue. Par surcroît, si le sixième ou le cinquième de la dérivation majeure est difficile et impraticable, l’application de la dérivation majeure devient dès lors très difficile et inabordable”.

Tout en expliquant son point de vue sur la ‘dérivation majeure’ qui, rappelons-le, concerne uniquement la permutation des consonnes, Ibn ʔinnī introduit

la notion de ‘dérivation mineure’. Mais qu’est-ce que la ‘dérivation mineure’ ?

Dans *ʔal mumtiʔ fi ʔal taṣrīf* (V.1 : 40) Ibn ʔuṣfūr fait la synthèse des arguments employés par les GA au sujet du *ʔiṣṭiqāq* ‘dérivation’. D’abord, il aborde la notion de ‘dérivation majeure’ en citant Ibn ʒinnī et affirme, comme ce dernier, que cette méthode est trop compliquée. Ensuite, Ibn ʔuṣfūr s’attarde sur la ‘dérivation mineure’ en expliquant que cette dérivation implique, pour tous les GA, la construction d’un *farʔ* ‘forme secondaire’ à partir d’un *ʔaṣl* ‘forme primaire’. Par exemple, /ʔaḥmar/ ‘rouge’ serait dérivé de /humrat/ ‘rougeur’ qui est le *ʔaṣl*. De plus, Ibn ʔuṣfūr (V.1 : 42-43), à l’instar d’Ibn ʒinnī, précise que ‘dérivation mineure’ n’est pas praticable dans toute la langue, car on peut dire dans certains cas : “une forme est dérivée d’une autre” sans qu’il y ait réellement une relation sémantique entre les deux formes, et surtout sans que la seconde forme soit vraiment dérivée de la première.

Ibn ʔuṣfūr prétend qu’on pourrait dire que la forme /walaq/ ‘folie’ est dérivée de la forme /walaq/ ‘se hâter’, car les deux formes partagent les mêmes segments : /w/, /l/ et /q/. On rencontre aussi le même phénomène dans les antonymes, comme la forme /ʒawn/ ‘blanc’ et la forme /ʒawn/ ‘noir’. Ces deux formes sont différentes sémantiquement, mais partagent les mêmes segments : /ʒ/, /w/ et /n/.

Sachant à présent que ‘dérivation mineure’ implique une relation formelle et / ou sémantique entre *ʔaʃl* ‘forme primaire’ et *farʕ* ‘forme secondaire’, comment peut-on prétendre qu’une forme pourrait être dérivée d’une autre. Ibn ʕuʃfūr (V.1 : 43) répond :

“Ceci est utilisé dans un sens figuré...comme lorsque tu dis de deux personnes qui se ressemblent : celui-ci est le frère de celui-là. Comparant ces deux personnes de frères”.

Donc, tout en sachant que ces deux personnes n’ont aucun lien de parenté, on peut les comparer de frères. Notion qu’on pourrait relier à “family resemblance principle” chez Wittgenstein dans la linguistique contemporaine (cf. Ford et Singh, 1991).

Nous pouvons déduire d’après les analyses des GA que ces derniers, y compris Ibn ʒinnī, ne prenaient pas la ‘racine’ comme base dans leurs descriptions de la morphologie arabe. Cette déduction peut être soutenue par le débat concernant *ʔal ʕurūf zāʕidat* ‘les augments’. Par exemple, entre autres GA, Ibn Yaʕīš (ibid.) considère qu’un nom défini comme /ʔal-qamar/ → [ʔalqamar] ‘la lune’ est composé de *kalimatayn* (mot (duel)) ‘deux mots’, mais d’une seule forme; /ʔal-qamar/ est composé de deux mots, car il y a deux sens dans cet énoncé. /ʔal-/ est l’article défini

qui est sens I, et /qamar/ ‘lune’ est le défini qui est sens II. De même pour un verbe comme /ḍarab-ū/ ‘ils ont frappé’ par exemple, c’est une seule forme (*lafḍ* en arabe), mais *kalimatayn* ‘deux mots’ par son sens. /ḍarab/ est le verbe : c’est le sens I, alors que /-ū/ est le ‘suffixe’ du pluriel : c’est le sens II.

Donc, de tels énoncés sont considérés comme *kalimatayn* ‘deux mots’ du point de vue sémantique, mais *kalimat* ‘un mot’ quant à leur forme. Parce que, comme le disent les GA, lorsqu’on sépare *lafḍ* ‘forme’ en unités plus petites, le *maʿnā* ‘sens’ auquel réfère chaque unité est forcément différent du *maʿnā* ‘sens’ auquel réfère l’ensemble du *lafḍ* ‘forme’.

À la lumière de cette discussion, peut-on prétendre que la ‘racine’ n’a plus sa raison d’être ? A priori, nous ne pouvons pas affirmer cela catégoriquement, car un énoncé comme /kutib/ ‘[il] est écrit’ par exemple pourrait correspondre à la définition de *lafḍ* ‘forme’ par les GA. Ainsi, la ‘racine’ /ktb/ aurait le *maʿnā* I ‘écrire’, /u-i/ donneraient *maʿnā* II qui est la voix passive.

Cette problématique à déjà était posée par les GA. Al-Astarabāḏī dans *ṣarḥ ʔal kāfiyat* (V.1 : 5-6) s’est posé la question de savoir, pourquoi on ne pourrait pas dire qu’il y a *kalimatayn* ‘deux mots’ dans /ḍarab/ ‘[il] a frappé’ comme on le dit pour

/ḍarabū/ ‘ils ont frappé’ :

“Quant au perfectif comme le verbe /darab/, il porte a confusion. C’est une *kalimat* même si l’action du verbe est indiquée par l’ordonnancement de ses segments, et que l’information sur l’avènement de cette action dans le perfectif est indiqué par son *wazn*... C’est aussi le cas pour /ʔusud/ pluriel de /ʔasad/ et le diminutif, ou bien des exemples tels /rižāl/, /masāžid/, /ḍārib/, /maḍrūb/ et /miḍrab/. Ce qui indique le diminutif, le pluriel, l’agent, le patient et l’objet dans ces exemples, ce sont les voyelles utilisées ainsi que l’augment. Cependant, il n’est pas juste de prétendre ici que le *wazn* est une *kalimat* composée comme nous l’avons dit précédemment [e. g. ḍarab-ū] et comme nous pouvons le dire pour les voyelles de flexion. La raison est simple, nous disons : *lafḍ* n’est composé que lorsque chaque partie du *lafḍ* réfère à une partie du *maʕnā* globale. De plus, les deux parties du *lafḍ* doivent être séquentielles. Or, dans le mot en question les deux parties sont entendues simultanément.”

Al-Astarabaḏī répond par la négative. On ne peut pas prétendre que /ḍarab/ ‘[il] a frappé’ ou /ḍarib/ ‘[il] est frappé’ est un *lafḍ* ‘forme’ composé de *kalimatayn* ‘deux mots’. La raison est que *maʕnā* ‘sens’ du perfectif actif, perfectif passif, le pluriel, le diminutif, etc., n’est pas exprimé indépendamment, mais que *maʕnā* ‘sens’ est exprimé ou plus précisément compris dans *lafḍ* ‘forme’ en entier. Autrement dit, /ḍarab+ū/ est composé de *kalimatayn* ‘deux mots’, selon Al-Astarabāḏī, car le sens global du verbe est composé de deux *lafḍ* ‘formes’, chacune avec un sens distinct mais surtout différent du sens global.

La première partie est composée par /ḍarab/ ‘[il] a frappé’; énoncé qui

représente le verbe ‘frapper’ au perfectif. Quant à la deuxième partie, elle est composée de l’énoncé /-ū/ qui dans ce cas-ci, est le ‘suffixe’ du pluriel. Par contre, le verbe /ḍarab/ ‘[il] a frappé’ n’est pas composé de *kalimatayn* ‘deux mots’, car il n’y a pas deux formes (parties) distinctes dans cet énoncé, et cela même en sachant que l’action du verbe est indiquée par ses segments, et que l’avènement de l’action du verbe au perfectif est introduite par les voyelles. La raison en est que la ‘racine’ et les voyelles, en tant que parties distinctes, n’ont aucune fonction morphologique. Ceci veut dire aussi, qu’un locuteur natif de l’arabe ne reconnaîtra jamais, du moins pas facilement, une ‘racine’ telle /šṛr/ par exemple et des voyelles comme /a-a/ ou /i/, etc. Par contre, /ʔal/ sera toujours reconnu comme l’article défini; de même que le ‘suffixe’ /-ū/ est la marque du pluriel des verbes en arabe.

C’est aussi là où entre en ligne de compte l’argument de ‘simultanéité’. Ainsi, /ḍarab+ū/ peut être prononcé en deux séquences successives et distinctes caractérisées par une pause entre /ḍarab/ et /ū/. Pour /ḍarab/, la prononciation se fait toujours en une seule séquence successive est simultanée sans aucune pause possible.

### 1.5. L’arabe, l’arabisant et la ‘racine’

- Au tout début, chez les grammairiens non arabe, on avait du mal à définir le mot, qu’on l’appelât ‘mot-radical’ ou ‘racine’ désignant par cela la forme de la

troisième personne au perfectif :

“Chez les auteurs de grammaires arabes, par exemple, de Pedro de Alcala (1505) à A. I. Silvestre de Sacy (1831), a régné un mode d’analyse qui faisait de la troisième personne masculin singulier du prétérit, telle KaTaBa, la seule racine possible” Rousseau (1987 : 341).

Tenue pour principe, cette façon de voir la ‘racine’ changera deux fois.

L’un des inventeurs<sup>4</sup> de la ‘racine’ en arabe est C. F. Volney (1757-1820) cité dans Rousseau (1987 : 341). Volney a inventé la ‘racine’ d’une manière, dirons-nous, fortuite. Volney s’était fixé trois objectifs. Parmi ces objectifs, il y avait celui de vouloir trouver un “découpage morphologique plus précis”.

Dans sa tentative d’atteindre ses trois objectifs, Volney entrevoit dès (1795) la présence d’un noyau consonantique porteur d’un sens. Ainsi, Volney cité dans Rousseau (1987 : 345) dit :

“tous sens très divers et néanmoins enveloppé sous une même forme ktb”

Toutefois, Volney ne désignera jamais la forme /ktb/ comme la ‘racine

---

<sup>4</sup> Pour avoir les détails quant au premier à avoir postulé une ‘racine’ pour l’arabe, les faits qui ont mené à l’invention de la ‘racine’ et toutes les personnes qui y avaient contribué, nous renvoyons le lecteur à Troupeau (1980) et Rousseau (1984 et 1987),

consonantique’, mais plutôt comme le mot (ce sont nos commentaires). La raison qui l’avait poussé à faire ainsi, est comme le précise Rousseau (1987 : 346) :

“Le seul concept pertinent après rectification, serait celui de “racine” qui reste confisqué pour désigner la forme pleine, canonique, KaTaBa”.

En dépit de cette tentative avortée, il reste que Volney est parmi les premiers à avoir appliqué ce nouveau mécanisme de découpage morphologique par décomposition et recomposition des ‘morphèmes’.

La méthode d’investigation nouvellement instaurée par Volney, et menant éventuellement au concept de ‘racine’ sera développée par le philologue F. Bopp (1823). Le point décisif du nouveau découpage morphologique proposé par Bopp fut “l’intervention du sanscrit et la technique descriptive importée avec lui qui l’a, sans conteste, rendue pensable.” (Rousseau, 1984 : 312). Ainsi, Bopp propose que “les racines sémitiques n’ont proprement aucune voyelle radicale.”( cité dans Rousseau (1984 : 311); cf. aussi Khabir, 1997).

Contrairement à Volney, c’est l’étude de la grammaire indienne qui a suscité chez Bopp l’idée d’introduire une ‘racine’ en arabe, aussi bien qu’en hébreu.

---

ainsi qu’aux ouvrages mentionnés dans la bibliographie.

À l'issue de ce survol rapide, on découvre que la 'racine' a été imposée à l'arabe et l'hébreu par deux voies différentes, mais surtout externes à la tradition grammaticale de ces deux langues sémitiques. La première vient de la quête, par Volney, d'un système "de découpage morphologique plus précis" pour décrire l'arabe et l'hébreu. Quant à la seconde voie, c'est tout simplement le transfert d'un procédé grammatical du sanscrit aux langues sémitiques.

### 1.6. La 'racine' : un cumul d'inconvénients

Par sa vulgarisation au cours des années qui suivirent Bopp, la 'racine' a évolué d'une notion abstraite et secondaire, à une notion, toujours abstraite, mais si *logique* dans la description de l'arabe qu'elle est devenue partout, et presque pour tous, première sur le plan morphologique. Ainsi, Cantineau (1950), pour lequel un mot en arabe est le produit d'un croisement d'une 'racine' et d'un schème (cf. Cohen, 1970), explique (p. 30) :

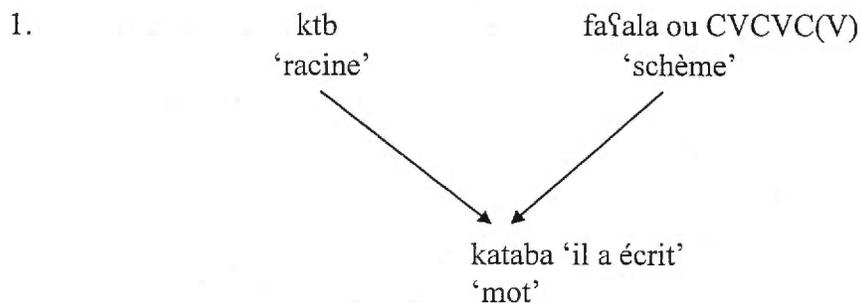
“Ainsi, quand de l'arabe *qitt* 'chat' on veut tirer un diminutif, on n'ajoute pas un suffixe comme dans le français 'chaton', mais de la racine *qitt* et sur le modèle du schème *fuṣayl* de diminutif, on tire un mot *qutayt* 'chaton' dont le radical est tout différent de celui de *qitt*”.

Donc, selon l'hypothèse de Cantineau, un mot en arabe n'est jamais premier. Autrement dit, le lexique de l'arabe n'est rien d'autre qu'un ensemble figé et

immuable de ‘racines’ et de schèmes, car comme le dit Cantineau (1955 : 74) :

“Le système des racines et le système des schèmes enveloppent dans leur réseau toute la masse du vocabulaire sémitique”.

Nul doute que, a priori, l’opération ‘racine’ × schème semble prédire correctement l’ensemble du vocabulaire arabe. Maintenant, que veut dire croiser une ‘racine’ et un schème ? Cette dérivation à la Cantineau peut être simplifiée par le schéma suivant.



Pour Cantineau, il suffit de “remonter à la racine” tel que /ktb/ par exemple, qu’on croiera avec le modèle du schème /faʿala/ pour obtenir le verbe /kataba/. Mais, l’expression “remonter à la racine” montre le caractère incontournable de la ‘racine’ chez Cantineau. La ‘racine’ semble avoir la priorité absolue sur le mot. La ‘théorie’ de Cantineau n’est pas aussi efficace et simple qu’elle parait. Il ne suffit pas de connaître toutes les ‘racines’ et tous les schèmes pour décrire la façon dont l’arabe

procède pour la formation des mots.

On ne pouvait trouver meilleure entorse à la prétendue simplicité de formation de mot en arabe que la notion même de croisement de la ‘racine’ et du schème. La première entorse vient de la dite ‘racine’.

Dire que la formation du diminutif en arabe se base sur des ‘racines’, c’est dire que l’arabe aurait par exemple une ‘racine’ /qʈʈ/ à laquelle s’attacherait une signification lexicale ‘chat’. Exprimé autrement, cela revient à dire que la ‘racine’ est originelle et première. Or, Cantineau (1950 : 121), nous met lui même en garde contre une telle interprétation :

“il ne faudrait pas croire que la notion de racine ait en sémitique un caractère historique, que ce soit un élément plus ancien et originel d’où les mots auraient été successivement dérivés”.

Mais suffit-il de signaler que la ‘racine’ n’a pas un “caractère historique” pour éviter une telle interprétation, alors qu’on fait de la ‘racine’ la base *logique* de tous processus de formation de mot en arabe ?

Si ‘racine’ /qʈʈ/ il y a, laquelle choisir : celle de /qʈʈ/ ‘chat’, celle de /qʈʈ/ ‘une part’ ou celle de /qʈʈ/ ‘jamais’. Le choix se portera automatiquement et naturellement sur le mot — la forme pleine — qui, faut-il le rappeler, est la base

*logique, originelle et première*. C'est ce mot qu'on décomposera ensuite, pour le besoin de la théorie, pour en tirer la 'racine'.

Le choix du mot comme base et qu'on décompose par la suite, n'est pas une méthode nouvelle que nous venons de découvrir à l'instant même. Tous les chercheurs, tout en utilisant la 'racine' comme base morphologique et / ou lexicale, le font et le disent implicitement ou explicitement. Ce sur quoi nous voulons insister, c'est que la 'racine' n'a de réalité qu'à l'intérieur du mot. Et sans le mot, la 'racine' n'est qu'une suite de consonnes impossible à prononcer, et comme nous l'avons précisé plus tôt, la 'racine' n'a aucun sens, ni lexical, ni morphologique (grammatical). C'est, entre autres, l'opinion défendue par Linell (1979 : 233) :

“Thus the root meaning ‘to write’ would be /ktb/ in Arabic. Of course, such a structure is not only phonotactically impossible in Arabic; it is universally unpronounceable.”

Et c'est aussi le point de vue d'Aronoff (1992 : 15 et 1994 : 40) :

“The most important thing about roots, in the sense for which I wish to reserve the term, is that they be morphologically unanalyzable. A root is what is left when all morphological structure has been wrung out of a form.”

C'est, encore une fois, dire que le prétendu *sens commun ou général* de la 'racine' n'est en réalité rien d'autre que celui du mot de base, comme dans /qitt/ 'chat'

d'où /qṭṭ/ 'chat', /katab/ '[il] a écrit' d'où /ktb/ 'écrire', /baṭal/ 'héros' d'où /btl/ 'héros', etc.

La seconde entorse provient de l'utilisation qu'on fait du système des schèmes (*awzān* 'formes canoniques' dans la tradition grammaticale arabe). Cette manière de croiser le *wazn* avec la 'racine' collectionne les inconvénients. D'abord, pourquoi la forme de base a le *wazn* /fiʕl/ → /qṭṭ/ 'chat', plutôt que l'un des deux autres *awzān* des trilitères sans augment : /faʕl/ ou /fuʕl/. On n'a absolument aucune indication, se rapportant uniquement au *wazn* ou à la 'racine', qui nous permette de dire, même implicitement, que la 'racine' /qṭṭ/ se croise avec le *wazn* /fiʕl/ et non pas avec les *awzān* /faʕl/ ou /fuʕl/.

La seule et unique indication, encore une fois, sur laquelle on peut se baser, est le mot. On notera trois entrées lexicales : /qṭṭ/ 'chat' spécifiée pour le *wazn* /fiʕl/, /qṭṭ/ 'une part' spécifiée aussi pour le *wazn* /fiʕl/ et /qṭṭ/ 'jamais' spécifiée pour le *wazn* /faʕl/. Pour le *wazn* /fuʕl/, il n'y a pas de mot \* /qṭṭ/.

Quant aux *awzān* du diminutif, du pluriel, des verbes, des noms, etc., ils sont imprévisibles et doivent être spécifiés lexicalement. On observera par exemple, que des mots comme /ʒabal/ 'montagne', /ʕuʕfur/ 'plante pour teindre', /ʕuʕfūr/ 'oiseau',

/ʕankabūt/ ‘araignée’, /ʕuθmān/ ‘nom propre’, /ʕuθmān/ ‘outarde’, /sulṭān/ ‘sultan’, etc., ont respectivement pour diminutif les formes suivantes : /žubayl/, /ʕuṣayfir/, /ʕuṣayfir/, /ʕunaykib/ ou /ʕunaykibīt/, /ʕuθaymān/, /ʕuθaymīn/ et /sulayfīn/. Au pluriel, ces mots ont les formes suivantes : /žibāl/, /ʕaṣāfir/, /ʕaṣāfir/, /ʕanākib/, /ʕuθmānūn/, /ʕaθāmīn/ et /salāfīn/. On observera donc qu’il n’y a pas un *wazn* du diminutif ou un *wazn* du pluriel, mais plusieurs *awzān* du diminutif, du pluriel, etc.

Cette diversité de ‘racines’, de ‘racines’ homonymes, synonymes et antonymes, et le nombre indéterminé, mais surtout imprévisible des *awzān* nous force d’emblée à reconnaître que la ‘racine’ n’est qu’une abstraction, et que l’arabe n’a pas un *wazn* ni même des *awzān* de diminutif, de pluriel, etc., mais plutôt des processus réguliers de formation de mot, soit à partir, soit en fonction d’autres mots, mais aussi d’un certain nombre de *awzān* spécifiés lexicalement.

À une même ‘racine’, correspond bien souvent deux ou plusieurs signifiés. Par exemple, les verbes /ḥasab/ ‘compter’, /ḥasib/ ‘croire’ et /ḥasub/ ‘devenir noble’, auraient une seule et même ‘racine’. Pour prouver que l’arabe n’est pas une langue à part, Toelle (1989) essaye de démontrer que bien des langues Indo-européennes ont, elles aussi, différents sens pour une même forme. Malheureusement, et alors qu’elle utilise le mot pour les exemples de français, elle prend la ‘racine’ pour l’arabe. Pire

encore, Toelle (ibid. : 272) veut rendre compte de cette homonymie en postulant que : ‘une même ‘racine’ y signifie dans des contextes divers...’. Puis en parlant de /žanab/ ‘éloigner’ → /žanb/ ‘côté’ (p. 280) ‘‘C’est encore cette notion de distance qui semble expliquer pourquoi cette racine est susceptible, dans certain contextes bien précis, de signifier l’impureté.’’ Puisque la ‘racine’ est une pure abstraction et est impossible à prononcer, il est difficile de voir en quoi consiste le ‘‘contexte’’ (cf. Khabir, 1997). Les mots peuvent apparaître dans différents contextes, les ‘racines’ jamais. Les mots peuvent être des entrées lexicales, les ‘racines’ jamais.

L’hypothèse de ‘morphèmes’ discontinus en arabe n’a pas séduit les seuls structuralistes. Certains générativistes aussi sont tombés sous le charme de cette hypothèse. Entre autres générativistes, McCarthy (1979)<sup>5</sup> propose qu’une forme en arabe se compose d’au moins trois morphèmes. Chacun de ces trois morphèmes occupe, à l’aide de la théorie de la phonologie autosegmentale (cf. Goldsmith 1976, voir aussi le chapitre IV de cette thèse), un niveau de représentation distinct si bien qu’un verbe comme /katab/ ‘[il] a écrit’, se verra attribuer :

(i) une mélodie consonantique (la ‘racine’ /ktb/)

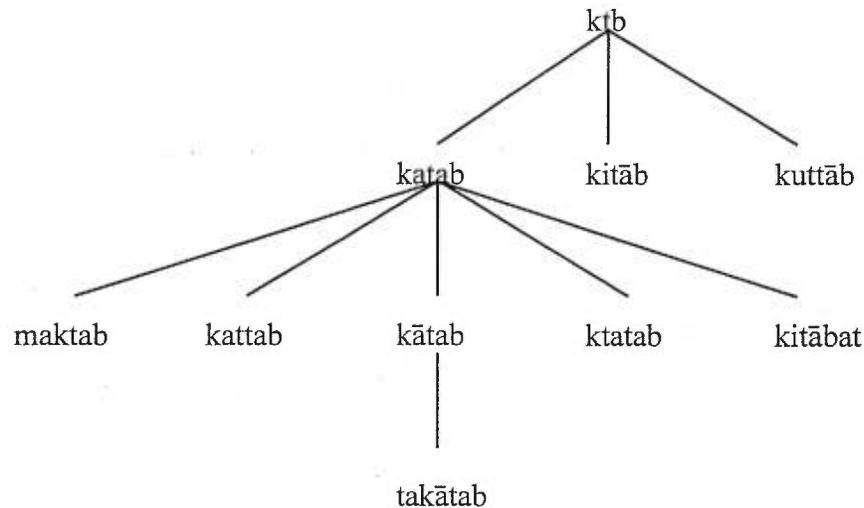
---

<sup>5</sup>L’opinion de McCarthy sur la nature des ‘patrons’ (Templates) a évolué depuis, et comme nous le verrons dans le troisième chapitre, McCarthy propose maintenant qu’un ‘patron’ doit être interprété en terme d’unités prosodiques authentiques : la more, la syllabe, le pied et le mot prosodique. Par contre, l’algorithme d’association reste le même.

- (ii) une mélodie vocalique (la voyelle /a/)
- (iii) un squelette, schème ou encore ‘patron’ (CVCVC où la séquence de positions étiquetées ‘‘C’’ et ‘‘V’’, correspond aux consonnes et voyelles), et éventuellement des affixes.

Dans le cadre théorique de la morphologie non-concatenative, McCarthy (1979) prétend qu’une entrée lexicale a une forme arborescente contenant toutes les formes apparentées morphologiquement. Le noeud au sommet de cet arbre est la ‘racine’. De la ‘racine’, on dérive les autres noeuds de l’arbre, soit directement, soit indirectement.

2.



On observe dans l’arbre lexical que /katab/ ‘[il] a écrit’, /kitāb/ ‘livre’ et /kuttāb/ ‘école traditionnelle’ sont dérivés directement de la ‘racine’. Les autres noeuds

ne sont dérivés de la ‘racine’ que par l’intermédiaire du noeud /katab/. Cependant, un tel arbre en apparence si bien structuré ne montre qu’une facette de l’entrée lexicale.

Il faut élaborer l’arbre lexical en (2), en spécifiant que /kitāb/ ne signifie pas uniquement ‘livre’, mais aussi ‘lettre’. Par ailleurs, /kitāb/ est un déverbatif, et s’il est déverbatif, c’est qu’il a un rapport, sinon sémantique, du moins formel avec le verbe /katab/ et non la ‘racine’ /ktb/. De plus, en quantifiant ou en diminuant /kitāb/, on obtient le pluriel /kutub/ ‘livres’, et le diminutif /kutayyib/. C’est dire que /kitāb/ est le singulier morphologique de /kutub/, au même titre que /kitāb/ est la forme morphologique non diminutive de /kutayyib/. Donc /kitāb/, /kutub/ et /kutayyib/, même s’ils partagent la même ‘racine’, n’ont aucun rapport morphologique avec cette ‘racine’, puisque, une fois de plus, la ‘racine est une abstraction. Par conséquent, /katab/, kitāb/, /kutub/ et /kutayyib/ sont des mots partageant entre eux, et non avec la ‘racine’, une relation sémantique et / ou formelle.

D’un autre côté, si /katab/ permet de dériver /kātab/ qui, à son tour, permet de dériver /takātab/, on peut légitimement prétendre que /maktabat/ est le féminin de /maktab/, car on a /maktab-/ plus /-at/ qui est le ‘suffixe’ du féminin en arabe. Or, si la forme /maktabat/ doit être mise en rapport sémantique avec un noeud dans l’arbre lexical, c’est avec le noeud /kitāb/ puisque /maktabat/ signifie ‘librairie; bibliothèque’

(lieu où en vend et lieu où en met les livres). Donc, il ne suffit pas qu'on ait deux formes formellement proches (comme maCCVC et maCCVC+at) pour dire que l'une est dérivée de l'autre, et qu'il y a une 'racine' d'où on dérive l'ensemble de l'entrée lexicale.

En somme, les problèmes qui se posent pour les modèles se servant de la 'racine' comme base morphologique, et comme entrée lexicale peuvent être résumés de la manière suivante.

- (i). Problème des formes existantes : il faut que toutes les formes reliées entre elles soient inscrites dans l'entrée lexicale, parce que rien ne permet de prédire par exemple que le *wazn* /faʕʕal/ existe, si seulement la 'racine' /ktb/ est donnée.
- (ii). Problème de la dérivation : si toutes les formes sont inscrites dans le lexique, il n'y a pas de 'dérivation'. Or, s'il n'y a pas de 'dérivation', quelles formes sont apparentées à quelles autres formes ? /katab/ à /kattab/ ? ou /katab/ à /ktb/ ?
- (iii). Problème de la relation formelle : la 'racine' n'est pas la seule relation formelle entre les formes existantes; c'est l'ensemble des *awzān*. Il est vrai que si on extraie les *awzān*, ce qui reste, c'est la 'racine'. Mais à quoi elle sert ? Connaître une 'famille morphologique' comme /kataba/ par exemple et, dirons-nous, ces frères et

soeurs, c'est connaître la 'racine' et tous les *awzān* qui existent dans cette famille.

- (iv). Problème du 'sens primaire' : quelquefois on peut associer un sens commun à tous les membres d'une 'famille morphologique', mais ce sens est tellement vague que sa relation aux sens précis des membres n'est ni systématique, ni prévisible.

## CHAPITRE II

### Morphologique et ‘morphophonologie’

#### 2.0. Introduction

La morphologie n'est pas une discipline nouvelle. Les grammairiens arabes, grecs, latins, etc., ont consacré une grande place, dans la description de leur langue, à ce que nous appelons traditionnellement ‘morphologie’.

#### 2.1. La morphologie

Il convient d'abord de noter que notre propos, dans ce chapitre, n'est pas de faire l'histoire détaillée de la morphologie. Nous ne prétendons pas non plus faire une présentation, même restreinte, des théories morphologiques développées ces 20 ou 15 dernières années<sup>1</sup>. Notre intention est de présenter quelques points qui nous semblent communs à toutes les théories morphologiques. Finalement, nous concluons par la présentation du modèle que nous avons adopté pour la description de l'arabe.

---

<sup>1</sup>Pour plus de détails quant au développement, et l'évolution de la théorie morphologique, nous référons le lecteur à, entre autres, Spencer (1991) et Carstairs-

Dans la linguistique contemporaine, l'âge d'or de la morphologie se situe aux alentours des années 40 et le début des années 50 (cf. Matthews, 1974). Toutefois, l'émergence de la théorie de la grammaire générative vers 1955 sonne le déclin de la morphologie (cf. Anderson, 1982). On ne saurait mieux décrire ce déclin que ne le fait Aronoff (1976 : 4).

“Within the generative framework, morphology was for a long time quite successfully ignored. There was a good ideological reason for this : in its zeal, post-*Syntactic Structures* linguistics saw phonology and syntax everywhere, with the result that morphology was lost somewhere in between.”

Dans le cadre de *Structure Syntaxique* (Chomsky, 1957), le lexique — aussi bien que la morphologie — a perdu son existence autonome, car on considérait que les unités lexicales pouvaient être décrites par les règles de réécriture. Ainsi, dans les premiers modèles de la grammaire transformationnelle, l'insertion lexicale était la dernière étape opérée par les règles de réécritures syntaxiques :

1. S  $\longrightarrow$  NP VP
- VP  $\longrightarrow$  V NP
- .
- .
- .
- V  $\longrightarrow$  courir, aimer ...

---

McCarthy (1992).

N ———> cheval, vitre ...

Toutefois, cet acharnement de la grammaire générative à nier au lexique, et par le fait même à la morphologie une existence autonome, n'a pas pu résister aux opérations que nous qualifions de 'évidence morphologique', et qu'on ne peut plus motiver ou conditionner par la phonologie ou la syntaxe.

La grammaire générative transformationnelle pouvait, jusqu'à un certain degré, museler les langues dites à morphologie moins riche comme l'anglais par exemple. Elle se devait cependant de reconnaître pour des langues à morphologie plus complexe tel l'allemand, une composante morphologique distincte, mais surtout autonome de la composante syntaxique et phonologique. C'est cette 'évidence', qui, à notre avis, avait amené Wurzel (1970) à admettre l'existence d'une morphologie autonome. C'est encore cette 'évidence' qui a poussé Chomsky (1970) à restaurer l'indépendance du lexique ou bien, pour reprendre les termes d'Anderson (1982), a suggéré l'indépendance de la syntaxe et de la structure du mot (dérivation). C'est par ailleurs cette 'indépendance' qu'Aronoff (1976 : 5) a nommé le "retour à la morphologie" et "déclaration du domaine de la morphologie" (ibid. p. 6).

## 2.2. L'hypothèse lexicaliste

Même si Aronoff (1976, 1992 et 1994) considère “Remarks on Nominalization” (Chomsky, 1970) comme une reprise du chapitre 8 d’*Aspects of the Theory of Syntax* (Chomsky, 1965), il reste que “Remarks” est estimé par tous comme l’élément déclencheur de la résurrection de la morphologie (cf. Hammond et Noonan, 1988). Cependant, il faut admettre à l’instar d’Aronoff que Chomsky n’a nullement proposé une théorie de la morphologie. Ce que Chomsky a suggéré, dans “Aspects” ou “Remarks”, est l’autonomie du lexique.

En fait, pour être plus précis, Chomsky (1965 et 1970) exploite, pour justifier son approche lexicaliste, les différences entre les gérondifs et les nominaux dérivés; ces différences, productivité syntaxique, régularité sémantique et structure interne des mots, sont telles que les dérivés nominaux ne peuvent plus, selon Chomsky, être considérés comme un résultat d’une transformation à partir d’un verbe. Pour cette raison, Chomsky propose que les nominaux (essentiellement, les mots morphologiquement complexes) soient formés dans le lexique.

Mais au-delà du débat concernant l’autonomie de la morphologie, l’hypothèse lexicaliste a engendré deux courants qui ont, à notre avis, marqué la théorie morphologique. Pour cela, nous allons mettre l’emphase, en particulier, sur les deux interprétations de l’hypothèse lexicaliste, car nous pensons que ces dernières

•  
 présentent la tendance générale de la théorie morphologique de nos jours. Par la suite, cela nous permettra de présenter les raisons de ces deux interprétations de l'hypothèse lexicaliste.

Jackendoff (1972) est, sans contredit, le premier à avoir interprété "Remarks". Dans son hypothèse qu'on nomme généralement *hypothèse lexicaliste étendue* (cf. Scalise, 1984), Jackendoff (1972 : 13) propose que les règles de transformations syntaxiques ne peuvent plus opérer sur les unités purement lexicales. Autrement dit, les processus dérivationnels ne sont plus du domaine de la syntaxe. Malgré tout, il reste que cette première tentative est, comme "Remarks", une hypothèse militant plus en faveur d'un module lexical autonome que militant en faveur d'une composante morphologique autonome.

Par contre, le premier essai à avoir tracé les grandes lignes d'une éventuelle théorie morphologique autonome, est celui proposé par Halle (1973). Selon ce dernier, puisque la grammaire doit être le reflet de la connaissance qu'un locuteur a de sa propre langue, le module lexical doit pouvoir rendre compte de cette connaissance : les mots eux-mêmes, les structures internes de certains mots et l'ordre des 'morphèmes'.

•  
 Selon, l'hypothèse de Halle (1973), dans *Prolegomena to a Theory of Word Formation*, la formation de mots est en interaction complète avec le lexique (principalement, la formation de mots morphologiquement complexe). Il est vrai que

*Prolegomena* était présenté de manière “programmatische” (cf. Scalise, 1984 et Spencer, 1991), mais il reste que cette hypothèse avait jeté les premiers jalons pour le développement de la théorie morphologique.

Donnant une grande importance au lexique, Halle (1973) met au point un mécanisme qui comporte : une liste de morphèmes, des règles de formation de mots, un filtre, et un dictionnaire. Les morphèmes sont, selon Halle, les unités dont le lexique est composé. Il est à noter aussi que la liste des morphèmes contient obligatoirement les morphèmes dérivationnels aussi bien que les morphèmes flexionnels. De plus, chaque morphème, dans cette liste, est représenté entre crochets [—]. Les catégories majeures sont étiquetées “V” pour les verbes, “N” pour les noms, etc., alors que les suffixes (affixes en général) sont étiquetés “suffixe”. Ainsi, une liste de morphèmes à la Halle aurait, par exemple, l’apparence suivante :

## 2. Liste des morphèmes.

a. [garçon] <sub>N</sub>	b. [mange] <sub>V</sub>	c. [-ment] <sub>suffixe</sub> ...etc.
[fille] <sub>N</sub>	[marche] <sub>V</sub>	[-ion] <sub>suffixe</sub> ...etc.
[maison] <sub>N</sub>	[regarde] <sub>V</sub>	[-age] <sub>suffixe</sub> ...etc.
.	.	.
.	.	.
.	.	.
etc.	etc.	etc.

Le lexique étant composé uniquement de morphèmes, les deux questions suivantes se posent :

- (i) Comment un locuteur distingue-t-il un mot véritable (qui existe dans sa langue) d'un mot potentiel (qui n'existe pas dans la langue, mais qui peut être formé).
- (ii) comment ce même locuteur arrange-t-il les morphèmes en une séquence bien ordonnée ? Par exemple, comment *réarmement* est construit *ré-arme-ment* et non pas *arme-ré-ment* ?

Halle (1973) répond à cela par l'introduction des Règles de Formation de Mots (RFM). Les RFM vont spécifier la manière dont on construit un mot à partir d'un autre mot. Donc, les RFM vont faire en sorte qu'on aura la présentation suivante.

3. a. Formation d'un mot, à l'aide des RFM,  
à partir de morphèmes

re + cevoir  
[re + thème]<sub>v</sub>

b. Formation d'un mot, à l'aide des  
RFM, à partir d'un autre mot

transform + ation  
[verbe + ation]<sub>N</sub>

Il est vrai que les RFM sont l'une des innovations majeures dans *Prolegomena*. Cependant, il faut avouer que ces RFM sont trop puissantes, et tout ce qu'elles

gènèrent, ne représente pas nécessairement des mots véritables. Les RFM peuvent générer des mots comme ci-dessous.

4.	a.	dériv+ation	————→	dériv+ation(n)+el
		transform+ation	————→	transform+ation(n)+el
		not+ation	————→	not+ation(n)+el
	b.	assimil+ation	————→	*assimil+ation(n)+el
		concaten+ation	————→	*concatenation(n)+el
		factur+ation	————→	*factur+ation(n)+el

Pour éviter cette irrégularité dans la formation de mot, Halle (1973) propose la notion de Filtre. Le rôle du filtre, est de spécifier à l'aide de traits le caractère plus ou moins idiosyncrasique des mots. Le filtre aura donc accès à des traits du genre [ $\pm$  lexical] pour spécifier ces idiosyncrasies. Autrement dit, les RFM s'appliquent sans contrainte, car avec l'aide de la liste des morphèmes, les RFM vont former des mots qui ne présentent aucune anomalie du point de vue syntaxique, phonologique, morphologique et sémantique, sauf que ces mots n'existent pas dans la langue, mais sont potentiels (possibles). C'est à ce moment qu'intervient le Filtre en marquant des mots comme en (4 b) par exemple, avec l'étiquette [- insertion lexicale]. Donc, le filtre permet, dans la théorie de Halle (1973), de rendre compte de la productivité des RFM, puisqu'il ajoute de l'information aux mots formés par les RFM.

La dernière composante du modèle “programme” de Halle (1973) est le Dictionnaire. Ce dernier contient les morphèmes que ni les RFM, ni le Filtre n’ont modifié, de même que les mots qui ont été modifiés soit par les RFM, soit par le Filtre.<sup>2</sup>

C’est *Prolegomena* qui, comme nous venons de le voir, a pavé la voie au développement d’une théorie morphologique autonome dans le cadre de la grammaire générative. La morphologie se voit finalement dotée de cette autonomie avec la parution de *Word Formation in Generative Grammar* (Aronoff, 1976).

Influencé par l’hypothèse lexicaliste (Chomsky, 1970) où il a été établi que la syntaxe doit prendre le mot comme base (signe minimal; cf. aussi Postal, 1969), Aronoff (1976) milite en faveur du mot comme base lexicale pour la composante morphologique. L’objection d’Aronoff sur l’utilisation des morphèmes comme base lexicale vient de la définition qu’on donne à ces derniers : “la plus petite unité porteuse de sens”.

---

<sup>2</sup>Il est certes vrai que nous n’avons présentés *Prolegomena* que partiellement, car nous n’avons pas décrit la manière dont les RFM forment les mots complexes, la manière dont le Filtre spécifie les exceptions et les informations idiosyncrasiques, la redondance qu’introduit dans le système la liste des morphèmes et le dictionnaire, etc., sans compter les critiques qu’a soulevé cette hypothèse (cf. Jackendoff, 1975; Aronoff, 1976; Hammond et Noonan, 1988; Carstairs, 1992 entre autres). Cependant, notre présentation de *Prolegomena* est largement suffisante pour les observations que nous voulons en tirer.

Aronoff (1976 : 8-15) démontre qu'il y a des unités qui sont considérées comme des morphèmes, mais qui n'ont aucun sens. Selon Aronoff, même si le préfixe /re-/ est associé généralement au sens "faire de nouveau", des verbes comme *réduire*, *résumer*, *recevoir*, *remettre*, etc., sont sémantiquement différents, parce que le sens n'est pas constant dans tous les verbes qui ont le préfixe /re-/.

Puisqu'il est impossible d'assigner un sens aux 'morphèmes' *ré-duire*, *ré-sumer*, *re-cevoir*, Aronoff (1976 : 14) dit :

"The hypothesis that morphemes are the "minimal meaningful elements of language" cannot be maintained even in any of its most contorted variants."

• Donc, contrairement à Halle, Aronoff (1976) n'utilisera que le lexique (dictionnaire) à base de mots, et n'aura pas une liste de morphèmes. Ceci permettra à Aronoff d'éviter la redondance qu'introduisait dans le système l'utilisation de la liste des morphèmes et du dictionnaire.

Par ailleurs, alors que Halle (1973) incorpore dans le lexique la flexion et la dérivation, Aronoff (1976) ne traite dans le lexique que la morphologie dérivationnelle. Cela est dû au fait que les affixes chez Aronoff ne sont pas inscrits dans le lexique, alors que Halle (1973) les traite dans la liste des morphèmes.

•

S'il y a une notion qu'Aronoff (1976) a empruntée à Halle, c'est celle des RFM. Cependant, Aronoff (1976) a mis certaines contraintes sur les RFM qui, rappelons-le, étaient trop puissantes dans le modèle de Halle. Puisque Aronoff utilise le mot comme base pour le lexique, les RFM n'ont accès qu'à l'information associée aux mots inscrits dans le lexique. De plus, les RFM ne s'appliquent qu'une seule fois. Autrement dit, un locuteur d'une langue donnée n'appliquera pas la même RFM à chaque fois qu'il aura à former un mot complexe, car, une fois formé, le mot en question sera inscrit dans le lexique tel quel. Par ailleurs, puisque le lexique chez Aronoff contient uniquement des mots (catégories majeures : verbes, noms, adjectifs, etc.), les affixes n'en font pas partie. Donc, les affixes relèvent en d'autres termes des RFM qui les rattachent à la base lexicale (mot). Ainsi, les mots chez Aronoff (1976) sont inscrits dans le lexique, alors que les affixes sont adjoints aux mots par les RFM.

Pour résumer les deux modèles que nous venons de voir, on peut dire que :

- A.
- (i). Le modèle de Halle (1973) est un modèle qui a comme base les morphèmes
  - (ii). Le modèle d'Aronoff (1976) est un modèle qui a comme base le mot
- B.
- (i) Le modèle de Halle (1973) traite la flexion et la dérivation dans le lexique (liste des morphèmes)
  - (ii). Le modèle d'Aronoff (1976) ne traite dans le lexique que la dérivation

Ainsi, à la lumière du résumé de ces deux modèles, on observera que l'hypothèse lexicaliste (Chomsky, 1970) a été interprétée de deux manières.

La première interprétation est celle qu'on appelle l'*hypothèse lexicaliste forte*. Cette interprétation est celle de, entre autres, Halle (1973), Jackendoff (1975), McCarthy (1979), Kiparsky (1982), Selkirk (1982), Scalise (1984), Ford et Singh (1991), etc.

La deuxième interprétation est celle qu'on nomme l'*hypothèse lexicaliste faible*. Cette interprétation est celle de, entre autres, Chomsky (1970), Aronoff (1976), Anderson (1982), Mohanan (1982), etc.

Il est certes vrai que "Remarks" et les deux interprétations qu'on en a fait, ont contribué à la "résurrection" de la morphologie. Il est aussi vrai que la morphologie est devenue plus indépendante par rapport à la syntaxe. Toutefois, cette autonomie de la morphologie n'est que partielle, parce qu'il reste à clarifier l'autonomie de la morphologie par rapport à la phonologie, et ce d'autant plus qu'il y a une interrelation très étroite entre ces deux composantes de la grammaire. C'est cette interrelation qu'on qualifie généralement de 'morphophonologie'.

### 2.3. La ‘morphophonologie’

La plupart des langues présentent des alternances ‘‘morphophonologiques’’. C’est-à-dire, qu’il y a lors d’une opération morphologique, a un ou plusieurs phonèmes qui peuvent remplacer un seul et même ‘morphème’. Par exemple, l’alternance  $f \sim v$  en anglais comme *leaf* ~ *leaves*,  $k \sim s$  en français comme *électrique* ~ *électricité*,  $\bar{a}n \sim \bar{i}n$  en arabe comme *ʕuθmān* ~ *ʕuθaymīn* ‘outarde (diminutif)’. Cependant, si ces alternances ne se manifestent pas à chaque fois qu’on applique le même processus morphologique, comme *cuff* ~ *cuffs*, *antique* ~ *antiquité* et *ʒawʕān* ~ *ʒuwayʕān* ‘affamé (dim.)’, on dira que  $f$  de *cuff*,  $k$  d’*antique* et  $\bar{a}n$  de *ʒawʕān* sont morphologiquement différents de  $f$  de *leaf*,  $k$  d’*électrique* et  $\bar{a}n$  de *ʕuθmān*. Mais phonologiquement, on dira qu’on a les mêmes phonèmes :  $f$ ,  $k$  et  $\bar{a}n$ . Donc, c’est ce changement dans la structure phonémique des ‘morphèmes’ qu’on appelle alternance ‘morphophonologie’<sup>3</sup>.

La ‘morphophonologie’ est, depuis Beaudoin de Courtney (1895), le centre d’un débat qui a soulevé beaucoup de questions. Parmi celles-ci, il y en a une qui est loin d’être close : doit-on, dans la grammaire universelle, reconnaître ou non un statut autonome à la ‘morphophonologie’ ?

---

<sup>3</sup>Les alternances que nous venons de décrire ont, dans la littérature (cf. Troubetzkoy,

C'est à cette question que nous tenterons de répondre dans cette section. Nous tenterons d'abord d'introduire les différentes hypothèses sur le domaine auquel devrait appartenir la 'morphophonologie'. C'est-à-dire, doit-elle être autonome, incorporée à la phonologie ou à la morphologie ? Nous déduirons ensuite que les alternances 'morphophonologiques' non gouvernées par une condition de bonne formation phonologique (non-automatiques) doivent faire partie du domaine de la morphologie.

### 2.3.1. Une discipline autonome

D'abord, c'est à N. S. Troubetzkoy (1929) qu'on doit l'instauration du domaine de la 'morphophonologie'. Remarquant que la majorité des langues Indo-européennes, en particulier les langues slaves, comportaient des alternances combinatoires du point de vue phonique, Troubetzkoy (ibid. 1 : 85) suggère alors :

“À côté de la phonologie, qui étudie le système des phonèmes considérés comme étant les idées acoustico-motrices, significatives dans une langue donnée, les plus simples, et de la morphologie, qui étudie le système des morphèmes, la grammaire doit comprendre encore un chapitre particulier, qui étudie l'utilisation morphologique des différences phonologiques, et qui peut être appelée la 'morphophonologie' ou, en abrégé, la 'morphologie'”.

---

1929, Kilbury 1974 et 1976 entre autres), le nom particulier de “morphophonèmes”.

En plus du domaine syntaxique, on aura donc trois autres domaines : le domaine de la phonologie, le domaine de la ‘morphophonologie’, et le domaine de la morphologie. Mais ce qui rend ces domaines particuliers, c’est leur caractère indissociable, car la ‘morphophonologie’, en tant que domaine autonome dans la grammaire, aura pour objectif d’étudier les différences phonologiques dont se sert la morphologie<sup>4</sup>.

Du reste, l’instauration d’un tel domaine en linguistique a été jugé inutile et redondante par de nombreux linguistes<sup>5</sup> tels Kuryłowicz (1949), Halle (1959), Martinet (1965), Chomsky et Halle (1968), Wurzell (1970), Linell (1979), Mohanan (1982), Kiparsky (1982), Singh (1997), etc.

### **2.3.2. Une discipline liée à la phonologie**

Dire que la ‘morphophonologie’ doit être liée à la phonologie est une idée à laquelle tient la théorie de la phonologie générative et sa variante, la phonologie

---

<sup>4</sup>Nous n’aborderons pas dans ce chapitre la position des structuralistes américains, car, exception faite de l’utilisation de nouveaux termes tels ‘‘morphé’’, ‘‘allomorphé’’, ‘‘niveau morphophonémique’’, etc., la position de ces derniers est, en ce qui concerne l’autonomie de la ‘morphophonologie’, la même que celle de Trubetzkoy. Pour une étude détaillée de la période structuraliste, nous référons le lecteur à l’excellent ouvrage de Kilbury (1976).

<sup>5</sup>Ces linguistes sont cités en groupe, uniquement parce qu’ils sont d’accord pour dire que l’autonomie de la ‘morphophonologie’ n’est pas souhaitable ou nécessaire, et non pas parce que leur position sur le domaine auquel devrait appartenir la

lexicale. C'est Halle (1959) qui est le premier à avoir formulé (implicitement) cette idée. C'est par ailleurs, dans Chomsky et Halle (1968) que cette opinion est devenue claire : la 'morphophonologie' est intégrée à la phonologie. Ceci, parce que dans le modèle de *Sound Pattern of English*, toute forme dérivée a comme point de départ une forme sous-jacente à laquelle s'attache toute l'information nécessaire à l'application d'une 'règle' phonologique. Cet état de fait, permet à la 'règle' phonologique d'effacer un segment, de substituer un segment à un autre, d'insérer un segment dans une position vide, d'altérer l'ordre des segments, etc. L'information nécessaire permettant à une 'règle' phonologique de faire toutes ces opérations et bien d'autres, concerne plusieurs aspects dont voici quelques-uns.

(i) La prononciation où deux mots comme *divine* et *divinity* ont la même forme sous-jacente : /divIn/. La voyelle /I/ représente, dans ce cas, ce qu'on appelle un segment abstrait. Et, puisqu'aucune 'règle' purement phonologique ne peut prédire la manière dont les locuteurs de l'anglais prononceraient ces deux mots, la présence de /I/ dans la forme sous-jacente permet à la phonologie d'avoir la bonne forme de surface. Donc, la voyelle /I/ fonctionne comme un diacritique.

(ii) L'utilisation de la forme sous-jacente pour déclencher l'application d'une 'règle' phonologique dans certains environnements. Par exemple, l'allemand où [d] final n'est pas possible comme *bund* ~ *bundes*. L'article défini en arabe est un autre

---

'morphophonologie' est la même.

- exemple. Lorsque l'article défini [ʔal] est suivi d'une consonne coronale, la consonne latérale s'assimile à la consonne coronale qui l'a suit comme dans /ʔal+šams/ → /ʔaššams/ 'le soleil'.
- (iii) L'utilisation de l'approche allomorphique. En d'autres termes, motiver par une 'règle' phonologique dite d'allomorphie ce qui semble être un cas morphologique ou lexical telle l'alternance  $k \sim s$  en français,  $f \sim v$  en anglais, l'umlaut en allemand ou la métathèse et la syncope en arabe (voir à ce sujet Brame, 1970) comme /madada/<sub>[+métathèse]</sub> → /maadda/ → /madda/ 'il a tendu', alors que /madad/ 'renfort' sera marqué [-métathèse], par une 'règle' de redondance lexicale, pour avoir la bonne forme de surface [madad] 'renfort'.

Incorporer la 'morphophonologie' dans la phonologie rend, comme nous venons de le voir, la description et l'analyse des langues naturelles opaque. Pire encore, cette opacité va jusqu'à faire croire qu'un processus de formation de mot morphologique tout à fait régulier comme n'en étant pas un. Ainsi, en arabe, le participe présent et tous les noms quadrilitères de la forme CVCCVC ne sont pas considérés comme faisant partie de la morphologie nominale de l'arabe (cf. McCarthy, 1993 entre autres). Or, les participes présents et les noms quadrilitères participent à toutes sortes de relations morphologiques. Par exemple, à un participe présent comme /kātib/ 'écrivain' correspond le diminutif /kuwaytib/, le pluriel /kuttāb/ et aussi le

genre féminin /kātibat/. De même, aux noms quadrilitères comme /χanžar/ ‘dague’ correspond le pluriel /χanāžir/ et le diminutif /χunayžir/.

### 2.3.3. Une discipline liée à la morphologie

Il est à présent clair que le grand nombre d’alternances ‘morphophonologiques’ dans les langues ne peut pas être étudié uniquement par la phonologie. De même, il est clair que, aussi loin qu’on puisse aller dans les arguments pour mettre une frontière entre le domaine de la morphologie et le domaine de la phonologie, il y aura toujours une interrelation entre la morphologie et la ‘morphophonologie’ avec la phonologie. Cependant, cette interrelation ne saurait être un obstacle à l’instauration de frontière entre les domaines.

Pour ce faire, il faut d’abord distinguer deux types d’alternances ‘morphophonologiques’ :

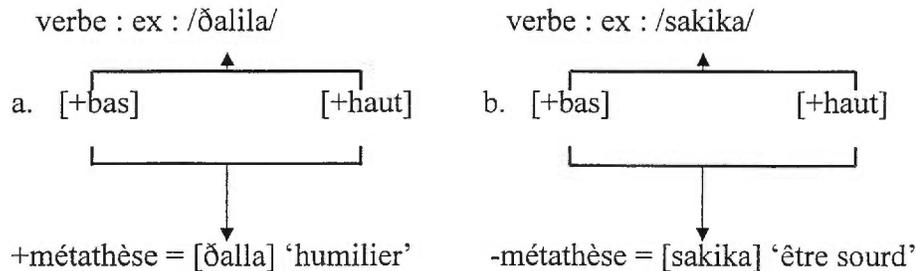
- 
- (i) les alternances automatiques
- (ii) les alternances non-automatiques.

Nous pensons que cette distinction n'est pas difficile à établir, car ces alternances sont généralement caractérisées par un ensemble de propriétés dont voici quelques-unes.

•  
Premièrement, les alternances 'morphophonologiques' ne sont pas toujours conditionnées phonologiquement (cf. Ford et Singh, 1982). Ceci veut dire qu'une alternance 'morphophonologique' n'est pas un critère pour juger de la bonne formation phonotactique d'un mot (cf. Linell, 1979 : 119). Par exemple, les verbes doublés en arabe de la forme  $CVC_iVC_i$  subissent une métathèse puis une syncope lorsqu'on les conjugue à la troisième personne du singulier masculin et féminin, et à la deuxième personne du pluriel masculin (cf. Brame, 1970). Donc, un verbe comme /*ḍalila*/ subira la métathèse comme en (6a). Cependant, sachant que la forme de base (primaire) de tous les verbes trilitères, qu'ils soient doublés ou non, en arabe est CVCVC, la métathèse ne saurait être une condition phonotactique *sine qua non* à la bonne formation des verbes doublés en arabe. Ainsi, une forme de surface comme \*[*ḍalila*] serait phonologiquement correcte, puisqu'elle ne viole aucune contrainte phonotactique de l'arabe, d'où l'existence de verbes qui ne subissent pas la métathèse comme en (6b).

•

5.



Deuxièmement, il est très rare qu’une alternance ‘morphophonologique’ s’applique à l’ensemble des mots d’une même catégorie. Par exemple, lorsqu’on ajoute, en arabe, l’article défini à un nom qui commence par une consonne coronale, il y a généralement assimilation de la consonne [l] de l’article défini. Ainsi, /ʔal+zabūn/ → [ʔazzabūn] ‘le client’. Par contre, dans /ʔal+žabal/ la consonne /l/ de l’article défini ne subira pas d’assimilation même si elle est suivie d’une consonne coronale. Donc, la forme phonétique sera toujours [ʔalžabal] ‘la montagne’. Un autre exemple d’alternance ne s’appliquant pas à l’ensemble des mots d’une même catégorie, est celui de l’anglais où on a des cas comme *safe* ~ *safes* par rapport à *knife* ~ *knives*.

Troisièmement, une alternance ‘morphophonologique’ ne correspond en aucun cas à une stratégie de réparation. C’est-à-dire, qu’une alternance ‘morphophonologique’ n’est jamais utilisée pour réparer une séquence mal formée. En français, *élastique* se nominalise en *élasticité*. Par contre, *antique* se nominalise en

*antiquité*. En arabe, les noms dont la forme est /faʕalān/ ont le diminutif en /fuʕaylān/ comme *qaṭawān* ‘qui marche à petits pas’ a le diminutif en *qūṭaywān*, mais *karawān* ‘coulis (oiseau échassier)’ a le diminutif en *kuraywīn*.

Ceci étant, nous en convenons que l'énumération des propriétés caractérisant les alternances ‘morphophonologiques’ ne rend pas la distinction entre les alternances automatiques et les alternances non-automatiques plus facile, encore moins la distinction entre les domaines. Cependant, observant que les propriétés qui caractérisent ces alternances sont presque similaires, nous pensons qu'il est aisé de les assembler sous une même bannière. Cette bannière, serait le principe suivant (cf. Singh, 1987).

#### 6. Principe d'alternances phonologiques :

Pour qu'une alternance soit phonologique, il faut qu'elle soit motivée par une condition de bonne formation phonologique

En se basant sur ce principe, voici à présent des exemples mettant en jeu des alternances automatiques, et des alternances non-automatiques.

## 7. Alternances automatiques

arabe	:	dalw	—	dila''ʔ <sup>6</sup> w/ʔ	
allemand	:	hund	—	hundes	t/d
anglais	:	long	—	longer	ŋ/ŋg

Notons que toutes les alternances en (7) sont motivées par une condition de bonne formation phonologique. En arabe, une séquence composée d'un glide en position finale et précédé d'Alif /'ʔ/ n'est pas permise. Donc, \*'' G #. L'allemand, ne tolère pas qu'un mot se termine par un /d/ final. Donc, \*d#. L'anglais n'admet pas [g] dans sa coda. Donc, \*ng\$.

Dans les exemples en (8), aucune alternance 'morphophonologique' n'est automatique. Donc n'étant pas gouvernées par une condition de bonne formation phonologique, ces alternances ne peuvent faire partie que de la morphologie.

## 8. Alternances non-automatiques.

arabe	:	qawal	—	qa''l	w''
anglais	:	knife	—	knives	f/v
français	:	électrique	—	électricité	k/s

---

<sup>6</sup>Une discussion détaillée sur le Alif /'ʔ/, son statut et sa fonction sera donnée dans le

• Ceci étant dit, la théorie à laquelle nous souscrivons s'insère dans le cadre de l'hypothèse lexicaliste forte. La théorie présentée dans "Propédeutique morphologique" (Ford et Singh, 1991) et *Pace* Panini (Ford, Singh et Martohardjono, 1997) a comme base lexicale le mot. Ce modèle ne se sert pas de notions telles que 'racine', 'thème', 'lexème', 'morphème', 'dérivation', 'flexion', etc.

Selon ce modèle, une relation morphologique entre deux mots, dans une langue, peut être décrite par une règle nommée Stratégie Morphologique (SM) ayant la forme suivante.

•

9.  $(X)_\alpha \longleftrightarrow (X')_\beta$

Selon les auteurs de ce modèle, la SM peut être décrite de la manière suivante.

- (i) X et X' sont des mots
- (ii)  $\alpha$  et  $\beta$  sont des catégories morphologiques
- (iii)  $\longleftrightarrow$  indique une implication bidirectionnelle dans la formation de mot.
- (iv) X' est la fonction sémantique de X
- (v) ' indique la différence formelle entre les deux unités impliquées dans l'opération morphologique
- (vi) ' peut être nulle si  $\alpha \neq \beta$

---

chapitre suivant.

## CHAPITRE III

### Le pluriel brisé en arabe

#### 3.0. Introduction

Les grammairiens arabes avaient divisé le lexique en trois classes : les noms, les verbes et les particules (cf. Chapitre I). La catégorie “nom” comprend les substantifs et les adjectifs. Le terme arabe *wazn*<sup>1</sup> (littéralement ‘poids’) ‘forme canonique’ renvoie à la notion de schème, template, gabarit, etc. Par exemple, un nom trilitère monosyllabique aura le *wazn* /faʕl/ comme dans /kalb/ ‘chien’ pour un substantif et /ḍaxm/ ‘gros’, imposant’ pour un adjectif. Quant aux quadrilitères et aux quintilitères, on copiera la dernière consonne du *wazn*. Ainsi, /ʕanbar/ ‘ambre’ et /salhab/ ‘grand (taille)’ auront le *wazn* /faʕlal/. Donc, les consonnes /f/, /ʕ/ et /l/ dans le *wazn* représentent successivement la première, la deuxième et la troisième consonne d’un mot donné. Finalement, lorsqu’un mot comprend un augment, le *wazn*

---

<sup>1</sup> Une discussion plus détaillée sur la notion du *wazn* ‘forme canonique’, sa fonction et l’utilisation qu’on en fait dans la tradition grammaticale arabe sera donnée dans le chapitre IV.

du mot en question comprendra aussi le même augment (cf. Chapitre IV). Par exemple, /narʒis/ ‘narcisse’ a un *wazn* /naʃʃil/.

Les noms en arabe prennent le genre, le nombre et le cas. Il y a deux genres en arabe : le masculin et le féminin. Le masculin n’a pas une marque spécifique. Le féminin est marqué en général par /-at/. Cependant, certains noms peuvent avoir le féminin en /āʔ/ comme /zarqāʔ/ ‘bleue’. Concernant le nombre, on notera qu’il y a le singulier, le duel et le pluriel. Quant au cas, on observera qu’il y a le cas nominatif, le cas accusatif et le cas génitif. Le nominatif est formé par la marque /-u/ comme dans /walad+un/ ‘garçon’ et /bint+un/ ‘fille’. La consonne /-n/ qui suit la voyelle qui marque le cas est nommée dans la tradition grammaticale arabe *Al-tanwīn* ‘la nounation’. Cette ‘nounation’ est la marque de l’indéfini. Ceci dit, l’accusatif est marqué par /-a/ comme dans /ṣaḥrāʔa/ ‘rousse’. Le génitif est marqué par /-i/ comme dans /minqārin/ ‘bec’. Par ailleurs, puisque le cas en arabe ne joue aucun rôle dans la formation du pluriel, nous n’aborderons pas ce sujet dans notre thèse.

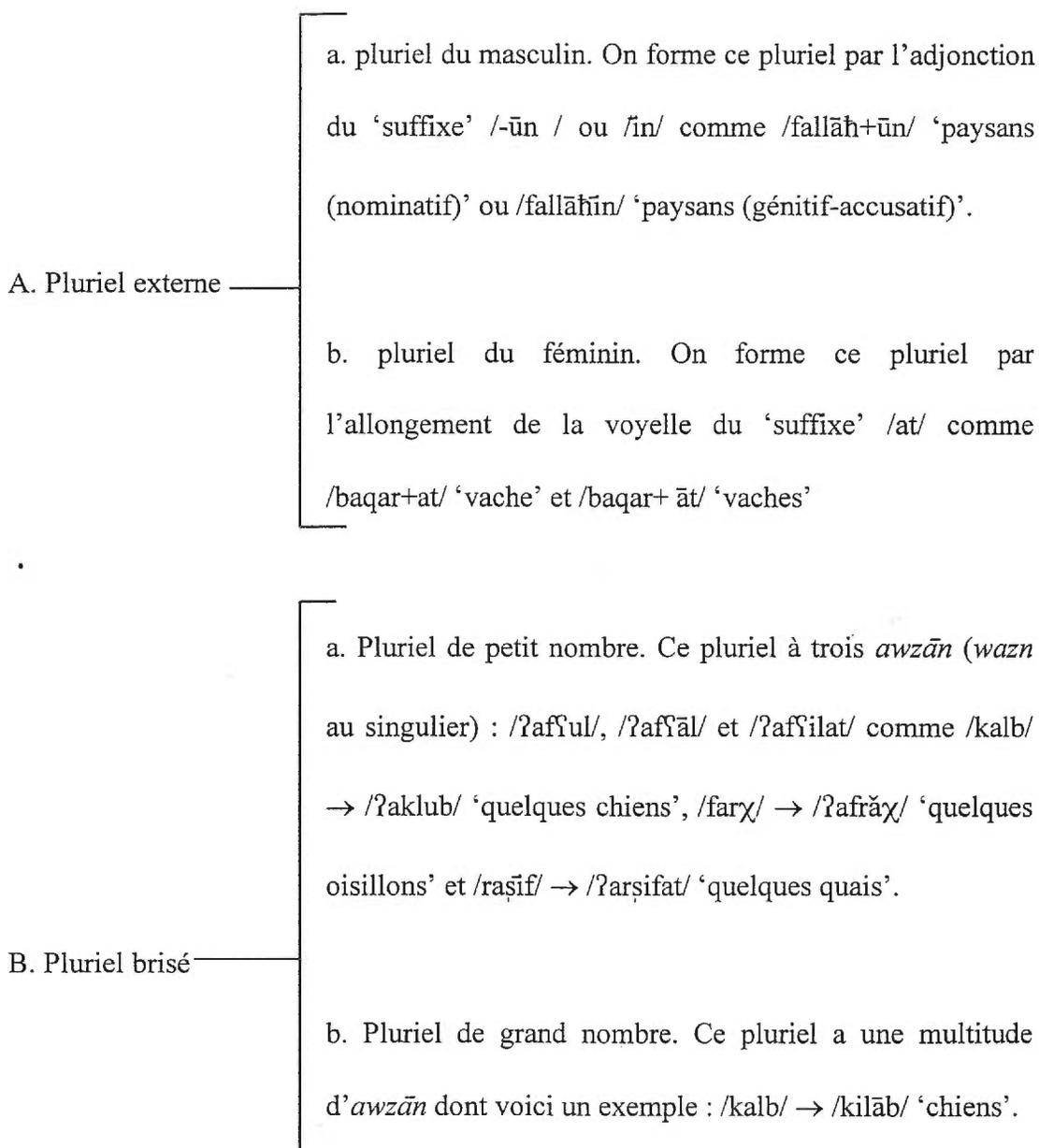
Dans la Tradition Grammaticale Arabe (TGA), on distingue entre trois catégories majeures de pluriels :

A. Al-ḡamʿ al-sālim (littéralement, ‘le pluriel sain’) ‘le pluriel externe’

B. ḡamʿ al-takṣīr (littéralement, ‘pluriel de fragmentation’) ‘pluriel brisé’

C. *žamʕ al-žamʕ* (littéralement, ‘pluriel du pluriel’) ‘pluriel du pluriel’

Chacune des deux premières catégories majeures du pluriel se divise en deux sous-groupes.



Étant le pluriel par défaut en arabe, dans la mesure où c'est le pluriel le plus utilisé, nous porterons une attention particulière à la description du pluriel brisé. On peut affirmer sans difficulté que, de tous les pluriels en arabe, le pluriel brisé est le pluriel qui présente un défi considérable à toute tentative de description. Ceci est dû, à notre avis, au fait que la formation de ce pluriel est caractérisée par un nombre impressionnant d'alternances 'morphophonologiques'. De plus, ce pluriel comporte trente et une formes différentes. Il faut ajouter à cela qu'une seule et même forme du singulier peut avoir différentes formes au pluriel, et une seule et même forme au pluriel peut avoir différentes formes au singulier.

Pour comprendre l'ampleur du défi que pose la formation du pluriel brisé en arabe, nous donnons en (1a) le *wazn* d'une forme au singulier qui a différents *awzān* au pluriel et inversement, nous donnons en (1b) le *wazn* d'un pluriel brisé qui a différents *awzān* au singulier.

1.

a. <i>wazn</i> d'un singulier	exemples	<i>awzān</i> du pluriel	exemples
faʕl	kalb	fiʕāl	kilāb 'chiens'
	bayt	fuʕūl	buyūt 'maisons'
	žahš	fiʕlān	žihšān 'ânon's'
	baṭn	fuʕlān	buṭnān 'estomacs'
	naʕ	fiʕlat	nifʕat 'bénéfices'
	saqf	fuʕul	suquf 'toits'

b. <i>wazn</i> d'un pluriel	exemples	<i>awzān</i> du singulier	exemples
fiʕāl	biyāl	faʕl	bayl 'mule'
	ʕišāš	fuʕl	ʕušš 'nid'
	biʔār	fiʕl	biʔr 'puits'
	žibāl	faʕal	žabal 'montagne'
	rižāl	faʕul	ražul 'homme'
	nimār	faʕil	namir 'tigre'
	ribāʕ	fuʕal	rubāʕ 'petit chameau'
	žimād	fuʕul	žumud 'sol élevé et sec'

Les exemples en (1a et b) ne représentent qu'une infime partie de l'énorme diversité concernant la formation du pluriel brisé. De cette énorme diversité, découle un nombre impressionnant d'alternances 'morphophonologiques'. Afin de bien comprendre la formation du pluriel brisé et du diminutif en arabe, nous allons essayer, suivant le cadre théorique auquel nous souscrivons (cf. chapitre II), de définir les frontières entre les domaines. Ceci nous permettra de distinguer entre les alternances automatiques (phonologiques) et les alternances non-automatiques (morphologiques).

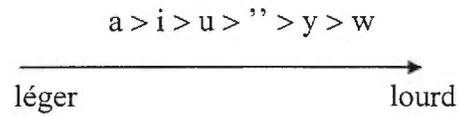
### 3.1. Les voyelles et les glides en arabe

La représentation des voyelles longues en arabe est l'un des phénomènes qui posent un problème de taille à toute description adéquate de la formation de mot en général et à celle du pluriel brisé en particulier. Toutefois, avant de dire quoi que ce soit sur ce sujet, nous nous devons d'abord de présenter la problématique.

Soulignons d'abord que les glides dans la TGA sont au nombre de trois : le Alif que nous représentons par /<sup>h</sup>/, puis /y/ et /w/. Il faut noter aussi que ces segments sont, en même temps que les voyelles, répartis selon un concept ayant comme base la notion de légèreté et de lourdeur des segments. Autrement dit, ce concept dans la TGA est une sorte d'échelle de gradation qui commence par le segment le plus léger, et finit par le segment le plus lourd.

•

2. Échelle de gradation.



Cette échelle de gradation montre que dans la TGA, il y a trois voyelles brèves et trois glides. Ceci veut dire que les voyelles longues en arabe sont considérées comme une séquence d'une voyelle brève plus le glide qui lui est homorganique.

3. Les voyelles longues dans la TGA

•  $/a+'/ = [\bar{a}]$

$/i+y/ = [\bar{i}]$

$/u+w/ = [\bar{u}]$ .

Sachant maintenant qu'il y a trois glides en arabe, voyons le statut que leur donnaient les grammairiens arabes (GA).

On notera d'abord que, dans la TGA, les glides  $'$ ,  $/y/$  et  $/w/$  ont trois appellations différentes. De ces appellations découlent deux fonctions distinctes présentées ci-dessous.

---

<sup>2</sup> Nous avons emprunté cette notation de Alif à Bohas (1984).

- harf fillat ‘segment faible’ : les segments /ʔ/, /y/ et /w/ sont appelés segments faibles lorsqu’on réfère à ces segments d’une manière générale.
- harf lin ‘segment souple’ : est segment souple tout segment faible (off-glide) précédé d’une voyelle et non suivi d’une autre voyelle. Ainsi, /w/ dans /yawm/ ‘jour’, et /y/ dans /bayn/ ‘entre’ sont des segments souples, car ils peuvent subir facilement certaines opérations. Par exemple, /w/ de /yawm/ devient au pluriel :  
 /yawm/ → \*ʔaywaʔm/ → ʔayyaʔm/ ‘jours/.
- harf madd ‘segment d’allongement’ : tout segment faible précédé d’une voyelle qui lui est homorganique est un segment d’allongement. Par exemple, /ʔ/ dans /kitaʔb/ [kitāb] ‘livre’, /y/ dans /ʕiyd/ [ʕīd] ‘fête’ et /w/ dans /nuwr/ [nūr] ‘lumière’ sont tous des segments d’allongement.

Cependant, on observera qu’il y a une différence de comportement entre les glides /y/ et /w/ puis Alif /ʔ/. Les deux glides /y/ et /w/ se comportent comme n’importe quel autre segment consonantique. C’est-à-dire qu’ils peuvent se géminer, ils peuvent être des segments de base dans un mot, et ils peuvent être au début, au milieu ou à la fin d’un mot : on comparera *waʕada* ‘promettre’, *yasira* ‘être facile’, *ʕaruwa* ‘être tendre’, *ʕadwal* ‘tableau’, *ʕayy* ‘vieillard’, *ʕawwafa* ‘faire peur’, *ʕayyata* ‘coudre’ et /ħayya/ ‘vivre’ à *kataba* ‘écrire’ et *kattaba* ‘faire écrire’.

Par contre, on remarquera que le Alif /ʔ/ que les GA considèrent comme un segment (phonème) diffère des deux autres glides. Il est différent du fait qu'il se démarque des autres segments par des caractéristiques que nous citons ci-dessous, et sur lesquelles nous reviendrons plus tard. Les quatre premières caractéristiques sont des propriétés phonologiques, alors que la dernière caractéristique est une propriété morphologique.

#### 4. Caractéristiques du Alif

- (i) Il n'occupe jamais la première position dans un mot
- (ii) Il est toujours précédé par la voyelle /a/
- (iii) Il n'est jamais suivi d'une voyelle
- (iv) Il n'est jamais géminé
- (v) Il est toujours augment (préfixe, infixé ou suffixé)

Que le Alif /ʔ/ soit un segment d'allongement est compréhensible, vu l'analyse que faisaient les GA des voyelles longues. La question qui se pose est : pourquoi tous les GA ont considéré et considèrent le Alif /ʔ/ comme un segment consonantique (phonème) ? Cependant, on observera que les rares études récentes ou relativement récentes, qui font mention du Alif /ʔ/, considèrent que ce dernier ne peut en aucun cas être un phonème.

Cantineau, note 2, (cité dans Corriente, 1976 : 78) dit : “à notre point de vue, Alif n’est pas une consonne”. D’autres, pensent que les GA ont confondus la graphie (écriture de l’arabe) avec le son. Blanc (1978), note 4, dit : “Alif ... is somewhat ambiguous term which, perhaps under the influence of the Arabic writing system, seems to refer now to the lengthener of [ā] ... much the same holds for y and w, since [ī] and [ū] are spelled iy and uw, except that y and w also have consonantal values of their own”. Quant à Ferguson (1978 : 168), il dit : “The long vowels of CIAr cannot be analyzed as vowel plus semivowel for the reason set forth by Cantineau and Smeaton :  $\bar{i} = iy$  and  $\bar{u} = uw$ , but  $\bar{a} \neq a?$ , ah, ay or aw and there is no other entity available as possible second element of  $\bar{a}$ ”.

Voilà, le débat est ouvert. Mais, afin d’affirmer ou d’infirmier un argument plutôt qu’un autre, nous allons partir des deux hypothèses suivantes :

##### 5. Hypothèse A

Le système vocalique de l’arabe ne comprend que trois voyelles brèves : /a/, /i/ et /u/. Les voyelles longues sont le résultat d’une assimilation : /a’/ → [ā], /iy/ → [ī] et /uw/ → [ū].

### Hypothèse B

Le système vocalique de l'arabe comprend six voyelles. Trois voyelles brèves : /a/, /i/ et /u/, et trois voyelles longues : /aa/, /ii/ et /uu/.

Tous les linguistes qui font de la recherche en arabe, admettent que cette langue a la voyelle longue [ā]. Là où les divergences se manifestent, c'est que les voyelles longues [ī] et [ū] ont en contrepartie les consonnes /y/ et /w/, alors que [ā] n'en a apparemment aucune. Ceci est dû, à notre avis, au fait que l'écrasante majorité des études sur le système vocalique de l'arabe et sur les glides repose sur une description purement phonétique.

Une des conséquences directes de cet état de fait, est l'assertion que, non seulement le Alif n'existe pas en arabe, mais également /y/ et /w/. Par exemple, Chekayri (1995)<sup>3</sup> prétend :

“Contrairement aux visions dominantes, le glide ne “chute” jamais parce qu’il n’existe pas : il est une création au moyen de laquelle l’arabe remédie au manque de matériel segmental pour combler le gabarit”.

---

<sup>3</sup>Communication donnée le 20 juin 1995 à Rabat (Maroc) lors de “la journée scientifique sur la génération et l'analyse morphologique de l'arabe”.

Cependant, le défi de taille qui se dresse devant une telle hypothèse, est non seulement de prédire la nature du glide qui apparaîtra dans une forme donnée, mais aussi et surtout dans des paires minimales telles qu'en (6).

6.            žawr 'injustice'            žayr 'certainement'  
                   šawh 'berge'                šayh 'cri'

Les paires minimales en (6) posent, pour l'analyse que Chekayri (1995) se propose de faire pour les glides, un problème doublement complexe. Il va, d'abord, falloir reconnaître les 'racines' : laquelle signifie 'injustice', et laquelle signifie 'certainement'. Cela vaut aussi pour /šawh/ et /šayh/. Par la suite, il faut motiver et expliquer la présence d'un /w/ plutôt que celle d'un /y/ dans l'une ou l'autre des deux paires minimales en (6)

### 3.1.1. Les voyelles longues dans la TGA

Selon la TGA, des verbes comme /qāla/ 'il a dit' et /ramā/ 'il a jeté' ont les formes sous-jacentes /qawal+a/ et /ramay+a/. Les glides /w/ et /y/, selon les GA, ne tombent pas, mais subissent une mutation. C'est-à-dire que ces glides passent de la forme sous-jacente /qawal+a/ et /ramay+a/ à la forme intermédiaire /qawØl+a/ et /ramay+Ø/, à la forme muée /qa''l+a/ et /rama''/; où on substitue le Alif /''/ au /w/ et

•  
 /y/ après avoir effacé les voyelles se trouvant à droite des glides. Par la suite, on obtient par assimilation les formes phonétiques [qāla] ‘il a dit’ et [ramā] ‘il a jeté’. Toutefois, si les GA sont unanimes pour dire qu’il y a une mutation, ils ne sont par ailleurs pas d’accord sur la raison qui provoque cette mutation.

Ibn žinni dans *Al-ḫaṣāʾiṣ* (V.1 : 147) prétend que les glides /w/ et /y/ subissent la mutation dans des formes sous-jacentes comme /bawab/ ‘porte’ et /bayaʕ+a/ ‘il a vendu’, parce que ces glides sont précédés de la voyelle [a] et suivis d’une voyelle ‘lāzimat’ (littéralement, ‘obligatoire’) ‘lexicale’. De plus, Ibn žinni précise que lorsqu’il n’y a pas à craindre que la mutation provoque une ambiguïté dans le sens ou dans la forme, ces glides subissent la mutation en effaçant d’abord la voyelle de droite (lexicale), car la présence des deux voyelles préserverait les glides de la mutation.

D’un côté, on observera que dans les deux exemples cités précédemment, les glides /w/ et /y/ sont précédés de la voyelle [a] et sont suivis d’une voyelle lexicale. Donc, la mutation s’opère sans difficulté. De la forme sous-jacente /bawab/ ‘porte’ par exemple, on obtient la forme intermédiaire /bawØb/, puis la forme /ba’’b/, et finalement la forme phonétique [bāb] ‘porte’. Voici ci-dessous une présentation un peu plus formelle du processus de mutation.

•

## 7. Mutation.

Forme sous-jacente	/bawab/	/bayaʕ+a/
Analyse	awa ↓	aya ↓
Effacement de la voyelle de droite (lexicale)	ø	ø
Mutation des glides en /'’/	a w ↓ ’’	a y ↓ ’’
Résultat	/ba’’b/	/ba’’ʕa/
Forme phonétique	[bāb] ‘porte’	[bāʕa] ‘il a vendu’

Quant à la deuxième partie de l’argument d’Ibn ʒinni, elle concerne deux aspects :

(i) Éviter l’ambiguïté sémantique : ce premier aspect, réfère par exemple à la formation des verbes au duel. Ainsi, un verbe comme /šaway+a/ ‘il a rôti’, a au duel masculin par exemple la forme /šaway+’’/ ‘ont rôti (duel)’. Cette forme est susceptible de subir la mutation. Donc, pour obtenir le duel, on prend la forme sous-jacente<sup>4</sup> /šawaya/. Ensuite, on adjoint le suffixe du duel Alif /’’/ ce qui nous donne la forme /šawaya’’/.

<sup>4</sup> Puisque Ibn ʒinni ne dit pas sur quelle base, la forme sous-jacente ou la forme phonétique, s’opère l’adjonction du ‘suffixe’ du duel Alif /’’/, nous supposons que l’opération qui adjoint ce ‘suffixe’ s’effectue sur la forme sous-jacente.

Cette dernière forme, est bien la forme phonétique. Cependant, si on veut être méthodique, on doit appliquer la mutation à la séquence /aya/ du verbe /šawaya''/.  
.

En appliquant la mutation à la séquence /aya/, on obtiendrait la forme /šawa''''/. Or, on sait (cf. 4) qu'une séquence de deux Alif successifs n'est pas permise. Donc, on devrait en effacer un. Ceci nous donnerait la forme finale /šawa''/ [šawā] 'il a rôti'; forme qui correspond à celle des verbes au perfectif à la troisième personne du singulier. Ainsi, pour éviter de créer une ambiguïté sémantique entre le perfectif à la troisième personne du singulier et le perfectif au duel, la mutation ne doit pas s'appliquer selon Ibn žinni.

(ii) Éviter l'ambiguïté de forme : ce deuxième aspect, se rapporte à une forme comme /ḥayawa''n/ 'animal' par exemple. En supposant, ici aussi, qu'il faut appliquer la mutation, on prendrait la séquence /awa/ dans le nom /ḥayawa''n/. Après avoir effacé la voyelle de droite, on obtiendrait la forme /ḥayawØ''n/. Cette forme deviendrait après la mutation, /ḥaya''''n/. Une fois de plus, puisqu'une séquence de deux Alif n'est pas permise, on en effacerait un. Ceci nous donnerait la forme finale /ḥaya''n/ [ḥayān]. Pour Ibn žinni, la mutation ne doit pas s'appliquer ici non plus, non seulement parce que la forme finale n'est pas attestée dans la langue, mais parce qu'il  
.

faut prendre en compte l'intégrité du *wazn* qu'il faut respecter. /ħayawa''n/ a le *wazn* /faħala''n/ et /ħaya''n/ a le *wazn* /faħa''l/.

En outre, en se basant sur le *wazn*, un locuteur qui voit la forme /ħaya''n/, dont le *wazn* serait /faħa''l/, pensera que ce mot a comme consonnes de base /ħ/, /y/ et /n/, et n'aura aucun moyen de savoir que les consonnes de base sont en réalité /ħ/, /y/ et /w/. Ainsi, on ne doit pas, selon Ibn žinni, appliquer la mutation afin de préserver l'intégrité du *wazn*. Pour cette raison, aucune opération ne pourra s'appliquer si elle peut créer une confusion entre la forme des *awzān*. Par exemple, /faħa''l/ est un *wazn* pour des mots comme /žama''l/ 'beauté', /naba''t/ 'plantes', /yaza''l/ 'gazelle', etc., alors que /faħala''n/ où /a''n/ est un 'suffixe', est un *wazn* pour des mots comme /yalaya''n/ 'bouillonnement', /karawa''n/ 'coulis (oiseau échassier)', etc.

Ceci dit, le lecteur ne manquera certainement pas de se demander pourquoi la mutation s'applique sur le glide final et non le glide médian dans les formes /šawaya''/ 'ont rôti (duel)' et /ħayawa''n/ 'animal'. Cet état de fait découle d'une autre notion chez les GA. Cette notion est la *hiérarchisation des places des segments*. Selon les GA, le segment le plus faible, donc le plus susceptible de subir une opération est le

segment final. Le segment médian est moins faible. Finalement, le segment le plus fort est le segment initial.<sup>5</sup>

En vertu de cette hiérarchisation des places des segments, on va d'abord regarder le segment final. Ainsi, /y/ et /w/ dans /šawaya''/ 'ont rôti (duel)' et /ħayawa''n/ 'animal' sont les segments les plus faibles, car ils se trouvent en position finale. Et comme nous venons de le voir, la mutation ne s'applique pas à ces exemples pour éviter l'ambiguïté sémantique et pour préserver l'intégrité du *wazn*. À plus forte raison, la mutation ne s'appliquera pas aux séquences /awa/ et /aya/ dans /šawaya''/ et /ħayawa''n/, parce que /w/ et /y/ sont plus forts ou moins enclins à subir une opération, car ces glides occupent la position médiane.

Avant de conclure la présentation des arguments d'Ibn ǧinni, nous aimerions revenir sur l'argument de la voyelle lexicale. En analysant les verbes à glide final, on se rend compte que ces verbes sont un contre exemple à l'argument de la voyelle lexicale. Dans ce type de verbes, les seules voyelles lexicales, sont celles qui paraissent dans des formes comme /naway/ 'penser' et /yazaw/ 'conquérir'. Par ailleurs, la voyelle qui apparaît à la droite du glide final ne peut pas être lexicale, car

---

<sup>5</sup> On notera que certains linguistes contemporains aussi considèrent les segments finaux comme étant moins fort. Par exemple, Hooper (1979 : 199) dit : "a great deal of evidence indicates that syllable initial position is universally stronger than final position". (cf. aussi Venneman : 1972c et 1972d).

elle est introduite ultérieurement par une opération morphologique. Par exemple, on a /naway+tu/ → /nawaytu/ ‘j’ai pensé’ où /-tu/ est le ‘suffixe’ de la première personne du singulier, et /naway+a/ → /nawa’’/ [nawā] ‘il a pensé’ où /-a/ est le ‘suffixe’ de la troisième personne du singulier.

La conclusion que nous pouvons tirer de l’argumentation d’Ibn ʒinni, c’est que la mutation (substitution) de /w/ et /y/ en Alif /’/ n’est pas une opération phonologique. Cette déduction découle des conditions telles que “éviter l’ambiguïté sémantique” et “éviter l’ambiguïté de forme”. Nous verrons d’ailleurs que cela va être plus précis chez les deux GA suivants, et dont nous allons analyser les arguments.

En ce qui concerne Ibn ʕuṣfūr, l’argument en faveur de la mutation de /w/ et /y/ en Alif /’/ est beaucoup plus simple. Dans *Al-mumtiʕ fī al-taṣrīf* (V.2 : 438), Ibn ʕuṣfūr prétend que la mutation s’effectue dans des formes comme /ṭawula/ → /ṭa’’la/ → [tāla] ‘il a grandi (taille)’, /ḫawifa/ → /ḫa’’fa/ → [ḫāfa] ‘il a eu peur’ et /kayida/ → /ka’’da/ → [kāda] ‘il a trompé’, parce que le locuteur trouve la prononciation de /w/ et /y/ lourde lorsque ces glides sont suivis de la voyelle /u/ ou /i/ (cf. échelle de gradation en (2)).

---

Quant à des formes comme /qawala/ → /qa''la/ → [qāla] ‘il a dit’ et /bayaʕa/ → /ba''ʕa/ → [bāʕa] ‘il a vendu’, il y a mutation ici aussi, parce que dans la catégorie des glides, /w/ et /y/ sont les plus lourds. Par ailleurs, la présence de deux voyelles identiques /aGa/ (G pour glide) rend la séquence /awa/ et /aya/ encore plus lourde. Donc, on a substitué le segment le moins lourd qui est Alif /''/, aux segments les plus lourds qui sont /y/ et /w/. De plus, Ibn ʕuṣṕūr ajoute que les locuteurs ont pris soin à ce que le segment substitué soit du même point d’articulation que la voyelle de gauche [a].

Quant à l’argumentation d’Al-astarabāḏī, elle va en quelque sorte dans le même sens que celle d’Ibn ʕuṣṕūr. Dans *šarḥ al-šāfiyat* (V.3 : 95), Al-astarabāḏī commence d’abord par réfuter l’argument de certains GA comme Ibn yaʕīṣ et Ibn žinni. Selon Al-astarabāḏī, le recours à la contrainte stipulant que la mutation de /w/ et /y/ en Alif /''/ ne s’effectue que lorsque ces glides sont précédés de /a/ et suivis d’une voyelle, n’est pas d’une grande solidité, parce que c’est la lourdeur qui est en cause. Cependant, avant de commenter son argument, Al-astarabāḏī précise que tout argument, aussi solide pourrait-il paraître, sera toujours réfuté parce que la cause ou la raison même qui provoque la mutation de /w/ et /y/ est faible. Autrement dit, il serait vain de vouloir considérer cette mutation comme globale et automatique (phonologique), car elle s’applique dans certains cas, mais ne s’applique pas dans d’autres. Pour motiver ce dernier argument, on notera des variantes libres comme

/ʔistaħwaða/ ~ /ʔistaħa''ða/ 'avoir quelque chose par la ruse' de la forme /ħawað/,  
 /ʔažwada/ ~ /ʔaža''da/ 'il est devenu bon en quelque chose' de la forme /žawad/,  
 /ʔaṭyaba/ ~ /ʔata''ba/ 'il a trouvé quelque chose à son goût' de la forme /ṭayab/, etc.

Par la présentation du débat entre les GA concernant la mutation de /w/ et /y/ en /'"/, nous avons pu observer que ces grammairiens considéraient les glides comme faisant partie de la forme sous-jacente. Nous ne manquerons pas non plus de souligner que des linguistes comme Brame (1970), McCarthy (1979, 1981 et ailleurs) , Hammond (1988) et autres admettent, eux aussi, l'existence des glides /w/ et /y/ dans les formes sous-jacentes. Exception faite de certains cas comme par exemple le pluriel brisé d'une forme comme [χātām] → [χawātīm] 'bagues' où McCarthy et Hammond prétendent que le glide est épenthétique.

Cette dernière remarque, nous amène à discuter et tester l'hypothèse en (5B), et par le fait même du Alif /'"/. Dans ce qui suit, nous allons introduire deux analyses du pluriel brisé, l'une faite par McCarthy (1983), l'autre faite par Hammond (1988). Ensuite, nous donnerons ce qui nous semble être une meilleure description pour les cas discutés.

### 3.1.2. Les voyelles longues dans la tradition linguistique occidentale

• Lorsqu'on analyse la formation du pluriel brisé pour des exemples comme en (8), on constate l'apparition de [w] au pluriel. Ce [w] n'apparaît que lorsque la première syllabe du singulier contient une voyelle longue /VV/ = [v̄] (une voyelle plus le glide homorganique selon l'hypothèse que nous adoptons).

8.	Singulier	pluriel	
	χaatam	χawaatim	'bagues'
	daanaq	dawaaniq	'poids'
	kaahil	kawaahil	'parties entre les omoplates'
•	ħaaʔit	ħawaaʔit	'murs'

Pour analyser de tels exemples, McCarthy (1983) propose que la formation du pluriel s'opère à l'aide d'une 'règle d'infixation' (9) qui va insérer la voyelle longue /VV/ après la première syllabe, de la mélodie vocalique du pluriel (10) et d'un filtre (11). Finalement, il pose une 'règle' qui associe, au schème du pluriel, la dernière voyelle de la mélodie vocalique de la forme au pluriel.

#### 9. Règle d'infixation

•  $\emptyset \longrightarrow VV / [\sigma \_ / \text{plural}]$

## 10 Mélodie vocalique

[a i]

## 11. Filtre du 'patron' du pluriel

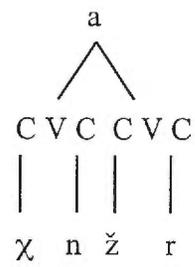
CVCVVCV(V)C

## 12. Association de la dernière voyelle.

• 
$$\begin{array}{c} \text{Y(V)C]} \\ | \\ \text{i} \end{array}$$

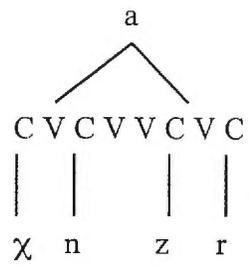
La formation du pluriel de /χanžar/ 'dague' est donnée en (13). En suivant l'analyse de McCarthy (1983), on applique d'abord 'l'infixation' (9) en insérant /VV/ après la première syllabe du mot au singulier. On obtient alors le schème /CVCVVCVC/, ce qui est conforme au filtre (11). La mélodie vocalique du pluriel (10) est ajoutée au 'patron' du pluriel (11). On associe ensuite la dernière voyelle (12). Finalement, l'association et la propagation des segments au 'patron' du pluriel se fait de gauche à droite comme l'exige la théorie.

13.

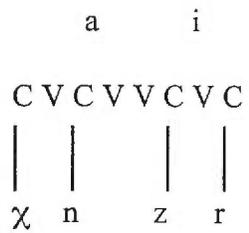


•

Infixation (9)

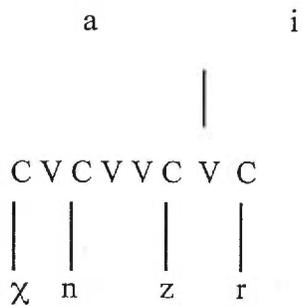


Mélodie vocalique (10)



•

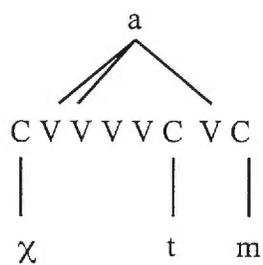
Asso. V. finale (12)



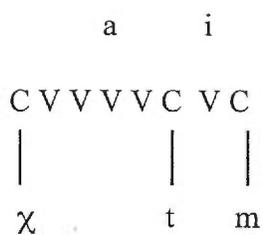
•



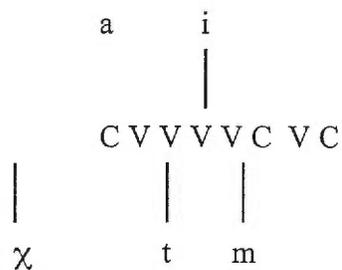
Infixation (9)



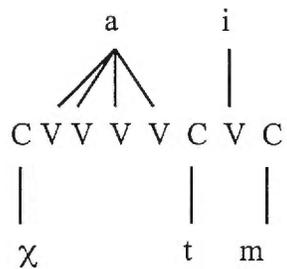
Mélorie vocalique (10)

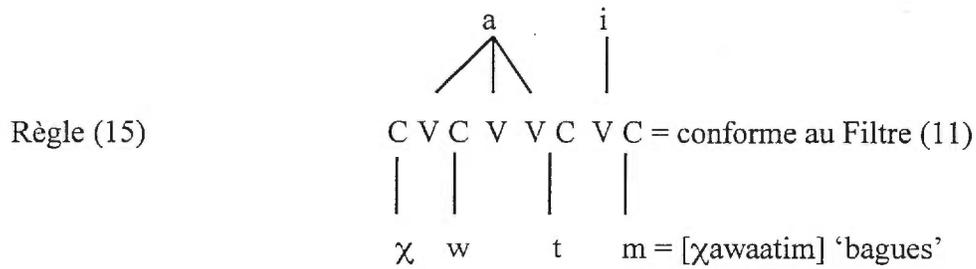


Asso. de V finale (12)

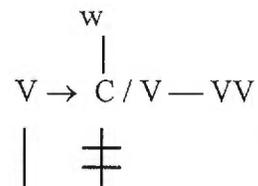


Asso. et propagation





15. Règle d'insertion de [w].



On observera que cette théorie qui est basée sur l'insertion d'une voyelle longue /VV/ rencontre certains problèmes. Entre autres cas, on notera que puisque l'association de la mélodie vocalique et de la mélodie consonantique doit se faire avant la 'règle' (15), cela revient à dire que le filtre (11) (une partie essentielle de la théorie d'insertion) sera tout simplement ignoré tout au long de la dérivation. Et que finalement le schème, obtenu par insertion, ne sera conforme au filtre (11) qu'à la toute dernière étape de la dérivation. Cela, sans compter que cette théorie ne décrit qu'une seule forme, du pluriel brisé, parmi un ensemble de trente et une formes.

Quant à Hammond (1988)<sup>8</sup>, il propose une analyse en terme de ‘transfert’. Pour ce faire, il aura besoin d’un ‘patron’ du pluriel (16) et d’une mélodie vocalique (17).

16. ‘Patron’ du pluriel.

CVCVVCVVC

17. Mélodie vocalique

[a i]

Nous donnons en (18) la dérivation de /χawaatim/ ‘bagues’. Selon la proposition de Hammond (1988), on doit d’abord aligner le ‘patron’ du singulier et celui du pluriel. Puis, en partant de la gauche vers la droite, on commence à associer les segments ainsi que les deux ‘patrons’, les C avec les C et les V avec les V (C = consonne et V = voyelle). Il faut souligner aussi que selon cette théorie, c’est le ‘patron’ du singulier qui est le conducteur. Autrement dit, l’association des segments des deux ‘patrons’ se base sur le nombre de consonnes et de voyelles disponibles dans le ‘patron’ du singulier.

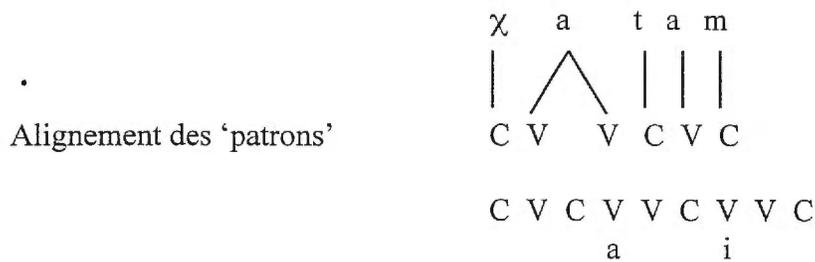
Ceci dit, nous poursuivons la dérivation en associant la voyelle [i] de la mélodie vocalique du pluriel en conformité avec la ‘règle’ (12). Toutefois, après cette

---

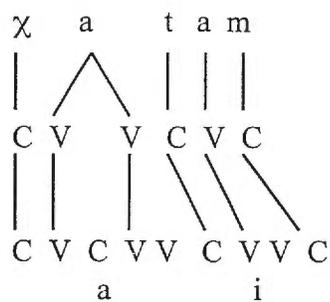
<sup>8</sup>La théorie de transfert proposée par Hammond (1988) se base sur celle de Clements

dernière opération on obtient une voyelle finale longue, ce qui n'est pas attesté dans /χawaatim/. Dans ce cas, Hammond a recours à une 'règle' (19) qui va dissocier et effacer la dernière voyelle. La dernière étape nous donne une représentation dont un point du 'patron' du pluriel est vide. Cette position sera remplie par la consonne [w] insérée grâce à la 'règle' (20).

18.



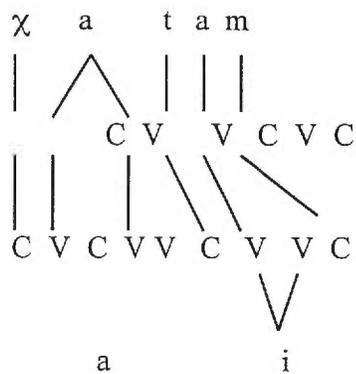
Asso. des 'patrons'



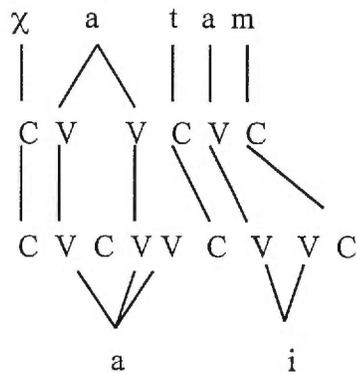

---

(1985). Cependant, Hammond apporte quelques modifications à la notion de transfert.

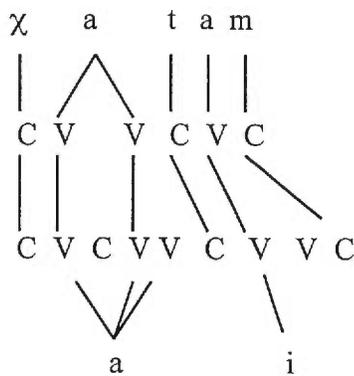
Asso. de V finale (12)

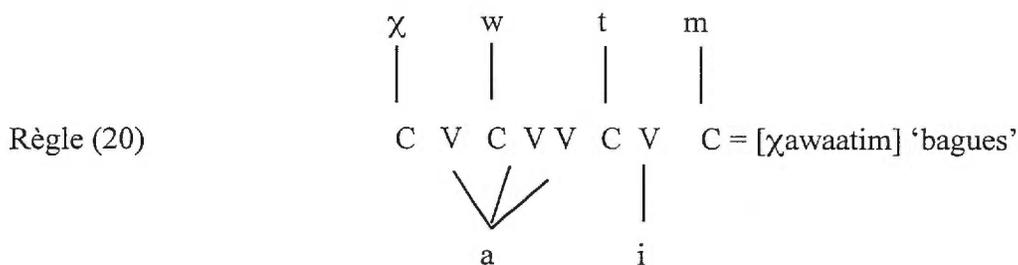
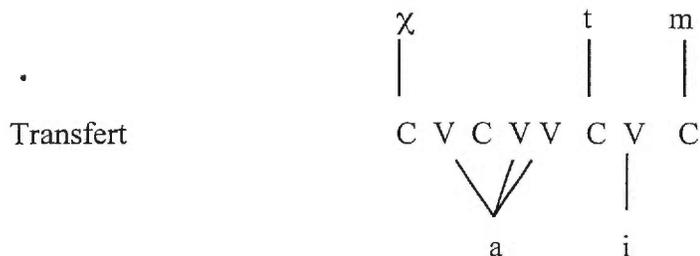


Asso. et propagation



Règle (19)





19. Effacement de la voyelle finale.

$$V \rightarrow \emptyset / V \text{---} \overset{\perp}{\perp} C]$$

20. Insertion de [w]

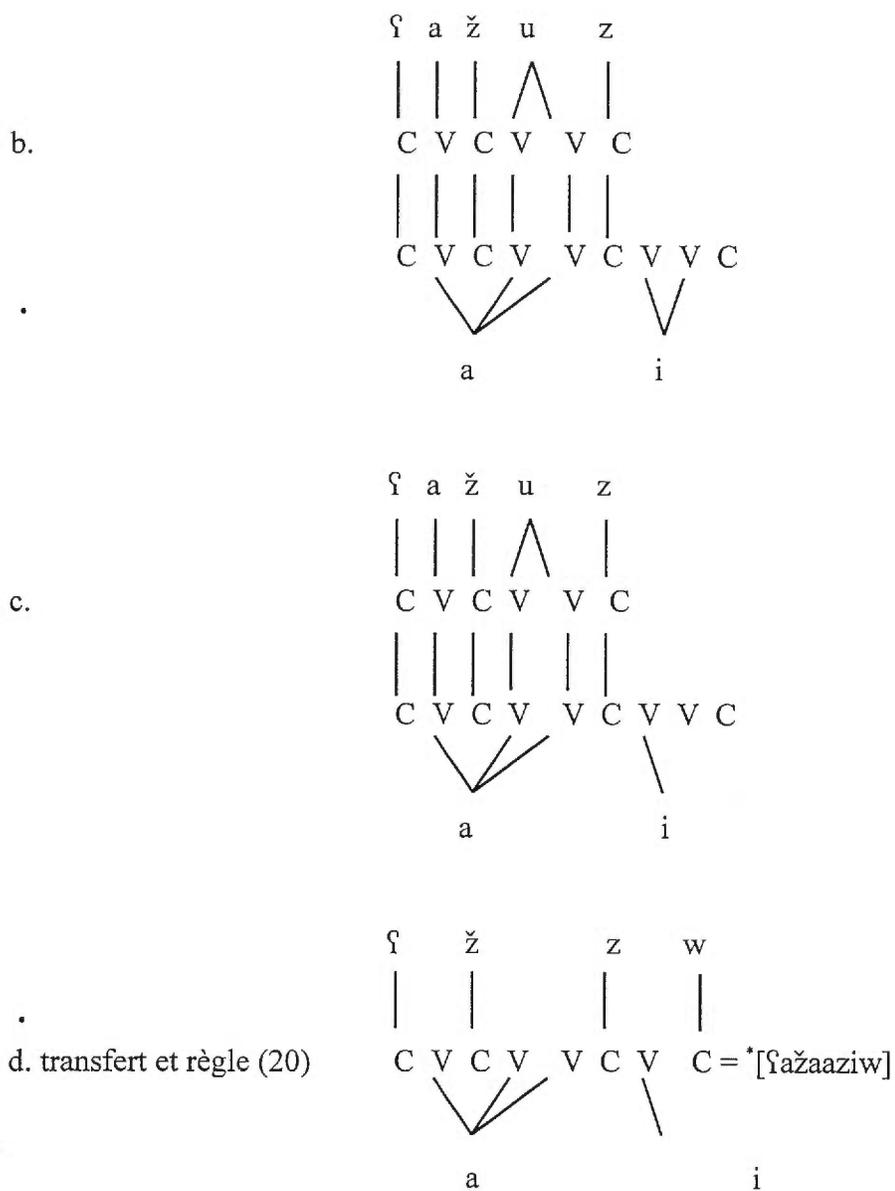
$$\textcircled{C} \rightarrow \overset{w}{C}$$

À ce point de l'exposé, qu'arrive-t-il lorsque, après l'association des deux patrons (singulier et pluriel), on a toujours des positions, à l'extrémité droite du patron du pluriel, qui ne sont pas associées. C'est la question à laquelle répond Hammond (1988) comme nous le montrons en (22). Mais voici d'abord quelques exemples de ces cas.

21.	Singulier	Pluriel	
	ʕaʒuuz	ʕaʒaaʔiz	‘vieilles’
	qaluuʃ	qalaaʔiʃ	‘contractiles’
	haʒaan	haʒaaʔin	‘excellentes’
	ʃimaal	ʃamaaʔil	‘gauches (mains)’
	ʃabiihat	ʃabaaʔih	‘matinées’
	ʒariidat	ʒaraaʔid	‘journaux’

La dérivation de /ʕaʒaaʔiz/ ‘vieilles’ est donnée en (22). En (22a), on aligne les ‘patrons’ du singulier et du pluriel, puis on associe les positions des deux ‘patrons’ une à une, et de gauche à droite. En (22b), on associe la mélodie vocalique du pluriel tout en faisant intervenir la ‘règle’ (12) qui associe d’abord la dernière voyelle. En (22c), la ‘règle’ (19) qui dissocie et efface la deuxième partie de la voyelle longue s’applique. En (22d), on applique le transfert et on fait intervenir la ‘règle’ (20). Finalement, nous obtenons la forme \*[ʕaʒaaziw].

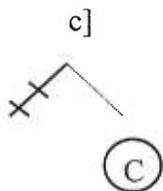
22.	ʕ	a	ʒ	u	z	
				^		
a.	C	V	C	V	V	C
	C	V	C	V	V	C
			a		i	



Puisque la dernière étape dans la dérivation ne donne pas la forme souhaitée, Hammond (1988) propose la 'règle' (23) qui rendra obligatoire l'association du dernier

segment de la mélodie consonantique au dernier point du schème, tout en précisant que cette ‘règle’ doit être ordonnée avant la ‘règle’ (19).

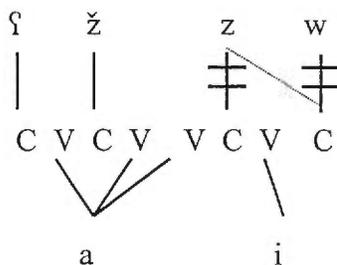
23.

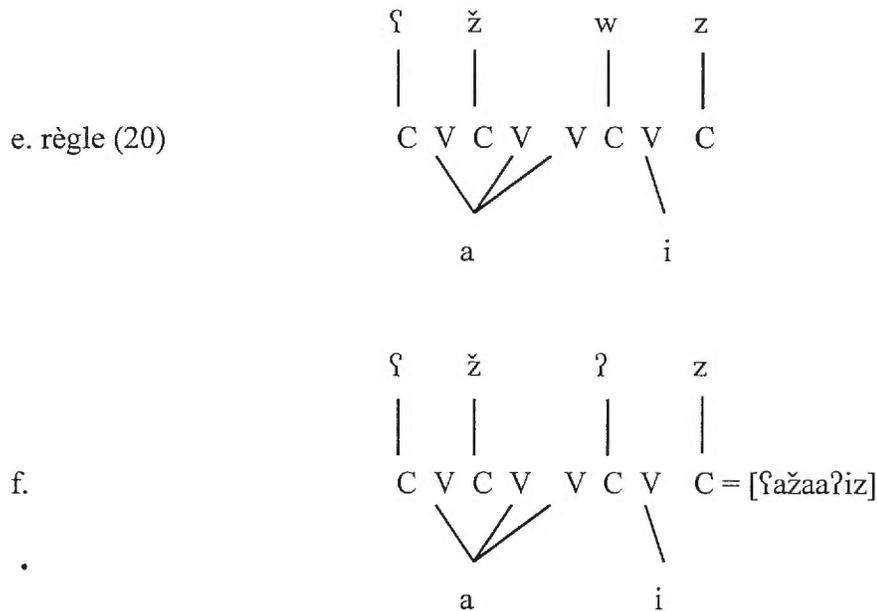


Nantis de cette ‘règle’, nous reprenons la dérivation à partir de (22d) où la ‘règle’ (23) s’applique. En (22e), nous obtenons à l’aide de la règle (20) la forme \*[ʕažaawiz]. Malgré tout, la forme obtenue ne correspond toujours pas à la forme voulue. Alors, pour avoir le coup de glotte [ʔ] au lieu du glide [w], Hammond (1988) emprunte une ‘règle’ à McCarthy (1983) qui, à son tour, l’avait emprunté à Brame (1970). Cette ‘règle’ a pour fonction de substituer [ʔ] au [w] lorsque ce dernier est précédé de [aa]. Cette substitution est illustrée en (22f).

22.

e. règle (23)





Abstraction faite de l'arbitraire des dérivations et du recours massif aux 'règles', Hammond (1988) aussi bien que McCarthy (1983) ont été amenés, en décrivant la formation du pluriel par la phonologie, à considérer le segment [ʔ] comme étant épenthétique, et dont la forme sous-jacente est /w/.

En réalité, cette alternance est loin d'être aussi simple et globale que ne le laissent paraître les deux analyses que nous venons de voir.

### 3.2. Approche à base de mot : analyse et développement

D'un côté, et dès le début de ce chapitre, nous avons essayé de montrer que l'arabe contient un nombre impressionnant d'alternances 'morphophonologiques'.

Nous avons aussi essayé de montrer, en nous basant sur les hypothèses du cadre théorique adopté, que les alternances ‘morphophonologiques’ automatiques sont des alternances phonologiques propres, et que les alternances non-automatiques sont des alternances morphologiques propres.

.

D’un autre côté, l’alternance qui nous intéresse ici ne concerne pas uniquement les segments /w/ ~ /ʔ/. Cette alternance ‘morphophonologique’ s’opère, comme le montre les exemples en (24), dans différentes formes, différentes positions et pour différentes catégories morphologiques.

24.

a.	Verbe		Nom	
	baqiy	‘continuer à’	baqa’’ʔ	‘continuation’
•	χaşay	‘castrer’	χiřa’’ʔ	‘castration’
	řayiy	‘être fatiguer’	řaya’’ʔ	‘fatigue’
	faniy	‘s’anéantir’	fana’’ʔ	‘anéantissement’
b.	Nom		Nom	
	zahw	‘prétention’	zaha’’ʔ	‘splendeur’
	řafw	‘pardon’	řafa’’ʔ	‘exemption’
	řaly	‘application (enduit)’	řila’’ʔ	‘enduit’

.

c.	Singulier		Pluriel	
(i)	χilw	‘exempt’	ʔaχla’’ʔ	‘exempts’
	šilw	‘fragment’	ʔašla’’ʔ	‘fragments’
	rabw	‘colline’	ʔarba’’ʔ	‘collines’
	qunw	‘grappe de dattes’	ʔaqna’’ʔ	‘grappes de dattes’
(ii)	sahw	‘oubli’	siha’’ʔ	‘oublis’
	dalw	‘seau à puiser’	dila’’ʔ	‘seaux à puiser’
(iii)	fawž	‘groupe’	fuʔuwž	‘groupes’
	sawr	‘colère’	suʔuwr	‘colères’
(iv)	χariyṭ+at	‘carte géographique’	χara’’ʔiṭ	‘cartes géographiques’
	ħadiyq+at	‘jardin’	ħada’’ʔiq	‘jardins’
	ḏanuwb	‘chance’	ḏana’’ʔib	‘chances’
	ʕažuwz	‘vieille’	ʕaža’’ʔiz	‘vieilles’

Les exemples ci-dessus montrent clairement que le segment /ʔ/ est substitué soit à /y/ ou à /w/. De plus, selon l’analyse que nous adoptons (cf. hypothèse (5A)),

aucun glide n'est épenthétique, car nous les représentons dans la forme sous-jacente, immédiate à la forme phonétique. Ces glides sont, dans les exemples en (24), soit des segments d'allongement, soit des consonnes de base.

Ceci étant, afin de distinguer entre les alternances automatiques et les alternances non-automatiques dans nos exemples, nous commençons tout d'abord par analyser tous les exemples en (24) qui ont un coup de glotte /ʔ/ en position finale.

En analysant attentivement ces exemples, on se rend compte qu'à chaque fois qu'un glide est en position finale, et est précédé de Alif /' /, alors on substitue automatiquement à ce glide /ʔ/ et ce, quel que soit la catégorie morphologique. Donc, l'alternance dans ce cas est une alternance 'morphophonologique' gouvernée par la Condition de Bonne Formation (CBF) que nous donnons en (25). Cette même CBF va déclencher la Stratégie de Réparation (SR) en (26) afin de rendre conforme à la phonotactique de l'arabe la mauvaise séquence créée par l'opération morphologique.

25. CBF



26. SR

$G \longrightarrow \text{ʔ} / \text{' } \#$

Par exemple, en formant le pluriel pour un mot comme /dalw/ ‘seau à puiser’, l’opération morphologique nous donne la forme /dila’’w/. Cette opération crée la séquence \*/a’’w/; séquence qui n’est pas conforme à la phonotactique de l’arabe. Donc, entrera en jeu la CBF (25) qui déclenche la SR (26). Cette dernière réparera la séquence \*/a’’w/, ce qui nous donne la forme /dila’’ʔ/ ‘seaux à puiser’.

Avant de commencer à donner les Stratégies Morphologiques (SM) pour les exemples dont nous venons de parler, soulignons que nous apportons une modification à la forme des SM. Dans Ford et Singh (1991), une SM a la forme suivante

$$[X]_{\alpha} \longleftrightarrow [X']_{\beta}$$

Dans notre thèse, une SM aura une forme comme ci-dessous où nous adoptons les *awzān* de la tradition grammaticale arabe. Le *wazn* dans la partie gauche de la SM correspond à la variable (X) et le *wazn* dans la partie de droite de la même SM correspond à la variable (X'). La prime (') représente la différence formelle entre les deux *awzān*. Cette différence est marquée, dans l'exemple ci-dessous, par les voyelles /a/ dans la partie de gauche et /u/ et /i/ dans la partie de droite.

$$(faʔal)_{\alpha} \longleftrightarrow (fuʔil)_{\beta}$$

Rappelons aussi que puisqu'une SM sert avant tout à établir une relation entre les mots de la langue (lexique), et vu le travail de réparation pris en charge par la phonotactique, alors une SM n'a pas besoin de décrire, en plus de l'opération morphologique, l'opération phonologique. Autrement dit, la SM ne décrira que l'opération morphologique. Ceci bien en vue, voici à présent les SM pour les exemples en (24) qui ont un coup de glotte en position finale.

## 27. Stratégies Morphologiques

### a. Relation entre Verbe et Nom

$(faʕil)_{V. \text{ perfectif}} \longleftrightarrow (faʕa''l)_{N \text{ masc. Sing.}}$

baqiy

baqa''ʔ

continuer à

continuation

ʕayiy

ʕaya''ʔ

être fatiguer

fatigue

### b. Relation entre Nom et Nom

$(faʕl)_{N \text{ masc. Sing.}} \longleftrightarrow (faʕa''l)_{N \text{ masc. Sing.}}$

zahw

zaha''ʔ

prétention

splendeur

ʕafw

ʕafa''ʔ

pardon

exemption

## c. Relation entre Singulier et Pluriel

(i)	$(f\dot{\iota}l)_{N \text{ masc. Sing.}}$	$\longleftrightarrow$	$(\text{ʔaf}\dot{\iota}\text{a}''l)_{N \text{ masc. pluriel}}$
	$\chi ilw$		$\text{ʔaxla}''\text{ʔ}$
	exempt		exempts
	$\check{s}ilw$		$\text{ʔa}\check{s}la''\text{ʔ}$
	fragment		fragments

(ii)	$(fa\dot{\iota}l)_{N \text{ masc. sing}}$	$\longleftrightarrow$	$(fi\dot{\iota}a''l)_{N \text{ masc. pluriel}}$
	sahw		siha''ʔ
	oubli		oublis
	dalw		dila''ʔ
	seau à puiser		seaux à puiser

Demeurent les cas du type  $/faw\check{z}/ \rightarrow /fu\text{ʔ}uw\check{z}/$  ‘groupes’, et ceux du type  $/\check{\varsigma}a\check{z}uwz/ \rightarrow /ʔa\check{z}a''\text{ʔ}iz/$  ‘vieilles’. Dans le premier cas, il est clair que la substitution est une alternance non-automatique, parce que, si les deux formes  $/faw\check{z}/ \rightarrow /fu\text{ʔ}uw\check{z}/$  ‘groupes’ sont attestées en arabe, les deux formes  $/faw\check{z}/ \rightarrow /fuuw\check{z}/$  ‘groupes’ le sont elles aussi.

Pour le second cas, c'est-à-dire pour les pluriels comme /ðanuwb/ → /ðana''ʔib/ 'chances', nous pensons que cette alternance est également morphologique, car nous trouvons en arabe des formes, comme en (28), où un glide apparaît dans le même contexte structural où apparaît le coup de glotte /ʔ/.

28.	Singulier	Pluriel	
	žadwal	žada''wil	'ruisseaux'
	miḥwar	maḥa''wir	'axes'
	ʕiḥyar	ʕaḥa''yir	'poussières'
	kirya''s	kara''yiys	'latrines'

Ensuite, nous pensons que le coup de glotte /ʔ/ dans les pluriels en (24 (iv)) est la marque du féminin, parce que l'écrasante majorité des noms qui prennent ce pluriel, sont des noms féminins. Par exemple, /miḥāl/ 'exemple' a le même schème que /simāl/ 'gauche (main)', sauf que le premier a la forme /muḥul/ 'exemples' au pluriel et le second a la forme /samāʔil/ 'gauches (mains)' au pluriel. Encore, /ʕažūz/ s'emploie au singulier pour le masculin et le féminin. Mais au pluriel, le féminin a la forme /ʕažāʔiz/ 'vieilles' et la forme /ʕužuz/ 'vieux' au masculin, etc.

Voici ci-dessous les SM pour le reste des exemples en (24).

.

## 29. Stratégies Morphologiques

## Relation entre Singulier et Pluriel

- a. (i)  $(faʕl)_{N \text{ masc. sing}} \longleftrightarrow (fuʕuwl)_{N \text{ masc. pluriel}}$
- |        |         |
|--------|---------|
| fawż   | fuʕuwż  |
| groupe | groupes |
| sawr   | suʕuwr  |
| colère | colères |
- b. (i)  $(faʕiylat)_{N \text{ fém sing}} \longleftrightarrow (faʕa''ʕil)_{N \text{ fém pluriel}}$
- |                    |                      |
|--------------------|----------------------|
| χariytat           | χara''ʕitʔ           |
| carte géographique | cartes géographiques |
| ħadiyqat           | ħada''ʕiq            |
| jardin             | jardins              |
- (ii)  $(faʕuwl)_{N \text{ fém sing}} \longleftrightarrow (faʕa''ʕil)_{N \text{ fém pluriel}}$
- |         |           |
|---------|-----------|
| ðanuwb  | ðana''ʕib |
| chance  | chances   |
| ʕažuwz  | ʕaža''ʕiz |
| vieille | vieilles  |

À présent, quelle analyse offrons-nous pour des exemples comme [xawātim] ‘bagues’, [dawāniq] ‘poids’, [tawābiḥ] ‘cachets’, [hawāžib] ‘sourcils’, etc. En nous basant sur l’hypothèse (5A), nous proposons d’abord que ces exemples ont la forme immédiatement sous-jacente à la forme phonétique comme en (30).

30.	Singulier	Pluriel	
	χa''tam	χawa''tim	‘bagues’
	da''naq	dawa''niq	‘poids’
	ta''baḥ	ṭawa''biḥ	‘cachets’
	ħa''žib	ħawa''žib	‘sourcils’

La question à laquelle il faut répondre maintenant, est : d’où vient le glide /w/ dans ce pluriel ?

Nous avons vu qu’entre autres caractéristiques du Alif /'’/ (cf. ex. 4ii et iii) que ce dernier ne peut être précédé que de la voyelle [a], et ne peut pas être suivi d’une voyelle. Ces deux caractéristiques sont donc pour le Alif une condition *sine qua none*. En d’autres termes, ces deux caractéristiques sont nécessaires à la présence du Alif à cause de la phonotactique de l’arabe. D’ailleurs, dans *Al-ḫaṣāʾiṣ* (V.1 : 88), Ibn ʿinnī

dit clairement que les grammairiens arabes proposent deux explications à la mutation des glides.

• L'une des deux raisons est illustrée par les exemples où /w/ et /y/ se muent en Alif /'/' dans des exemples comme /qawala/ → /qa''la/ [qāla] 'il a dit' et /bayaʕa/ → /ba''ʕa/ [bāʕa] 'il a vendu'. Cette mutation est optionnelle (non obligatoire), car, selon Ibn ǒinni, un locuteur peut faire un effort et prononcer le /w/ et /y/ dans de tels exemples.

L'autre raison, est celle qui rend la mutation obligatoire. Par exemple, le Alif /'/' subi la mutation et il est remplacé par /w/ s'il est précédé par la voyelle /u/, et il est remplacé par /y/ s'il est précédé par la voyelle /i/ comme ci-dessous.

•  
31. a. Mutation de Alif /'/' en /w/

Forme normale	Diminutif	
ka''tib	kuwaytib	'écrivain'
ḡa''rib	ḡuwayrib	'qui frappe'
qa''til	quwaytil	'assassin'

•

• b. Mutation de Alif /'/' en /y/

mifṭa''ḥ	mufayṭiyḥ	'clef'
qirṭa''s	qurayṭiys	'feuillet'
timṭa''l	tumayṭiyl	'statue'

Effectivement, chaque fois que Alif /'/' est précédé de /w/ (31a) ou de /i/ (31b), on substitue automatiquement /w/ ou /y/ au Alif. Donc, puisque cette opération est automatique, globale est sans aucune contrainte, elle ne peut être que phonologique. Maintenant que nous savons de quoi s'occupe la phonologie lors de la formation du diminutif (voir 31a et b), comment exprimer la relation morphologique pour ces mêmes exemples ? Cette relation est exprimée par les Stratégies Morphologiques (SM) en (32).

32. Stratégies Morphologiques.

Relation entre forme normale et diminutif

a.	(fa''ṣil) <sub>N masc. Sing.</sub>	↔	(fuwayṣil) <sub>N masc. Sing. dim.</sub>
	ka''tib		kuwaytib 'écrivain'
	qa''til		quwaytil 'assassin'
•			
b.	(mifṭa''ḥ) <sub>N masc. Sing.</sub>	↔	(mufayṭiyl) <sub>N masc. Sing. Dim.</sub>
	mifṭa''ḥ		mufayṭiyḥ 'clef'

mişba''h

muşaybiyh 'lampe'

c. (ffla''l)<sub>N masc. Sing.</sub> ↔ (fuʕayliyl)<sub>N masc. Sing. Dim.</sub>

timθa''l

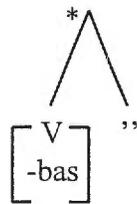
tumayθiyl 'statue'

qirta''s

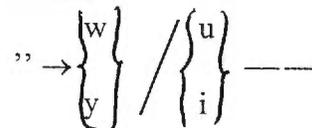
quraytiys 'feuille'

Une fois de plus, puisqu'une SM a pour but de rendre compte de la relation entre deux mots apparentés morphologiquement, et qu'une alternance du genre '' ~ w/y relève de la phonologie de l'arabe dont la Condition de Bonne Formation (CBF) (33) précise qu'une séquence \*u'' ou \*i'' n'est pas permise, une Stratégie de Réparation (SR) comme en (34) interviendra afin de rendre conforme à la phonotactique de l'arabe la mauvaise séquence créée par l'opération morphologique. Étant donné ce travail de réparation pris en charge par la phonologie, les SM en (32) peuvent être simplifiées et écrites (35) sans faire mention de la substitution.

33. CBF.



34 SR



35. Stratégies Morphologiques (32) révisées

a. (fa''ʕal)<sub>N masc. Sing.</sub> ↔ (fu''ayʕil)<sub>N masc. Sing. dim.</sub>

b.  $(mif\text{ʕ}a''l)_{N \text{ masc. Sing.}}$   $\longleftrightarrow$   $(fu\text{ʕ}ayli''l)_{N \text{ masc. Sing. dim.}}$

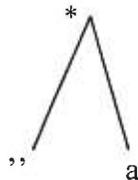
c.  $(fi\text{ʕ}la''l)_{N \text{ masc. Sing.}}$   $\longleftrightarrow$   $(fu\text{ʕ}ayli''l)_{N \text{ masc. Sing. dim.}}$

.

Finalement, nous arrivons au cas de /χawaatim/ ‘bagues’. Puisque tout mot qui a Alif /ʕ/ en deuxième position (consonne) a toujours un /w/ à la même place lorsque le même mot prend le pluriel brisé comme en (30), alors, cette substitution ne peut dépendre que de la phonotactique de l’arabe (cf. (4 iii)), d’où la présence de la CBF (36) qui va déclencher la SR (37) pour remédier à la mauvaise séquence créée par la morphologie.

36. CBF

.



37. SR

ʕʕ → w/a — a

Voici ci-dessous la SM qui décrit la formation du pluriel brisé pour ces exemples.

.

•  
38. Stratégies morphologiques

Relation entre singulier et pluriel

(fa''ʕal) <sub>N masc. sing.</sub>	←→	(fa''a''ʕil) <sub>N masc. Pl.</sub>
χa''tam		χawa''tim    ‘bagues’
da''naq		dawa''niq    ‘poids’

Cela étant, afin d’infirmier ou de confirmer encore plus notre analyse, qui se base sur celle des GA, pour le statut de Alif /’’/ en particulier et celui des glides et des voyelles en général, il nous faudrait explorer d’autres avenues.

•  
Considérons, pour commencer, le cas des formes du *Ism al-fāʕil* ‘participe présent’. Précisons que, contrairement à l’idée bien répandue parmi les linguistes occidentaux qui dérivent le participe présent du verbe au perfectif comme /kataba/ ‘il a écrit’ → /kātib/ ‘écrivain’ (cf. entre autres, McCarthy, 1981 et ailleurs), Ibn Yaʕīš dérive le participe présent de l’imperfectif comme /yaḍribu/ ‘il frappe’ → /ḍa''rib/ ‘qui frappe’.

•  
Ainsi, Ibn yaʕīš dans *šarḥ al-mufaṣṣal* (V.1 : 825) précise clairement que lorsqu’on forme le participe présent à partir de l’imperfectif, on a en même temps une relation sémantique et une relation formelle entre les deux formes.

Prenons d'abord le cas des verbes trilitères et quadrilitères avec augment mais sans le Alif /'/' (note : T = trilitère et Q = quadrilitère).

39.	Imperfectif		Identité		Participe présent
T.a.	yatašažžaŋu 'il s'encourage'	←	yatafaŋŋalu mutafaŋŋil	→	mutašažžiŋ 'qui s'encourage'
F.b.	yaftaxiru 'il se vante'	←	yaftaŋilu muftaŋil	→	muftaxir 'qui se vante'
T.c.	yastaftiħu 'il commence'	←	yastaŋilu mustaŋil	→	mustaftiħ 'qui commence'
Q.b.	yatadaħražu 'il dégringole'	←	yatafaŋlalu mutafaŋlil	→	mutadaħriž 'qui dégringole'
Q.c.	yahranžimu 'il se presse'	←	yafŋanlilu mufŋanlil	→	muħranžim 'qui se presse'

On remarquera que l'identité est ici patente, car non seulement le nombre des consonnes et des voyelles est le même dans l'imperfectif et le participe, mais aussi que là disposition des consonnes et des voyelles, à l'intérieur du mot, est équivalente.

À présent, passons aux verbes sans augment (non dérivé). Nous avons mentionné qu'un verbe à l'imperfectif comme /yaḏribu/ 'il frappe' a un participe présent en /ḏa''rib/ 'qui frappe'. À s'en tenir, une fois de plus, à une description purement phonétique, il clair que les *awzān* [yafŋil] et [fāŋil] n'ont pas une forme

identique. Cependant, en adoptant l'hypothèse en (5A), c'est-à-dire la présentation des voyelles longues en arabe comme /aː/, /iy/ et /uw/, on se rend compte que la représentation /faːʕil/, qui est immédiatement sous-jacente à la représentation [fāʕil], a, par le nombre des consonnes et des voyelles, une forme identique à celle de /yaffil/.

40.	Imperfectif		Identité		Participe présent
a.	yafribu 'il frappe'	←	yaffilu faːʕil	→	faːrib 'qui frappe'
b.	yaktubu 'il écrit'	←	yaffulu faːʕil	→	kaːtib 'écrivain'
c.	yalfabu 'il joue'	←	yaffalu faːʕil	→	laːʕib 'joueur'

Pour en finir avec cette section, nous donnons, comme dernier argument en faveur du Alif /ː/, les paires minimales en (41).

41.	žamal chameau	žamaːl beauté
	θaʕal dent superflue	θaʕaːl renard
	žaham faire mauvaise mine à quelqu'un	žahaːm nuage sans eau
	ħabab belles dents	ħabaːb but

ħažir pierreux	ħa''žir plateau élevé
ħažaz retenir	ħa''žaz repousser
ħarid solitaire	ħa''rid irrité
ħaşar angoisse	ħa''şar coussin servant de selle
ħamal agneau	ħama''l imposition
χabar nouvelle	χaba''r sol tendre
χarab outarde (mâle)	χara''b ruine
χanab morve	χana''b long
zalaž glissant	zala''ž verrou
γazal filer (coton)	γaza''l gazelle
γađar prospérité	γađa''r tenace

Les paires minimales ci-dessus ne peuvent pas montrer à elles seules l'avantage d'une analyse qui adopte le Alif /''/ comme un glide. Par contre, en nous référant à l'ensemble des arguments avancés jusqu'ici, nous pouvons dire que Alif /''/

est un glide au même titre que /w/ et /y/; sauf que la phonotactique de l'arabe impose des contraintes sur ce glide. D'ailleurs, c'est en adoptant le Alif /'ʔ/, et en respectant la phonotactique que nous avons réussi à décrire d'une manière plus adéquate la formation du pluriel et du diminutif. En plus, dans le type d'opérations morphologiques que nous avons vu (cf. par exemple (40)), la représentation des voyelles longues en /aʔ/, /iy/ et /uw/ est plus appropriée que celle en /aa/, /ii/ et /uu/.

### 3.3. Remarque sur les schèmes prosodiques

Nous avons rappelé (cf. introduction de ce chapitre) que la catégorie du pluriel brisé se divise en deux sous-groupes : le pluriel de petit nombre (dit aussi pluriel de paucité) et le pluriel de grand nombre. En règle générale, la grande majorité des linguistes occidentaux ne considèrent pas le pluriel de petit nombre comme étant une classe différente de celle du pluriel de grand nombre.

Par exemple, Levy (1971 : 20) note en parlant du pluriel de petit nombre :

“Nor is there any evidence to support the notion that certain plural patterns are plurals of paucity, designating three to ten, while others are plurals of multitude, designating more than ten”

Nous pensons que l'objection soulevée par Levy (1971) est motivée essentiellement par la description qu'elle fait du pluriel en général. Décrivant la

formation du pluriel en arabe à l'aide de la phonologie, adoptant des schèmes (“patterns” dans la citation), Levy (1971) propose pour la classe que nous appelons pluriel de petit nombre un schème /CaCV(V)C/ et une ‘règle’ de métathèse. Ainsi, un exemple comme /ʔažbaal/ ‘montagnes’ aurait une forme intermédiaire \*/žabaal/ à laquelle on appliquerait, selon Levy, la métathèse ( $C_1V_1 \rightarrow V_1C_1$ ) pour avoir la forme de surface /ʔažbaal/ ‘montagnes’. Le coup de glotte dans de telles formes, serait le segment épenthétique qui remplit l’attaque, car l’arabe n’admet pas, dans sa structure syllabique, une attaque vide.

Cependant, on ne comprend pas pourquoi, dans sa description du pluriel que nous appelons pluriel de petit nombre, Levy (1971) propose une ‘règle’ de métathèse et nous ne comprenons pas non plus ce qui motive la présence d’une telle ‘règle’. McCarthy et Prince (1990a : 280), tout en suivant le même raisonnement<sup>9</sup> que Levy (1971), remettent en cause le statut de cette ‘règle’ :

“Although the precise conditions on this rule are not wonderfully transparent ... Although ʔ insertion is normal postlexical mode of supplying an onset in Arabic, the ʔ derived by Ca Metathesis is demonstrably different from this, since it appears even when the preceding word ends in a consonant.”

---

<sup>9</sup>Nous verrons plus loin que McCarthy et Prince (1990a et b) adoptent l’hypothèse de Levy (1971), parce que les pluriels de petit nombre ne forment pas un pied iambique (cf. aussi McCarthy, 1993 et McCarthy et Prince 1995).

Si nous optons pour l'analyse de Levy (1971), beaucoup de pluriels de petit nombre auraient des formes sous-jacentes qui sont identiques à des mots existants. Par exemple, la forme sous-jacente de /ʔamla''k/ 'propriétés' serait \*/mala''k/, une forme phonologiquement identique à /mala''k/ 'ange'. Or, comment spécifier que la métathèse doit s'appliquer dans \*/mala''k/ 'propriété', et non pas dans /mala''k/ 'ange'.

42.	Pluriel de petit nombre		Forme sous-jacente
	ʔamla''k	'propriétés'	mala''k 'ange'
	ʔažza''ʔ	'portions'	žaza''ʔ 'récompense'
	ʔažma''l	'chameaux'	žama''l 'beauté'
	ʔaʕda''ʔ	'ennemis'	ʕada''ʔ 'animosité'
	ʔažna''b	'côtés'	žana''b 'excellence'

En ce qui nous concerne, il n'y a aucun doute qu'il faut faire une distinction entre le pluriel de petit nombre, et le pluriel de grand nombre. Ce sont là deux classes différentes. Le pluriel de petit nombre est utilisé en arabe pour désigner un nombre assez restreint ou qu'on peut facilement compter, alors que le pluriel de grand nombre est utilisé pour désigner un nombre assez grand ou bien difficile à évaluer.

Pour résumer nos propos, nous disons que le pluriel de petit nombre et le pluriel de grand nombre sont deux classes différentes; et qu'il y a autant de SM qu'il y a de formes différentes du pluriel de petit nombre. C'est par ailleurs ce qu'on observe dans les SM (43) que nous donnons pour les exemples du pluriel de petit nombre en (42).

•

#### 43. Stratégies Morphologiques

##### Relation entre singulier et pluriel de petit nombre

$(faʕl)_{N \text{ masc. sing}}$	$\longleftrightarrow$	$(ʔafʕa''l)_{N \text{ masc Pl. petit nombre}}$	
fard		ʔafra''d	'individus'
ʒanb		ʔaʒna''b	'côtés'

$(fiʕl)_{N \text{ masc. sing}}$	$\longleftrightarrow$	$(ʔafʕa''l)_{N \text{ masc. Pl. petit nombre}}$	
milk		ʔamla''k	'propriétés'
himl		ʔahma''l	'charges'

•

$(fuʕl)_{N \text{ masc. sing}}$	$\longleftrightarrow$	$(ʔafʕa''l)_{N \text{ masc. Pl. petit nombre}}$	
ʒuzʔ		ʔʒza''ʔ	'portions'
ʒulb		ʔʒla''b	'solides'

•



années 80 s'est trouvée dans l'incapacité de décrire d'une manière satisfaisante la formation de mot en arabe en général, et la formation du pluriel brisé en particulier, car cette théorie a comme base morphologique la 'racine', et utilise la phonologie autosegmentale pour décrire des processus morphologiques (cf. chapitre I et IV). Se rendant compte que la 'racine' est tout à fait inutile dans la description du pluriel brisé (McCarthy et Prince 1990a : 217) écrivent :

“[...] the familiar resources of root-and-template morphology are quite inadequate to the task of representing it [le pluriel]. The fault lies not in the notion of the template but in its presumed dependence on the consonantal root.”

Ce qui est nouveau dans la TMP, c'est que McCarthy abandonne la notion de 'racine' comme base morphologique, puis l'introduction de la nouvelle notion de 'patrons<sup>10</sup> prosodiques'. Selon la TMP, on doit pouvoir définir les 'patrons' de la morphologie nominale de l'arabe en termes strictement "prosodiques" : la more, la syllabe, le pied et le mot prosodique. en fait, l'idée principale que propose cette théorie, est l'analyse de la morphologie nominale de l'arabe à l'aide de "pied iambique". McCarthy et Prince (1990a) avaient observé qu'il y a une "préférence", dans la formation des pluriels brisés pour le type structural CVCVVC comme dans /raʒul/ → /riʒāl/ 'hommes', /kalb/ → /kilāb/ 'chiens', /raʔs/ → /ruʔūs/ 'têtes', etc.;

---

<sup>10</sup>Nous utilisons ici 'patron' pour désigner le terme anglais "template", et qu'on traduit aussi par 'schème' ou 'gabarit'.

d'où l'hypothèse : l'arabe aurait comme 'patron' nominal (pluriel brisé ou autres) un pied iambique.

Quant au pied iambique, on sait grâce à d'autres travaux (Lieberman, 1975; Lieberman et Prince, 1977; Prince, 1976a; Hammond, 1984a; Halle et Vergnaud 1987b; Hayes, 1995 et autres) que le constituant d'une structure métrique est le pied. Parmi les pieds les plus communs, selon la théorie métrique classique, il y a le pied iambique.<sup>11</sup> Cet iambe, aura toujours une structure métrique formée soit d'une suite de deux syllabes où chaque syllabe est composée d'une more (syllabe légère + syllabe légère), soit d'une syllabe composée d'une more suivie d'une autre syllabe composée de deux mores (syllabe légère + syllabe lourde). La more est l'unité prosodique par laquelle on mesure le poids syllabique; donc, le type de pieds possibles en arabe, selon la TMP, sont les mots formés au minimum de deux mores (une syllabe lourde, ou deux syllabes légères), et les mots formés au maximum de quatre mores (une séquence de deux syllabes lourdes). Il est à noter qu'une consonne à l'extrémité droite est extramétrique.

---

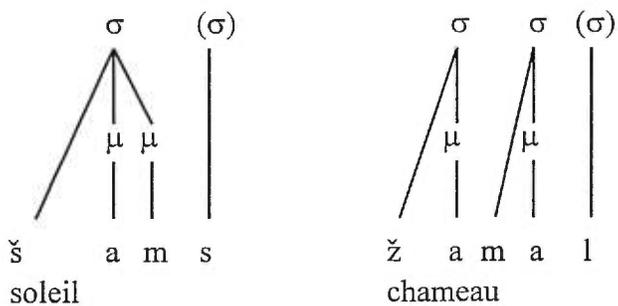
<sup>11</sup>Au pied iambique, on associe généralement deux autres constituants :

Trochée syllabique (Syllabic trochee) où le schème pédiq ue compte simplement les syllabes. La première syllabe est étiquetée forte (F), c'est-à-dire que cette syllabe reçoit l'accent /σ'.

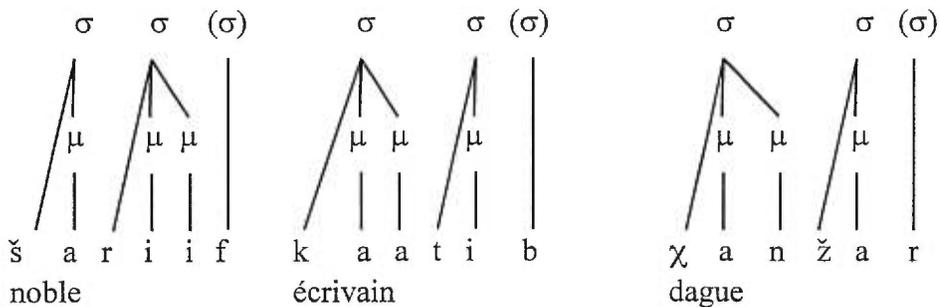
Trochée morique (Moraic trochee) où le pied comprend deux mores dont la première est étiquetée Forte (F). Dans ce cas-ci, l'étiquete F signifie que c'est la more qui est accentuée /μ'.

Se basant sur le principe de pied iambique, et sur la contrainte de minimalité et de maximalité, McCarthy et Prince (1990b : 24) proposent que toute combinaison de syllabe légère et syllabe lourde est possible (44) tant que cette combinaison respecte les contraintes susmentionnées.

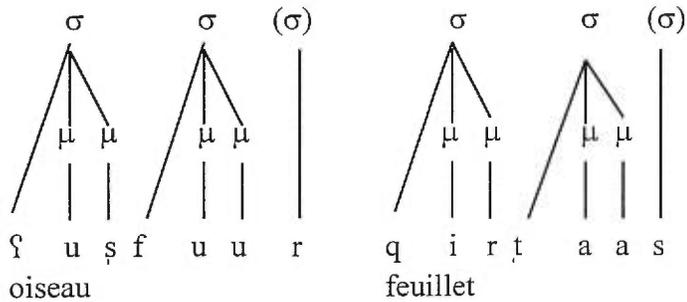
44. a. mots à deux mores



b. mots à trois mores



## c. mots à quatre mores



Il en ressort donc que la TMP se servira pour la description du pluriel en particulier et la formation des noms en général de trois principes et / ou contraintes.

## 45. Principes de la TMP

- (i) un 'patron' de type CVCVVC
- (ii) un pied iambique
- (iii) des mots minimalement bimoraïque (deux mores / $\mu$   $\mu$ /), et maximale-  
ment dissyllabique (deux syllabes / $\sigma$   $\sigma$ /)

D'emblée, on relève une incompatibilité entre les contraintes (45 ii et iii). Pour bien comprendre la question que nous voulons soulever, rappelons une fois de plus que le 'patron', selon la TMP, sert avant tout à représenter la forme canonique de base des 'thèmes' nominaux en arabe, à savoir le pied iambique. On constatera donc, d'après l'inventaire des pieds iambiques possibles, selon la théorie pédi- que, que les séquences lourde-légère et lourde-lourde ne sont pas des pieds iambiques. Or,

on sait (cf. 44 b et c) que les séquences lourde-légère et lourde-lourde sont des mots possibles en arabe. C'est là que réside l'incompatibilité entre les deux dernières contraintes en (45). La contrainte de 'pied iambique' ne permet pas les séquences syllabiques lourde-légère et lourde-lourde, alors que la contrainte de minimalité et de maximalité (cf. McCarthy 1993) permettent ces mêmes séquences. Ainsi, tous les 'patrons' (pieds) constitués d'une séquence lourde-légère comme pour les participes tel /ʔa''kil/ 'mangeur', ou lourde-lourde comme pour les quadrilitères tel /ʕuʃfuwr/ 'oiseau' ne seront pas considérés comme ayant une forme canonique de base.

En ce qui concerne le participe présent, l'explication proposée par McCarthy est fort simple. Étant dérivés de formes verbales, les participes font donc partie de la morphologie verbale, et on n'a plus besoin de les "expliquer" en terme de la morphologie nominale, car les formes verbales sont formées par un processus complètement différent : affixation de mores, affixation de segments (cf. McCarthy et Prince 1990b et McCarthy 1993). Selon ce point de vue, il est donc normal que ces formes participiales n'obéissent pas aux principes de la morphologie nominale, mais plutôt aux principes de la morphologie verbale. Ainsi, McCarthy (1993 : 11) précise que, contrairement aux 'véritables patrons' nominaux — léger-léger, léger-lourd, et lourd — qui remplissent toutes sortes de 'fonctions morphologiques', les 'patrons' des noms déverbaux /CaaCiC/ (i.e. dérivés de verbes) n'ont qu'une seule 'fonction morphologique' principale : participe présent.

Tout ce que nous pouvons dire sur ce critère, c'est que les 'fonctions morphologiques' de McCarthy (1995 : 13) correspondent à des catégories sémantiques très générales (du genre : "occupation, instrument, fraction, maladie, etc."). Nous n'avons aucune indication s'il existe une relation régulière entre la forme 'pédique' et la ou les 'fonctions morphologiques'. Par ailleurs, même en adoptant le critère de 'fonctions morphologiques', nous pouvons démontrer facilement qu'il existe des noms qui ne sont pas des participes, mais qui ont malgré tout le type structural du participe présent CVVCVC.

Les exemples suivants sont des noms de forme CVVCVC qui ne sont pas dérivés. On voit qu'ils ne sont pas dérivés de verbes, parce qu'il existe bien des  
•  
verbes avec les mêmes consonnes, mais dont le sens est complètement différent.

## 3.1 tableau des ‘fonctions morphologiques’

‘Fonction Morphologique’	Noms en CVVCVC	Verbe
a. Occupation	rāhib ‘moine’ šāriḥ ‘législateur’ qāṣib ‘joueur de flûte’	rahaba ‘craindre’ šaraḥa ‘commencer’ qaṣaba ‘couper, dépecer’
b. Instrument	qālab ‘moule’ yārib ‘garrot de chameau’ bāsinat ‘soc de charrue’	qalaba ‘tourner’ yaraba ‘s’en aller’ basana ‘être gracieux’
ç. Partie d’un tout	žariḥat ‘membres du corps’ dāmikat ‘malheur’ ḫāsirat ‘hanche’	žaraḥa ‘blesser’ damaka ‘être poli, uni’ ḫasira ‘perdre’
d. Maladie	nāḥiṭ ‘atteint d’une toux violente’ nāziṣ ‘incurable’ lātiʔat ‘abcès difficile à guérir’	naḥaṭa ‘soupirer’ naziṣa ‘être sale’ laṭaʔa ‘s’attacher à’
e. Fraction	rābiʔ ‘quatrième’ ḥāniyat ‘seconde’	rabaʔa ‘attendre’ ḥanā ‘plier, ployer’

Que les participes présents soient des noms dérivés de verbes ne pose aucun problème pour la formation du pluriel brisé et du diminutif. Ce qui pose et crée un problème, c’est l’utilisation de la notion de ‘pied iambique’ qui n’a rien à voir avec la morphologie. En réalité, les participes tel que /ka’’tib/ ‘écrivain’ sont exclus de la morphologie nominale arabe, parce que la séquence lourde-légère n’est pas un pied iambique. Paradoxalement, en se limitant uniquement à la description des participes,

nous pouvons montrer que la notion de ‘pied iambique’ ne joue aucun rôle dans la formation du mot en arabe, et par conséquent en morphologie. Les *awzān* de base pour les verbes trilitères sans augment (cf. chapitre IV) sont les paires perfectif / imperfectif comme ci-dessous.

- (i) faʕala ~ yafʕilu → ɗaraba ~ yaɗribu ‘frapper’  
 (ii) faʕila ~ yafʕalu → šariba ~ yašrabu ‘boire’  
 (iii) faʕula ~ yafʕulu → kabura ~ yakburu ‘grandir’

Les deux paires (i et ii) ci-dessus et dont le participe a le ‘patron’ CVVCVC comme /ɗaarib/ ‘qui frappe’ et /šaarib/ ‘qui boit’, représentent plus ou moins les 2/3 des verbes trilitères de base sans augment. Par conséquent, à peu près 66% des participes seront exclus de la morphologie nominale parce qu’ils ne forment pas un ‘pied iambique’. La dernière paire perfectif / imperfectif en (iii) a un participe dont le ‘patron’ est CVCVVC (pied iambique par excellence) comme /kabiir/ ‘grand’ et /šariiif/ ‘noble’, ne représentent qu’à peu près le 1/3 des verbes trilitères de base sans augment. Pourtant, plus ou moins 33% des participes sera considéré comme faisant partie intégrante de la morphologie nominale tout simplement parce qu’ils forment des pieds iambiques.

Pire encore, certains participes, c'est-à-dire ceux du type CVCVVC forment leur pluriel brisé sur le *wazn* /fuʕala''ʔ/ comme /ʕariif/ 'noble' → /ʕurafa''ʔ/ 'nobles'. Or, ce pluriel viole systématiquement la contrainte de maximalité en (45 iii) (cf. aussi McCarthy et Prince, 1990b : 27). Ainsi, lorsque ces participes sont des singuliers, ils font partie de la morphologie nominale. Par contre, lorsque ces mêmes participes sont des pluriels, ils sont exclus de la morphologie nominale.

D'un autre côté, prétendre que parce que les participes sont dérivés de verbes, il faut qu'ils fassent partie de la morphologie verbale revient à dire par exemple qu'aucun de ces participes ne prend le pluriel brisé. Or, il se trouve que non seulement les "véritables" noms, mais tous les noms non-ïambiques, y compris les participes, prennent le pluriel brisé. Plus encore, ces formes non-ïambiques ne se forment pas sur un seul *wazn* du pluriel brisé, mais sur au moins sept différents *awzān* du pluriel brisé comme en (46)

46.	Nom non-ïambique	Pluriel brisé	
a.	ħa''žib	ħawa''žib	'chambellans'
	ka''hil	kawa''hil	'parties entre les omoplates'
b.	ħa''žiz	ħužza''n	'obstacles'
•	ra''kib	rukba''n	'cavaliers'

c.	ka''tib	kutta''b	'écrivains'
•	ta''lib	ṭulla''b	'étudiants'
d.	ša''fir	šufara''ʔ	'poètes'
	ža''hil	žuhala''ʔ	'ignorants'
e.	ka''hil	kahla''	'vieillards'
	ha''lik	halka''	'perdus, détruits'
f.	ma''hir	maharat	'talentueux'
•	qa''til	qatalat	'assassins'
g.	ra''fiy	riʔa''ʔ	'bergers'
	ša''hib	šiḥa''b	'compagnons'

Du moment que ces formes prennent toutes au moins un *wazn* du pluriel brisé, il faut conclure qu'elles sont complètement spécifiées lexicalement. Et si elles sont spécifiées lexicalement, c'est bien comme noms, et non pas comme verbes. Par conséquent, ces formes dites non-ïambiques font bel et bien partie de la morphologie nominale, et la description de la morphologie nominale doit en tenir compte. C'est ce

que nous montrons par la formulation des SM en (47) pour les exemples que nous avons donnés en (46).

#### 47. Stratégies Morphologiques

Relation entre singulier et pluriel

- a.  $(fa''\text{ʕil})_{N \text{ masc. sing}} \longleftrightarrow (fa''a''\text{ʕil})_{N \text{ masc. Pluriel}}$
- |         |           |                              |
|---------|-----------|------------------------------|
| ħa''žib | ħawa''žib | 'chambellans'                |
| ka''hil | kawa''hil | 'parties ente les omoplates' |
- SR    ''  $\longrightarrow$  w / a — a
- 
- b.  $(fa''\text{ʕil})_{N \text{ masc. sing}} \longleftrightarrow (fu\text{ʕla''n})_{N \text{ masc. Pluriel}}$
- |         |          |             |
|---------|----------|-------------|
| ħa''žiz | ħužza''n | 'obstacles' |
| ra''kib | rukba''n | 'cavaliers' |
- 
- c.  $(fa''\text{ʕil})_{N \text{ masc. sing}} \longleftrightarrow (fu\text{ʕa''l})_{N \text{ masc. Pluriel}}$
- |         |          |             |
|---------|----------|-------------|
| ka''tib | kutta''b | 'écrivains' |
| ta''lib | tulla''b | 'étudiants' |
- 
- d.  $(fa''\text{ʕil})_{adj \text{ masc. sing}} \longleftrightarrow (fu\text{ʕala''ʔ})_{adj. \text{ masc. pluriel}}$
- |         |           |             |
|---------|-----------|-------------|
| ša''ʕir | šuʕara''ʔ | 'poètes'    |
| ža''hil | žuhalā''ʔ | 'ignorants' |

e.	(fa''ʕil) <sub>adj. Masc. sing</sub>	←→	(faʕla'')	<sub>adj. masc. pluriel</sub>
	ka''hil		kahla''	'vieillards'
	ha''lik		halka''	'perdus, détruits'
f.	(fa''ʕil) <sub>adj. Masc. sing</sub>	←→	(faʕalat)	<sub>adj. masc. pluriel</sub>
	ma''hir		maharat	'talentueux'
	qa''til		qatalat	'assassins'
g.	(fa''ʕil) <sub>adj. Masc. sing</sub>	←→	(fiʕa''l)	<sub>adj. masc. pluriel</sub>
	ra''ʕiy		riʕa''ʔ	'bergers'
	ʕa''hib		ʕiħa''b	'compagnons'
SR	y → ʔ / ''	—		

La seconde catégorie de noms non-ïambiques exclue par la TMP de la morphologie nominale de l'arabe est constituée par les quadrilitères tel /burθun/ 'griffe'. McCarthy et Prince (1990b : 31) suggèrent que ces formes n'ont pas de patron du tout. Si une suite de quatre consonnes est réalisée /CVCCVC/, ce n'est pas parce qu'il y aurait un patron de la forme lourd-lourd (un tel patron ne peut pas exister selon la TMP). C'est tout simplement parce que des contraintes

phonotactiques<sup>12</sup>— tout comme la contrainte de minimalité et de maximalité — font en sorte que la seule façon possible de prononcer cette séquence de quatre consonnes est /CVCCVC/. Cela aurait été vrai si tous les quadrilitères avaient la forme /CVCCVC/ comme /ziʔbaq/ ‘mercure’. Or, il existe d’autres quadrilitères dont la forme est /CVCVCC/ comme les exemples en (49). Notons que ces quadrilitères sans augment comportent tous un pied iambique.

49.	fīṭaḥl	‘temps ancien’
	sibaṭr	‘hardi’
	ṣiraḍn+at	‘cheval qui ne marche pas droit’
	dirafs	‘grand étendard’
	kurunb	‘chou pomme’
	sulaḥf+a’’t	‘tortue’
	qimaṭr	‘trousse’

Il est vrai que ce dernier les quadrilitères de ce type sont moins nombreux que les quadrilitères de la forme /CVCCVC/. Et c’est probablement pour cette raison que la TMP va les considérer comme des l’exceptions. Cependant, pourquoi leur prêter ce

---

<sup>12</sup> Dans ce cas précis, les contraintes phonotactiques sont celles imposées sur la structure syllabique de l’arabe : une attaque obligatoire et non branchante, l’impossibilité d’avoir plus d’une consonne en position de coda, et la nécessité d’avoir un noyau rempli par une voyelle.

caractère exceptionnel, si dans un cas on va considérer l'exception comme la norme (ainsi en va-t-il pour les participes en CVCVVC), et dans un autre cas, la norme comme l'exception (ainsi en va-t-il pour les participes en CVVCVC). De toute manière, dire que quelque chose est "exceptionnel" implique normalement que ce quelque chose est marginal, inhabituel, imprévisible, etc. Mais les quadrilitères sont loin d'avoir les attributs que nous venons d'énumérer. De plus, tous les quadrilitères et quel que soit leur schème, participent à la morphologie nominale puisqu'ils ont le pluriel brisé et qu'on peut dériver sur eux un diminutif.

50.	Singulier	Pluriel	diminutif	
	χanžar	χana''žir	χunayžir	'dague'
	fanbar	fana''bir	funaybir	'ambre'
	salhab	sala''hib	sulayhib	'grand (taille)'
	burθun	bara''θin	burayθin	'griffe'
	qimaṭr	qama''ṭir	qumayṭir	'trousse'
	fītaḥl	fāta''ḥil	fūtayḥil	'temps ancien'
	sibaṭr	saba''ṭir	subayṭir	'hardi'
	qirṭa''s	qara''ṭiys	qurayṭiys	'feuille'
	qinṭa''r	qana''ṭiyr	qunayṭiyr	'quintal'
	sirda''ḥ	sara''diyḥ	suraydiyḥ	'chamelle de race'

Tous les quadrilitères comme en (50) sont des formes primaires, c'est-à-dire non dérivés. Puisque ces quadrilitères ne sont pas dérivés, ils doivent être inscrits dans le lexique sous la catégorie ‘‘nom’’. Et s'ils sont des noms, alors ils font partie de la morphologie nominale, et une fois de plus, la morphologie nominale doit en tenir compte.

### 51. Stratégies morphologiques des quadrilitères en (50)

#### a. Relation entre singulier et pluriel

i       $(fa\text{ʕ}lal)_{N \text{ masc. sing}}$        $\longleftrightarrow$        $(fa\text{ʕ}a''\text{lil})_{N \text{ masc. pluriel}}$

χanžar

χana''žir

dague

dagues

ʕanbar

ʕana''bir

ambre

ambres

ii       $(fi\text{ʕ}all)_{N \text{ masc. sing}}$        $\longleftrightarrow$        $(fa\text{ʕ}a''\text{lil})_{N \text{ masc. pluriel}}$

qimaṭr

qama''ṭir

trousse

trousses

fiṭahl

faṭa''ḥil

temps ancien

temps anciens

iii	(fiʕla''l) <sub>N masc. sing</sub>	↔	(faʕa''li''l) <sub>N masc. pluriel</sub>
	qirṭa''s		qara''ṭiys
	feuillelet		feuillelets
	qinṭa''r		qana''ṭiyr
	quintal		quintaux

SR. G → y / i —

b. Relation entre forme normale et diminutif

i	(faʕlal) <sub>N masc. sing</sub>	↔	(fuʕaylil) <sub>N masc. sing. diminutif</sub>
	ḡanṣar		ḡunayṣir
	dague		dague
	ʕanbar		ʕunaybir
	ambre		ambre
ii	(fiʕall) <sub>N masc. sing</sub>	↔	(fuʕaylil) <sub>N masc. sing. diminutif</sub>
	qimaṭr		qumaytir
	trousse		trousse
	fiṭahl		fuṭayḥil
	temps ancien		temps ancien

iii	(fiʕla''l) <sub>N masc. sing</sub>	↔	(fuʕayli''l) <sub>N masc. sing. diminutif</sub>
	qirṭa''s		qurayṭiys
	feuillet		feuillet
	qinṭa''r		qunayṭiyr
	quintal		quintal
SR.	G → y / i		

Les noms trisyllabiques sont le troisième type de noms que la TMP considère comme des noms n'ayant pas une forme canonique de base (cf. McCarthy et Prince 1990b et 1995). Or, on sait qu'un grand nombre de trilitères, de quadrilitères et de quintilitères présentent un schème structural qui n'est pas conforme à la contrainte de maximalité (45 iii). Cette contrainte limite le nombre de syllabes permises en arabe à seulement deux syllabes. D'abord, et contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette contrainte n'est pas imposée par la phonotactique de l'arabe sur sa structure syllabique. La contrainte en (45 iii) est imposée sur la structure syllabique par des paramètres et des conditions qui n'ont rien à voir avec la phonotactique de l'arabe.

Selon la TMP, aucun mot "thème" ne peut excéder deux syllabes intramétriques. Un nom comme /safaɾʒal/ 'coing' par exemple, aura une séquence léger-lourd-léger où la dernière portion métrique (léger) n'est pas un pied du tout.

Cela étant, la formation du pluriel des noms trisyllabiques montre très clairement que la phonotactique de l'arabe ne joue aucun rôle dans ce processus, et encore moins la contrainte de maximalité (45 iii). La raison en est que lors de la formation du pluriel des noms trisyllabiques, on a des cas où la deuxième consonne tombe, d'autres cas où c'est la troisième consonne, d'autres cas où c'est la quatrième consonne et finalement un dernier cas où c'est la cinquième consonne qui tombe (cf. Bohas 1997).

52.

a. Cas où  $C_2$  disparaît

Singulier	Pluriel brisé	
žayθaluwt	žaθa''liyt	'menteur'
qaydaħuwr	qada''ħiyr	'de mauvaise moeurs'
χaytaɸuwr	χata''ɸiyr	'mirage'

b. Cas où  $C_3$  disparaît

žaranfaš	žara''fiš	'grand'
χafanžal	χafa''žil	'qui a les jambes écartées'
ɸafanžaž	ɸafa''žiž	'inhumain, dur'

c. Cas où C<sub>4</sub> disparaît

firdaws	fara''dis	'jardin, paradis'
sinnawr	sana''nir	'chat'
qirʕaws	qara''ʕis	'chameau à deux bosses'

d. Cas où C<sub>5</sub> disparaît

safaržal	safa''riž	'coing'
žalaħmad	žala''ħim	'grossier'
sindaʔw	sana''diʔ	'hardi, petit'

Ces très nombreuses alternances montrent clairement que les noms ayant trois syllabes font partie de la morphologie nominale de l'arabe, et qu'il n'y a absolument aucun moyen adéquat qui nous permettrait de prédire et de motiver, par une contrainte phonotactique, les alternances en (52a, b, c et d).

## 53. Stratégies Morphologiques

a. Cas où C<sub>2</sub> disparaît

(fayʕaluwl) <sub>N masc. sing</sub>	↔	(faʕa''lił) <sub>N masc. pluriel</sub>
žayθaluwt		žaθa''liyt
menteur		menteurs
χaytaʕuwr		χata''ʕiyr



safařzal

safa'riř

coing

coings

Nous venons de voir que la TMP n'arrive pas à décrire adéquatement la formation de mot en arabe en général, la formation du pluriel brisé et celle du diminutif en particulier. Ceci est dû en grande partie à l'analyse, purement phonologique, de ces très nombreuses alternances 'morphophonologiques' (cf. chapitre II). Ce qui rend la théorie de la morphologie prosodique peu ou pas du tout différente des autres théories, c'est le caractère premier et incontournable de "pied iambique" qui, rappelons-le, est un principe de la phonologie métrique, et n'a donc aucun rapport avec la morphologie.

Ce n'est pas tant la théorie phonologique que nous mettons en cause, c'est plutôt le recours à des contraintes et à des paramètres phonologiques pour décrire des opérations qui sont purement morphologiques.

Nous sommes convaincus, que la manière la plus naturelle de décrire les alternances non-automatiques, est de les incorporer dans la morphologie. C'est ce que nous avons essayé de montrer tout au long de ce chapitre; en adoptant la représentation des voyelles longues en arabe en une voyelle suivie du glide qui lui est

homorganique, mais surtout en distinguant les alternances phonologiques propres et les alternances morphologiques propres.

# CHAPITRE IV

## La décomposition des verbes

### 4.0. Introduction<sup>1</sup>.

Généralement, on nous présente la formation des verbes en arabe comme un processus simple, constant et régulier, dans lequel le sens compositionnel d'un verbe provient de l'amalgame de la 'racine'<sup>2</sup>, des voyelles et du squelette. Nous proposerons, au contraire, que le sens d'un verbe dépend du *wazn* (l'utilisation du terme *wazn* dans cette thèse équivaut au terme *forme canonique*.) et du *qiyās* 'analogie'.

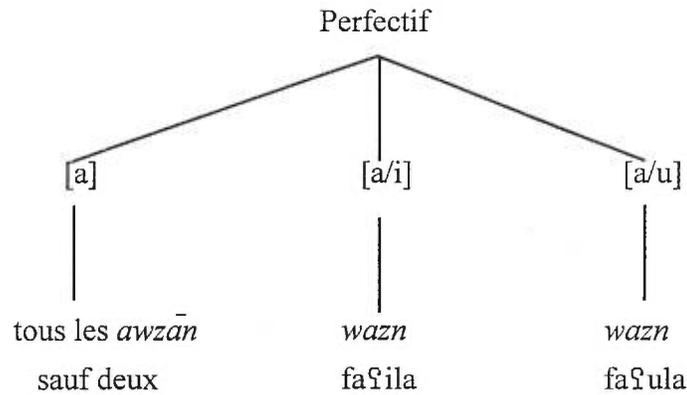
Puisqu'il y a trois voyelles brèves en arabe (six en comptant les voyelles phonétiques longues), il est facile de faire un inventaire des positions que les voyelles occupent, et surtout de prédire la manière dont elles sont amalgamées à la 'racine'. En

---

<sup>1</sup> Puisque nous nous basons sur une théorie qui élimine de son vocabulaire les termes (flexion, dérivation, morphème, racine, suffixe, préfixe, etc.), nous mettrons ces termes entre guillemets chaque fois que nous pensons qu'il est nécessaire de le faire, afin de permettre au lecteur de nous comprendre.

<sup>2</sup> Chaque fois que nous utilisons le terme 'racine, nous référons à la 'racine consonantique' de l'arabe comme /ktb/ par exemple.

se basant sur la forme des verbes par exemple, on déduit aisément que la majorité des *awzān* prennent la voyelle /a/ dans toutes les positions. Certains *awzān*, prennent les voyelles /a/ et /i/ et d'autres prennent les voyelles /a/ et /u/. Le schéma qui suit résume, d'une manière simple, la distribution des voyelles au perfectif.



Cette régularité dans la formation des verbes en arabe, aussi transparente qu'elle soit, est trompeuse. Trois questions se posent. Premièrement, est-ce que le système des *awzān* est uniquement dérivationnel ? C'est-à-dire, est-ce que les autres *awzān* sont tous dérivés du premier *wazn* /faʕala/ ? Deuxièmement, peut-on considérer le système des *awzān* comme étant une conjugaison ? La conjugaison est complètement différente du modèle des *awzān*, car chaque *wazn* peut être conjugué. Troisièmement, même si l'imperfectif est sujet à un certain nombre d'ablaut assez complexe est-ce que le choix des voyelles est prévisible ?

#### 4.1. Le terme *wazn* et son sens.

Le terme arabe *wazn* est utilisé par les grammairiens arabes pour indiquer la ou les formes canoniques, aussi bien des verbes que des noms, des adjectifs, des pluriels, des diminutifs, etc. Ce mot est remplacé, parfois, dans la tradition grammaticale arabe par le terme *bināʾ*<sup>3</sup>. Traduit littéralement, le mot *wazn* veut dire ‘poids’, alors que le mot *bināʾ* veut dire ‘construction’. Mais il reste que ces deux mots réfèrent à une seule notion qui est ‘forme canonique’. Dans la tradition occidentale, le sens grammatical du mot *wazn* a été traduit par conjugaison, patron verbal, système verbal, classe flexionnelle, etc.

Du point de vue purement morphologique, nous voudrions affirmer que les *awzān* forment un modèle qui sert à définir les formes canoniques admises par la langue. Par exemple, tout verbe en arabe est construit selon la ‘forme canonique’ d’un certain nombre de *awzān*. Autrement dit, aucun verbe ne peut avoir une forme indépendante de celles spécifiées par les *awzān*.

#### 4.2. Les verbes en arabe et leurs *awzān*

Les verbes en arabe sont divisés en deux classes : la classe des trilitères et la classe des quadrilitères. Chaque classe comporte deux catégories : les verbes sans augments et les verbes avec augments. La classe des trilitères sans augments a traditionnellement trois *awzān* pour le perfectif et trois autres *awzān* pour l'imperfectif comme on le voit en (1a).

Il faut noter cependant, que les trois paires de *awzān* en (1a) représenteraient ce qu'on pourrait appeler le 'modèle de base' selon lequel tous les trilitères sans augment devraient être réalisés. Par contre, la paire des *awzān* en (1b) est le seul et unique modèle selon lequel se forme tout quadrilitère sans augment.

1. a	trilitères	
	Perfectif	Imperfectif
	faʕala	yaffilu
	faʕila	yaffalu
	faʕula	yaffulu

---

<sup>3</sup>Nous nous basons dans notre description des verbes sur, entre autres grammairiens arabes, Ibn ʒinnī, Ibn ʕuṣfūr, ʔabī ḥayyān, Sībawayhi et autres grammairiens arabes

b.	quadrilitères	
	Perfectif	Imperfectif
•	faʕlala	yufaʕlilu

Les grammairiens arabes appellent les relations entre les *awzān* : *qiyās* ‘analogie’. Ainsi, la relation entre /faʕala/ au perfectif et /yafʕilu/ à l’imperfectif en (1a) est considérée comme un *qiyās*. C’est-à-dire, selon le “modèle de base”, si un verbe donné a le *wazn* /faʕala/ au perfectif, il aura normalement le *wazn* /yafʕilu/ à l’imperfectif, et inversement : un verbe ayant la forme /yafʕilu/ à l’imperfectif aura la forme /faʕala/ au perfectif. De même, au *wazn* /faʕila/ du perfectif correspondra normalement le *wazn* /yafʕalu/ de l’imperfectif, et au *wazn* /faʕula/ au perfectif correspondra normalement une forme /yafʕulu/ de l’imperfectif.

Pour cette raison, nous nous proposons d’analyser les *awzān* par paire. Donc nous avons, par exemple, en (1a) trois paires de *awzān* (perfectif/imperfectif). Si les paires perfectif/imperfectif /faʕala/ - /yafʕilu/, /faʕila/ - /yafʕalu/ et /faʕula/ - /yafʕulu/ sont des *qiyās* “normaux” pour les trilitères, nous trouvons d’autres verbes sans

---

que nous avons longuement consultés.

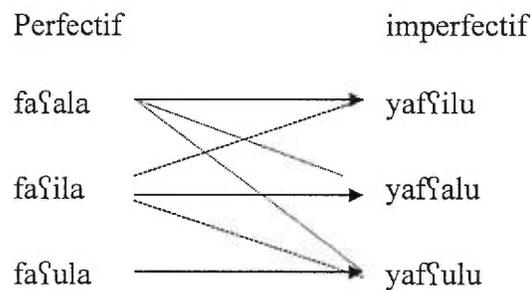
augment qui ne se conforment pas à l'une ou l'autre des paires perfectif et imperfectif citées en (1a). Cela nous amène à déduire que le *qiyās* n'est pas obligatoire. De plus, on peut avoir des combinaisons, pour les trilitères, entre les trois paires de *qiyās* (*awzān* de base) en (1a). Nous reviendrons sur ce point plus tard, où nous verrons les combinaisons des *awzān* ainsi que la fonction du *qiyās*.

Au perfectif et à l'imperfectif, les verbes sont 'fléchis'. Cette 'flexion' est donnée dans les exemples (1a et b) avec le 'suffixe' /-a/ de la troisième personne du singulier du perfectif, avec le 'préfixe' /ya-/ et le 'suffixe' /-u/ de la troisième personne du singulier de l'imperfectif. Si l'on supprime les 'affixes' dans l'imperfectif, le "thème" que l'on obtient n'est pas sans ambiguïté. Le "thème" perfectif est identifiable comme un perfectif — c'est-à-dire qu'il n'apparaît dans aucune autre forme verbale, mais le "thème" imperfectif sans le 'préfixe' /ya-/ ne référera pas uniquement à l'imperfectif. Donc, si /žalas/ 'il s'est assis', sans le 'suffixe' de la troisième personne du singulier /-a/, peut référer au perfectif, le "thème" /žlis/ sans le 'préfixe' /ya-/ réfère à l'imperfectif, mais aussi à l'impératif.

Du point de vue sémantique, les *awzān* pour les verbes sans augments n'attribuent pas un sens particulier à un verbe en particulier, sauf pour les classes 'perfectif' et 'imperfectif' comme nous le verrons plus loin. De ce fait, nous pouvons avancer que puisque le *qiyās* n'est pas obligatoire et qu'il n'y a pas un sens

idiosyncrasique pour chaque *wazn*, les *awzān* des trilitères peuvent “se combiner” entre eux comme en (2). Avant de procéder aux “combinaisons” des *awzān*, rappelons que les trois paires de *awzān* dont la relation est marquée avec une flèche pleine —faʕala → yafʕilu, faʕila → yafʕalu, faʕula → yafʕulu— ne participent pas dans les combinaisons, parce que ce sont les *awzān* qu’on a appelé ‘modèle de base’ en (1a).

## 2. Combinaisons des *awzān*



Avec trois *qiyās* principales ou bien ‘modèle de base’, nous avons pu établir une relation combinatoire qui nous a donné quatre autres *qiyās*, soit une somme totale de sept *qiyās*.

En principe, on aurait dû avoir neuf formes au lieu de sept, mais la forme du perfectif /faʕula/ doit obligatoirement avoir comme imperfectif /yafʕulu/, car seuls les verbes qu’on appellera ‘les verbes de changement d’état’ prennent ce *wazn*. Par

exemple, le verbe /hamura/ ‘devenir rouge’ ne peut avoir à l’imperfectif que /yaħmuru/ ‘il devient rouge’, car les formes \*/yaħmaru/ ou \*/yaħmiru/ sont agrammaticales.

Le *qiyās* n’est donc pas restreint au ‘modèle de base’. En d’autres termes, tous les verbes qui ont /faʕala/ au perfectif, par exemple, n’ont pas nécessairement la forme /yafʕilu/ à l’imperfectif. Il y a des verbes qui ont /faʕala/ au perfectif et prennent la forme /yafʕalu/ ou /yafʕulu/ à l’imperfectif, tel / ʒahara/ ‘il a crié’ et /yaʒharu/ ‘il crie’, /ħaraʒa/ ‘il est sorti’ et /yaħruʒu/ ‘il sort’.

Le tableau (4.1) montre les *qiyās* avec les verbes qui leurs correspondent.

#### 4.1. Tableau des *awzān* des verbes sans augments.

<i>Awzān</i>		Verbe		Glose
Perfectif	Imperfectif	Perfectif	Imperfectif	
faʕala	yafʕilu	ḍaraba	yaḍribu	frapper
faʕala	yafʕalu	ʒahara	yaʒharu	crier
faʕala	yafʕulu	qatala	yaqtulu	tuer
faʕila	yafʕilu	qaniṭa	yaqniṭu	s’ennuyer
faʕila	yafʕalu	šariba	yašrabu	boire
faʕila	yafʕulu	ħaḍira	yaħḍuru	être présent
faʕula	yafʕulu	ħamura	yaħmuru	rougir

Cela étant, nous proposons l'hypothèse suivante :

- Hypothèse : le choix du *qiyās* particulier est une propriété lexicale de chaque verbe.

Nous observerons aussi que certains verbes peuvent prendre plus d'une forme que ce soit au perfectif ou à l'imperfectif comme le montre les exemples en (3).

3.	Perfectif	Imperfectif
a. i	rakana 'il s'est accoté'	yarkanu 'il s'accote'
ii	rakina 'il s'est accoté'	yarkunu 'il s'accote'
b. i	qanaṭa 'il s'est ennuyé'	yaqnaṭu 'il s'ennuie'
ii	qaniṭa 'il s'est ennuyé'	yaqniṭu 'il s'ennuie'

Donc, si le verbe /kataba/ 'écrire' par exemple prend par *qiyās* la forme /kataba/ 'il a écrit' au perfectif et la forme /yaktubu/ 'il écrit' à l'imperfectif, il n'y a pas de raison, a priori, pour qu'il n'ait pas toutes les combinaisons du *qiyās* comme on le voit en (4). Toutefois, nous devons préciser deux points pour cette hypothèse :

- Théorique : elle englobe pour un verbe donné toutes les formes qui sont “théoriquement possibles”.
- Pratique : elle englobe la ou les formes “effectivement utilisées” par tous ou par une majorité de locuteurs

4.

	Perfectif	Imperfectif
i	kataba	yaktubu
ii	kataba	yaktibu
iii	kataba	yaktabu
iv	katiba	yaktubu
v	katiba	yaktibu
vi	katiba	yaktabu
vii	katuba	yaktubu

Certes, le verbe /kataba/ ‘écrire’ n’a pas les sept formes “théoriquement possibles” en (4). La seule forme attestée pour le verbe /kataba/ ‘écrire’ est celle “effectivement utilisée” en (4.i). Or, si nous consultons les *awzān* en (1a), on remarque que dans le ‘modèle de base’ du *qiyās*, la paire /faʿala/ → /yafʿulu/ ne s’y trouve pas. Par contre, si nous consultons les formes en (2), nous constatons que la

paire de *qiyās* en question s’y trouve et qu’elle est obtenue par combinaison. Donc, ceci veut dire que toutes les formes obtenues en (2) par combinaisons, deviennent aussi un *qiyās*. Ainsi, les autres formes en (3) sont toutes possibles ou plus précisément potentielles pour le verbe /kataba/ ‘il a écrit’. De cette manière, si un locuteur natif de l’arabe produit /kataba/ ‘il a écrit’ au perfectif et /yaktibu/ ‘il écrit’ à l’imperfectif, cela ne voudra pas dire que ces deux formes sont agrammaticales, puisque cette dernière paire fait partie du *qiyās*. En outre, vu le nombre de verbes qui ne sont pas construits sur le ‘modèle de base’ en (1a) (voir aussi le tableau 4.1 ci-dessus), nous proposons que le *qiyās* soit spécifié lexicalement.

Il est à présent établi que les verbes trilitères sans augment peuvent être construits selon sept *qiyās* et non pas trois, mais non pas à l’aide d’une ‘racine’, de voyelles, d’un squelette et d’un schème. Dans ces conditions, nous pensons qu’il suffit d’avoir les *awzān* et le *qiyās* pour obtenir la totalité des formes possibles. Par contre, le fait d’avoir une forme précise plutôt qu’une autre dépend de :

- i Le *qiyās* ‘analogie’ spécifié lexicalement.
- ii La forme dont le locuteur dispose.
- iii La compétence de ce même locuteur, car un locuteur à accès à au moins une forme parmi les sept *qiyās* autorisées par la morphologie de l’arabe.

Nous venons de voir qu'un verbe comme /kataba/ 'il a écrit' peut avoir, a priori, tous les *qiyās*, parce que le *qiyās* n'est pas obligatoire. En fait, le terme obligatoire n'est pas tout à fait approprié. Il est plus juste de dire que le *qiyās* n'est pas restrictif.

Deux questions se posent maintenant. La première, est comment concilier des formes comme celles qu'on a en (3) et la notion de *qiyās* ? La réponse, aussi paradoxal que cela puisse paraître, est la présence des formes données en (3) qui font que le *qiyās* est restrictif. La forme (3.a.i) au perfectif et à l'imperfectif justifie qu'un locuteur natif ne dira pas /rakana/ 'il s'est accoté' et /yarkunu/ 'il s'accote', car /yarkunu/ est un *qiyās* spécifié lexicalement pour /rakana/ comme le montre la forme (3.a.ii). Ainsi, un locuteur qui a accès aux formes données par *qiyās* comme celles en (3), se voit restreint dans les combinaisons qu'il peut faire avec un *qiyās* lexicalement spécifié. Par contre, si le locuteur ne connaît pas un verbe dont le *qiyās* particulier est lexicalement spécifié, alors, il aura le choix entre un total de sept *qiyās*.

La seconde question concerne le nombre de formes qu'un locuteur peut produire pour un seul et même verbe. Certes, en tant que locuteur natif de l'arabe, je sais que je peux produire théoriquement plus d'une forme pour le même verbe. Cependant, outre le *qiyās* qui va normalement me restreindre à une paire de *awzān*

par verbe, il y a la notion de redondance. Sachant par exemple que ma langue me permet de produire par *qiyās*, la paire /rakana/ ‘il s’est accoté’ ~ /yarkanu/ ‘il s’accote’ et la paire /rakina/ ‘il s’est accoté’ ~ /yarkunu/ ‘il s’accote’, ma première réaction serait d’alléger mon lexique en n’utilisant qu’une seule paire. D’ailleurs, ce phénomène n’est pas propre à l’arabe. Nous n’avons qu’à penser au verbe *s’asseoir* en français. Certains locuteurs disent [aseye] et d’autres disent [aswaye]. En anglais, des locuteurs produisent le passé du verbe *dive* ‘plonger’ : (i) dived et (ii) dove.

En voyant le nombre des *awzān* possibles pour les verbes sans augment, ainsi que des exemples du type de ceux donnée en (3), nous pensons qu’il est difficile de soutenir l’hypothèse d’une morphologie compositionnelle. De plus, il devient encore plus difficile de prétendre que c’est la ‘racine’ qui est à la base de la morphologie de l’arabe, surtout lorsqu’on sait qu’il y a beaucoup de verbes qui partagent la même ‘racine’, tout en ayant différents sens comme dans les exemples en (5).

5.

- |    |                            |    |                        |
|----|----------------------------|----|------------------------|
| a. | i ḥasaba ‘compter’         | b. | i zaʕaʕa ‘faire peur’  |
|    | ii ḥasiba ‘croire’         |    | ii zaʕiʕa ‘avoir peur’ |
|    | iii ḥasuba ‘devenir noble’ |    |                        |

- |    |                                  |    |                                |
|----|----------------------------------|----|--------------------------------|
| c. | i rataža ‘repandre ses esprits’  | d. | i saħaqa ‘moudre’              |
|    | ii ratiža ‘atteindre la puberté’ |    | ii saħiqa ‘être loin de’       |
| e. | i zaħara ‘pousser fortement’     | f. | i qafara ‘suivre la trace de’  |
|    | ii zaħira ‘pourrir’              |    | ii qafura ‘devenir désertique’ |

C’est précisément dans ce cas que l’hypothèse d’un *qiyās* spécifié lexicalement pour chaque verbe devient importante, parce que le choix des voyelles n’est pas prévisible. Si on prend la ‘racine’ comme base, on devrait, en principe, avoir une seule ‘racine’ dans laquelle on va imbriquer les voyelles pour obtenir d’autres mots, tout en gardant le sens général de cette ‘racine’. Si nous admettions que la ‘racine’ /ħsb/ par exemple a comme sens général ‘compter’; en imbriquant des voyelles dans cette ‘racine’, on pourrait dériver d’autres mots tels /ħisa’’b/ ‘calcul’, /ħa’’sibat/ ‘calculatrice’, /maħsuwb/ ‘calculé’, etc. Dans ce cas-ci, le sens de la ‘racine’ est assez constant. Cependant, la notion de ‘racine’ fait défaut lorsque nous rencontrons des mots comme les verbes /ħasaba/ ‘compter’, /ħasiba/ ‘croire’, /ħasuba/ ‘devenir noble’ ou bien un mot comme /ħisa’’biya’’t/ ‘informatique’. Il est clair que l’analyse la plus adéquate pour la morphologie de l’arabe en général et en particulier pour les exemples donnés en (5), se doit d’avoir comme base le mot.

Certes, le mot /ħisa''biya''t/ 'informatique' peut être, d'une manière ou d'une autre, relié au sens de la 'racine' /ħsb/ 'compter', car l'informatique a un rapport avec les chiffres. Il est certain aussi qu'on peut prétendre pour des paires de verbes comme /rařada/ 'reprendre ses esprits' et /rařida/ 'atteindre la puberté', /zařaža/ 'faire peur' et /zařiža/ 'avoir peur', que chaque paire a la même 'racine'. Ainsi, nous avons :

- i la 'racine' /rřd/ pour un sens commun tel 'être conscient' (cf. l'expression "l'âge de la raison" en français)
- ii la 'racine' /zřž/ pour un sens commun tel 'être peureux'

Seulement, il devient difficile, voire impossible, de prétendre qu'on a la même 'racine' avec un sens commun pour chacun des verbes en (6).

- 
- 6.
- |    |                             |    |                               |
|----|-----------------------------|----|-------------------------------|
| a. | i ħalama 'rêver'            | b. | i ħazana 'porter le deuil'    |
|    | ii ħalima 'pourrir'         |    | ii ħazuna 'devenir compliqué' |
|    | iii ħaluma 'être conscient' |    |                               |
| c. | i nařada 'apparaître'       | d. | i ħarama 'interdire'          |
|    | ii nařida 'suer'            |    | ii ħarima 'pénétrer'          |
-

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>iii nažuda ‘devenir brave’</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>iii ĥaruma ‘devenir mauvais’</li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>e. i ḍaraba ‘frapper’</li> <li>ii ḍariba ‘pourrir’</li> <li>iii ḍaruba ‘s’étonner de’</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>f. i ʔaraba ‘nouer’</li> <li>ii ʔariba ‘avoir besoin’</li> <li>iii ʔaruba ‘être lucide’</li> </ul> |

À la lumière de la description donnée ci-dessus, il doit être clair dans notre esprit que nous devons, prendre simultanément en considération, pour un verbe donné la ‘racine’, le *wazn* et le *qiyās* (cf. chapitre I, section 1.4), car le seul sens de la ‘racine’ ne nous permet pas de produire un verbe en particulier comme nous venons de le voir.

#### 4.3. Le *wazn*, la prosodie et le niveau mélodique.

Si le *wazn* et le *qiyās* déterminent la formation du verbe, on peut se demander, quelle sorte de contribution le *wazn* apporte à la formation du verbe. D’une manière plus concrète, le *wazn* partage-t-il une information spécifique avec le verbe ?

Dans les analyses prosodiques comme celle de McCarthy (1981), le *wazn* n’est rien d’autres qu’un niveau prosodique abstrait auquel on associe les consonnes

d'une 'racine' (mélodie consonantique). À la lumière des exemples précédents, il est clair que le *wazn* ainsi que le *qiyās* jouent un rôle beaucoup plus important.

On pourrait toujours 'décomposer' les verbes en 'racine', *awzān* et établir des 'règles' prosodiques de recomposition. Mais quel serait l'avantage ? Pour chaque verbe, il faudrait de toute façon spécifier :

- La 'racine'
- Les *awzān* (*qiyās*)
- Le sens

EX. 

racine: KTB
wazn: I
sém.: 'écrire'

N'est-ce pas plus simple de postuler pour chaque verbe des entrées lexicales contenant deux formes morphologiques ?

EX. 

phono: /kataba/ perf. 3 <sup>ème</sup> sing.
/yaktubu/ imperf. 3 <sup>ème</sup> sing.
sém: 'écrire'

En ce qui nous concerne, chaque *wazn* comprend en même temps une mélodie consonantique et une mélodie vocalique. Ces dernières ne sont en aucun cas juxtaposables et ne s'additionnent pas, mais elles sont dans un rapport d'inclusion mutuel.

Dans un autre ordre d'idées, on prétend que le fait de pouvoir permuter les consonnes, comme dans le jeu linguistique pratiqué par certains Bédouins de la péninsule arabe est un argument en faveur de la notion de 'racine' en tant qu'unité indépendante dans un niveau de représentation distinct (cf. chapitre I, section 1.4).

Précisons d'abord que, si nous partons du fait que ce n'est qu'un jeu linguistique<sup>4</sup>, les règles de ce jeu ne sont pas forcément régies par la morphologie de la langue arabe, mais que ces règles sont l'invention des acteurs de ce jeu. Par conséquent, les 'racines' obtenues par permutation ne sont pas nécessairement des unités lexicales.

Le fait de permuter les consonnes du verbe /kataba/ 'écrire' par exemple ne veut pas dire nécessairement que, à part la forme /kataba/ 'il a écrit', toutes les autres

---

<sup>4</sup> De façon générale, le jeu linguistique ne relève pas, par définition, de la morphologie. Par exemple, le verlan, le javanais, le pig latin, etc. impliquent des types d'opérations que l'on ne trouve jamais en morphologie : inversion de syllabes, déplacement de consonne initiale à la fin du mot, etc.

formes obtenues par permutation ont le même sens ou n'en ont aucun. D'ailleurs, les exemples en (7) montrent clairement que la langue arabe contient des mots lexicaux qui auraient une même 'racine', selon cette hypothèse, avec laquelle on fait des permutations. C'est ce que nous appelons des "permutations apparentes", parce que chaque verbe en (7) est une unité lexicale indépendante ayant un sens indépendant.

### 7. Permutations apparentes

- |    |                                       |    |                                  |
|----|---------------------------------------|----|----------------------------------|
| a. | i qa''la — /qawala/ 'dire'            | b. | i kalama 'avoir mal'             |
|    | ii qalawa 'sécher; être léger'        |    | ii kamala 'prendre forme, finir' |
|    | iii waqala 'escalader'                |    | iii makala 'diminuer'            |
|    | iv walaqa 'faire vite'                |    | iv malaka 'pétrir; posséder'     |
|    | v laqawa 'mélanger'                   |    | v lakama 'frapper'               |
| c. | i waʔada 'promettre'                  | d. | i haʒara 'immigrer'              |
|    | ii wadaʔa 'laisser, déposer'          |    | ii ʒahara 'crier'                |
|    | iii daʔawa 'souhaiter; inviter'       |    |                                  |
|    | iv ʔada'' — /ʔadawa/ 'se fâcher avec' |    |                                  |
|    | v ʔa''da — /ʔawada/ 'rendre visite'   |    |                                  |

Si nous étions réellement en présence d'un jeu linguistique et rien d'autres, la permutation des consonnes d'une 'racine' comme /ktb/ 'écrire', devrait nous donner

des formes n'ayant aucun sens ou ayant le même sens. Or, dans les formes /kabata/ 'réprimer', /bakata/ 'blâmer', /bataka/ 'déformer, mutiler' ont un sens, mais les formes /takaba/ et /tabaka/ n'ont aucun sens.

Ce n'est pas une seule et même 'racine' qui nous permet d'obtenir des verbes tels qu'en (7a, b, c et d). Les exemples en (7) ou tout autre exemple de ce genre est en réalité un argument contre la notion de 'racine'.

La permutation n'est pas propre à la langue arabe. Une langue comme le français a des mots comme /tir/, /rit/ et /tri/. L'anglais a des mots comme /part/ et /rapt/. Cependant, personne ne prétend que l'anglais et le français ont une morphologie à base de 'racine'.

Pour récapituler, disons que si les formes obtenues par permutation avaient toutes un lien sémantique entre elles ou faute de mieux qu'elles n'aient aucun sens, il aurait été plausible de considérer la notion de 'racine' et la permutation comme un argument en faveur de cette dernière.

Il doit être clair maintenant que nous devons spécifier, pour un verbe donné son *wazn* avec une représentation linéaire de ses consonnes et voyelles.

Un 'schème prosodique' compositionnel sépare du squelette la mélodie vocalique, les 'préfixes', les 'infixes' et les 'suffixes'. Ce qui fait qu'on doit démontrer que : le squelette, la mélodie vocalique, et les 'affixes' sont indépendants les uns des autres dans leur distribution. Or, nous ne voyons pas une telle indépendance en arabe. Par ailleurs, séparer la prosodie, le vocalisme, les 'préfixes', les 'infixes' et les 'suffixes' implique que les schèmes sont morphologiquement complexes. Pourtant, il n'y a pas de raison de considérer morphologiquement complexe des schèmes comme ceux du tableau (4.2).

Tableau 4.2

Perfectif	
Exemples	schèmes
kataba 'écrire'	CaCaCa
laʕiba 'jouer'	CaCiCa
ħamura 'rougir'	CaCuCa

Il paraît évident que, quelle que soit la direction qu'on prend ou l'hypothèse qu'on explore pour les verbes sans augments, le modèle des *awzān* nous amène inévitablement à conclure que la manière la plus simple pour décrire la morphologie de l'arabe, est d'avoir comme base le mot.

Pour conclure cette section, nous donnons ci-dessous les stratégies morphologiques des verbes sans augments. Ces stratégies correspondent aux trois paires du *qiyās* principales en (1a). Quant à la dernière SM en (9), elle correspond à la seule paire de *qiyās* possible pour les quadrilitères sans augments.

#### 8. Les stratégies morphologiques pour les trilitères sans augment<sup>5</sup>.

Relation entre verbes sans augment au perfectif et à l'imperfectif

a. i (faʕala)<sub>v. perfectif 3 sing.</sub> ↔ (yaffilu)<sub>v. imperfectif 3 sing.</sub>

• žalasa

yažlisu

il s'est assis

il s'assoie

yasala

yaysilu

il s'est lavé

il se lave

ii (faʕila)<sub>v. perfectif 3 sing.</sub> ↔ (yaffalu)<sub>v. imperfectif 3 sing.</sub>

fariha

yafrahu

il s'est réjouit

il se réjouit

• šariba

yašrabu

---

<sup>5</sup>L'analyse en Stratégies morphologique correspond, comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, exclusivement à la tradition grammaticale arabe.

il a bu

il boit

iii (faʃula)<sub>v. perfectif 3 sing.</sub>  $\longleftrightarrow$  (yaʃfulu)<sub>v. imperfectif 3 sing.</sub>

şaluşa

yaşluşu

il est devenu chauve

il devient chauve

kabura

yakburu

• il a grandit

il grandit

#### 9. Les stratégies morphologiques pour les quadrilitères sans augment.

Relation entre quadrilitères sans augment au perfectif et à l'imperfectif

(faʃlala)<sub>v. perfectif 3 sing.</sub>  $\longleftrightarrow$  (yufaʃlilu)<sub>v. imperfectif 3 sing.</sub>

daħraža

yudaħrižu

il a roulé

il roule

qaṛṭasa

yuqaṛṭisu

il a empaqueté

il empaquette

•

#### 4.4. Les verbes avec augment

Il y a une grande classe de verbes analysés traditionnellement comme des 'trilitères avec augment'. Comparés aux *awzān* des trilitères sans augment, on trouve

que les *awzān* des verbes trilitères avec augments ont une des caractéristiques suivantes :

- i L'adjonction d'au moins un des augments spécifiés lexicalement. Ces augments sont : ' , ʔ, m, n, t, s, h, l, w, y.
- ii Le dédoublement d'un segment du verbe comme dans /kattaba/ 'il a fait écrire'.
- iii La répétition d'une syllabe comme dans /šamlala/ 'se presser'.

Les *awzān* des quadrilitères avec augments ont les caractéristiques suivantes :

- i L'adjonction d'au moins un des augments spécifiés lexicalement qui sont: *t* et *n*.
- ii Le dédoublement de la dernière consonne du verbe comme /qšafarra/ 'il a frissonné'.

#### 4.5. Les augments.

Les augments peuvent se trouver au début, au milieu ou à la fin d'un mot. Généralement, lorsqu'on veut connaître les augments d'un verbe, on le compare à un *wazn* sans augments. Ainsi, un verbe comme /žahwara/ 'il a élevé la voix' par

exemple, sera comparé au *wazn* sans augment /faʕala/, ce qui nous donnera /ʕahara/ ‘il a crié’. Donc, un des outils qui nous permet de connaître un augment pour certains verbes, est le modèle des *awzān* sans augment.

Cependant il arrive, dans bien des cas, qu’il n’y ait pas de verbe trilitère correspondant sans augment. Dans ce cas, pour connaître le ou les augments, on compare le verbe au nom apparenté. Si le nom ne permet pas d’identifier l’augment, on le compare au pluriel ou au diminutif. Ainsi, afin de connaître les segments spécifiés lexicalement pour des verbes comme /taʕafrata/ ‘il a fait le malin’ et /ʕalbabā/ ‘il a mis la jellaba’, on les compare aux noms, ce qui donne pour le premier verbe /ʕifriya/ ‘malin’ où les deux /t/ sautent et pour le deuxième verbe, on aura /ʕilbaʕʕ/ ‘jellaba’ où rien ne saute. Puisque le nom ne donne pas un résultat satisfaisant pour le second verbe, alors nous ferons appel au diminutif; nous obtenons ainsi pour le premier verbe /ʕufayyir/ ‘petit malin’ et pour le second verbe /ʕulayyibat/ ‘petite jellaba’ où l’on sait que /-yy-/ est une marque du diminutif. On en conclut donc que /taʕafrata/ contient deux augments — /t/ deux fois — et que /ʕalbabā/ contient comme augment la répétition de la dernière syllabe.

Nous remarquons que les quelques opérations que nous venons de faire nous permettent de connaître les augments sans faire appel à la notion ‘dérivé de racine’.

Mais ‘l’extraction’ des augments d’un trilitère avec augment, ne nous fournit-elle pas aussi la ‘racine’, c’est-à-dire les trois consonnes qui restent après identification de l’augment ? Ne peut-on pas dire que /ʕfr/ et /ʒlb/ sont les ‘racines’ de /taʕafra/ et /ʒalbaba/ ? Certes, nous ne nions pas l’existence d’une unité théorique constante appelée ‘racine’; cet élément existe bien en arabe comme unité analytique, mais il ne peut en aucun cas être la base dans les dérivations morphologiques. En d’autres termes, c’est la notion ‘dérivé de racine’ qui nous paraît injustifiée.

En ce qui nous concerne, il doit être clair que la relation entre un verbe, sa base et ses dérivés n’est pas le résultat d’une opération sur la ‘racine’, mais une opération analytique sur le mot en suivant le modèle des *awzān*. De plus, l’existence de la ‘racine’ est due uniquement à la constance des consonnes lors de la formation des mots. Au cours de ces formations, certaines propriétés sémantiques peuvent être communes à l’ensemble des mots apparentés. L’exemple le plus courant est le verbe /kataba/ ‘il a écrit’ où nous trouvons le même sens dans /kattaba/ ‘il a fait écrire’, /kita’’bat/ ‘écriture’, /kita’’b/ ‘livre’, /ka’’tibat/ ‘secrétaire’, etc. Cependant, cela ne veut pas dire que cette propriété sémantique, associée au verbe /kataba/ ‘il a écrit’ ainsi qu’aux mots qui lui sont apparentés est induite par les consonnes parce qu’elles sont constantes. Une telle déduction ne peut être vraie, puisque dans une autre série de mots comme /baṭara/ ‘couper, séparer’, /baṭira/ ‘prendre à la légère’, /bayṭara/ ‘soigner les animaux’, etc., la propriété sémantique de chaque verbe est différente de

celle des autres. Pourtant, pour ces derniers verbes, les consonnes sont toutes aussi constantes qu'elles le sont dans /kataba/.

Cela étant, la plupart du temps, lors de la description des verbes avec augment, certains chercheurs assignent un sens aux *awzān*. Par exemple, on dit que le *wazn* /faʕʕala/ introduit le causatif. De cette manière, si nous voulons avoir le causatif du verbe /kataba/ 'écrire', nous utilisons le *wazn* /faʕʕala/ et nous obtenons /kattaba/ 'il a fait écrire'.

En réalité, les *awzān* des verbes avec augment n'ont pas un sens lexical où chaque *wazn* va attribuer son sens au verbe qui s'y rattache. Le causatif ou l'intensif par exemple ne sont pas attribués par un *wazn* précis. Le *wazn* /faʕʕala/ peut être causatif, intensif ou autre. Tout dépend du verbe qui se construit sur ce *wazn* comme on le voit en (10).

10. <i>wazn</i> /faʕala/ sans augment		<i>wazn</i> /faʕala/ avec augment → /faʕʕala/	
a. fariha	'il est content'	farraha	'il a rendu heureux (changement d'état)'
kasara	'il a cassé'	kassara	'il a cassé (intensif)'
kataba	'il a écrit'	kattaba	'il a fait écrire' (causatif)
marida	'il est tombé malade'	marrada	'il a soigné' (sens du <i>wazn</i> faʕala)

Nous remarquons que les formes en (10) peuvent avoir différents sens. Ainsi, /farraħa/ correspond à un changement d'état, /kassara/ est l'intensif, /marraħa/ réfère au *wazn* /faħala/, etc. Le *wazn* /ʔafħala/ se comporte aussi de la même manière; /ʔaħraħa/ 'il a fait sortir' est le causatif de /ħaraħa/ 'il est sorti'; le verbe /ħalaħa/ 'monter, apparaître', lorsqu'il prend ce *wazn* acquière le sens d'attaquer d'où /ʔaħlaħa/ 'il a attaqué', etc. Même les *awzān* dits réciproques comme /fa''ħala/, /tafa''ħala/ et /tafaħħala/ n'impliquent pas toujours que l'action du verbe se passe entre deux personnes. Par exemple, /taħa''tala/ 'il s'est battu (réciproque)' implique la présence d'une autre personne, mais /tana''ħasa/ 'il a fait semblant de dormir', /sa''fara/ 'il a voyagé' et /tašaħħaħa/ 'il s'est encouragé' sont des verbes dont l'action n'implique pas deux personnes.

Avant de conclure ce chapitre, nous donnons en (11) les SM des verbes avec augment que nous avons cités.

### 11. Stratégies morphologiques des verbes avec augment.

Relation entre verbes avec augment au perfectif et à l'imperfectif

(ʔafħala)<sub>v. perfectif 3 sing.</sub>  $\longleftrightarrow$  (yuffilu)<sub>v. imperfectif 3 sing.</sub>

ʔakrama

yukrimu

il a accueilli

il accueille

ʔaqtala		yuqtilu
il a risqué la vie de quelqu'un		il risque la vie de quelqu'un
(fa''ʕala) <sub>v. perfectif 3 sing.</sub>	←→	(yufa''ʕilu) <sub>v. imperfectif 3 sing.</sub>
sa''fara		yusa''fira
il est parti en voyage		il part en voyage
la''masa		yula''misu
il a touché		il touche
(faʕʕala) <sub>v. perfectif 3 sing.</sub>	←→	(yufaʕʕilu) <sub>v. imperfectif 3 sing.</sub>
sallama		yusallimu
il a dit bonjour		il dit bonjour
marraḍa		yumarriḍu
il a soigné quelqu'un		il soigne quelqu'un
(tafa''ʕala) <sub>v. perfectif 3 sing.</sub>	←→	(yatafa''ʕalu) <sub>v. imperfectif 3 sing.</sub>
taya''fala		yataya''falu
il a négligé		il néglige
tara''ʒaʕa		yatara''ʒaʕu
il est revenu en arrière		il revient en arrière

(tafaʿʿala) <sub>v. perfectif 3 sing.</sub>	←————→	(yatafaʿʿalu) <sub>v. imperfectif 3 sing.</sub>
takarrama		yatakarramu
il s'est montré bienfaisant		il se montre bienfaisant
taqaddama		yataqaddamu
il s'est avancé		il s'avance

En récapitulant, il paraît clair que les *awzān* et leur *qiyās* jouent un rôle très important dans la morphologie verbale de l'arabe. C'est ces derniers qui montrent, par exemple, pourquoi un verbe donné n'a qu'une seule paire au perfectif et à l'imperfectif comme /kataba/ 'il a écrit' et /yaktubu/ 'il écrit', alors qu'un autre verbe a deux paires au perfectif et à l'imperfectif comme /qanaʿa/ 'il s'est ennuyé' et /yaqnaʿu/ 'il s'ennuie', et /qaniʿa/ 'il s'ennuie' et /yaqniʿu/ 'il s'ennuie'. En argumentant que tout verbe en arabe doit être spécifié lexicalement pour un certain nombre de *awzān* et d'augment, nous avons pu décrire adéquatement et simplement la formation de verbes en arabe.

Il est vrai qu'en décomposant les consonnes, les voyelles et les augments, on arrive à isoler la 'racine'. Mais à quoi elle sert ? Nous avons argumenté que, de toute façon, il faudrait démontrer que la 'racine', les voyelles, les augments et le *wazn* (schème) sont indépendants les uns des autres; ensuite, il faudrait avoir recours à des 'règles' de recombinaison afin de rétablir ou de recréer une certaine dépendance entre

ces éléments. Nous avons montré aussi, et avec beaucoup d'exemples à l'appui, que cette manière de décrire les verbes se heurte à beaucoup d'obstacles dont, entre autres, le grand nombre de verbes partageant la même 'racine', mais ayant différents sens, l'impossibilité de prédire par des 'règles' de recomposition quel verbe aura quel *wazn*, et quel verbe aura quel augment. Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, nous avons argumenté que les *awzān* et les augments doivent être spécifiés lexicalement.

# CHAPITRE V

## Gémination et dégémination

### 5.0. Introduction

•

La théorie linguistique dispose de nombreux mécanismes pour décrire un seul et même phénomène. Les géminées sont l'un de ces phénomènes qui ont fait l'objet de diverses analyses. Dans les analyses autosegmentales, une géminée est analysée comme un seul segment associé à deux positions suprasegmentales. Cette analyse est justifiée par l'observation que les géminées tendent à se comporter comme un seul segment sur le plan segmental, mais comme deux éléments sur le plan suprasegmental. Pour expliquer ce double comportement, on a postulé deux principes

:

•

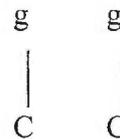
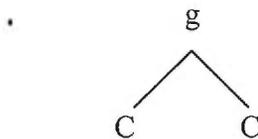
- (i) Intégrité des géminées : les deux segments de la géminée sont inséparables.
- (ii) Inaltérabilité des géminées : un processus ne modifie pas uniquement la moitié d'une géminée; c'est toute la géminée, ou rien (cf. Guerssell, 1978).

Quant à la représentation autosegmentale qu'on fait des géminées, il y a deux

possibilités (cf. Hayes, 1986b et autres).

1. a. Géminées monosegmentales

b. Géminées bisegmentales



Or, dans la morphologie arabe, les géminées se comportent tantôt comme une unité inséparable, tantôt comme une séquence à deux unités autonomes.

2. forme normale

diminutif

muduqq

mudayqq

‘pilon’

madabb

mudaybb

‘lieu où s’écoule l’eau’

• qumudd

qumaydd

‘robuste’

filizz

fulayzz

‘cuivre’

ʔutull

ʔutayll

‘vorace’

Dans les exemples ci-dessus, les géminées se comportent comme une unité inséparable, et semblent indiquer que la formation du diminutif en arabe respecte l’intégrité des géminées. Toutefois, les exemples ci-dessous montrent tout à fait le contraire, c’est-à-dire que les géminées se comportent comme une séquence de deux

•

unités autonomes.

	forme normale	diminutif	
3.	ʕamm	ʕumaym	‘oncle’
	murr	murayr	‘amer’
	sadd	sudayd	‘barrage’
	ʕuʕʕ	ʕuʕayʕ	‘nid’
	qitt	qutayt	‘chat’

Comme nous venons de le voir dans les exemples en (2) et en (3), le respect ou non de l'intégrité des géminées en arabe est en relation étroite avec la morphologie; c'est ce qu'illustre la formation du diminutif dans nos exemples.

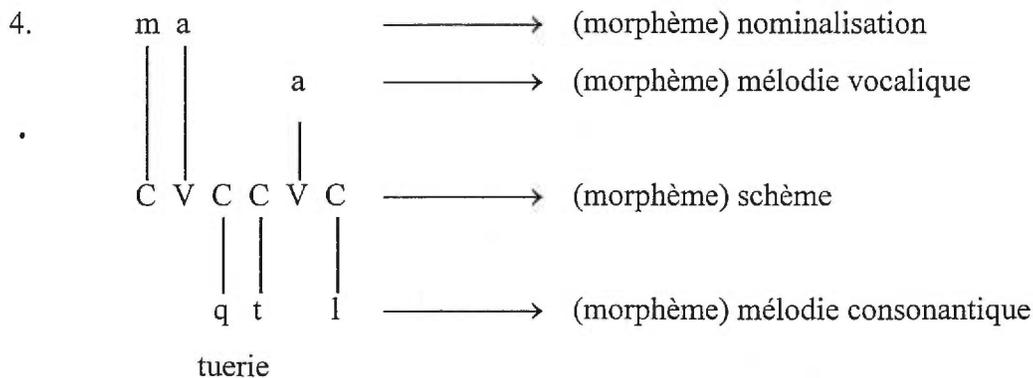
On observe aussi le même phénomène dans la formation du pluriel. On y trouve le respect de l'intégrité des géminées dans des formes de singulier et de pluriel, tels /ʕidabb/ → /ʕida''bb/ ‘disettes’, /filizz/ → /fila''zz/ ‘cuiivres’, /kaθθ/ → /kuθθ/ ‘barbes bien fournies’, /θatt/ → /θutt/ ‘qui n'ont pas de poils sur les épaules’, etc. Par contre, d'autres formes du pluriel ne respectent pas l'intégrité des géminées; ex : /kiθθ/ → /kiθa''θ/ ‘barbes bien fournies’, /θitt/ → /θiṭa''t/ ‘qui n'ont pas de poils sur les épaules’, /sadd/ → /suduwd/ ‘barrages’, /hurr/ → /ʔaḥra''r/ ‘libres’, etc.

Dans ce chapitre, nous allons tenter de comprendre dans quelle mesure la morphologie et / ou la phonologie sont responsables du respect ou non de l'intégrité des géménées. Nous arriverons à la conclusion que ce ne sont pas des principes phonologiques qui gouvernent leur comportement.

## 5.1. Approche phonologique

### 5.1.1. Analyse autosegmentale

Il nous faut d'abord noter que l'analyse des géménées proposée par McCarthy (1981 et ailleurs; Farwaneh, 1990 et autres) n'aura que la représentation en (1a). C'est parce que selon cette analyse, chaque 'morphème' est représenté dans un palier distinct (4). Un nom trilitère avec augment comme /maqta/ 'tuerie', aura la représentation suivante.



À cause de ce type de décomposition morphologique, des formes comme /madad/ ‘renfort’ dont le schème est  $CVC_1VC_1$  ou le nom /ʒadd/ ‘grand-père’ dont le schème est  $CVC_1C_1$  par exemple, ne contiennent que deux segments dans la mélodie consonantique. En d’autres termes, les formes dont la deuxième et la troisième consonne sont identiques, sont des ‘racines’ dites ‘bilitères’. Cette analyse est nécessaire, car le Principe du Contour Obligatoire (PCO) réduit les géminées à un seul segment attaché à deux points du squelette. Goldsmith (1976) a formulé le PCO<sup>1</sup> comme en (5).

5. PCO-1 : on ne peut pas avoir deux segments identiques et adjacents dans la forme sous-jacente.

Par ailleurs, se basant sur l’étude de Greenberg (1950), et sur sa propre analyse autosegmentale de l’arabe, McCarthy (1979 et 1981) prétend que ni l’arabe, ni aucune autre langue sémitique ne peut avoir la forme  $C_1VC_1X$  (X est une variable). Cette généralisation ne peut être prédite, selon McCarthy, que par une forte contrainte posée par un principe tout aussi fort. Pour ce faire, McCarthy (1979 et 1981) a donc repris, et reformulé ce principe de manière à ce qu’il soit universel tel qu’en (6).

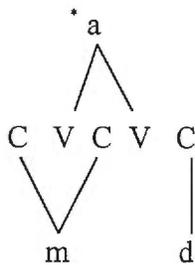
---

<sup>1</sup>Dans Goldsmith (1976), il est mentionné que le PCO n’est pas obligatoire. Autrement dit, les géminées ne sont pas réduites automatiquement à un seul segment dans la représentation phonologique (cf. aussi Goldsmith, 1990).

6. PCO-2 : on ne peut pas avoir deux segments identiques et adjacents à n'importe quel niveau mélodique.

Cependant, en se basant uniquement sur le PCO, une représentation comme celle en (7) ne serait pas théoriquement impossible, car le PCO ne nous indique pas la manière à suivre pour associer et / ou propager les autosegments.

7. madad 'renfort'

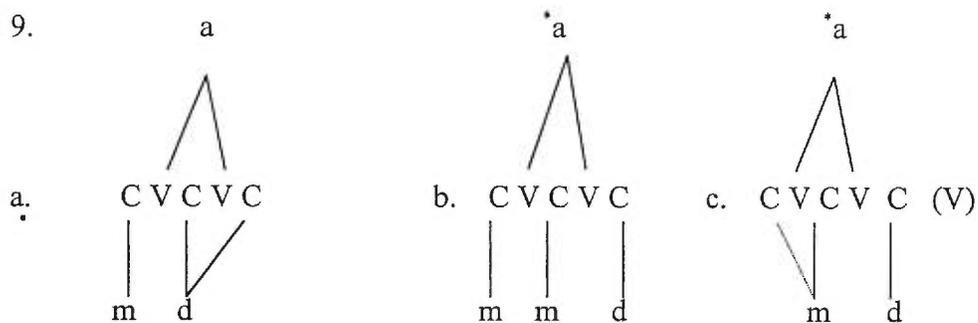


Forme phonétique : \*[mamad]

Afin d'éliminer une forme comme en (7), McCarthy aura recours à la convention d'association et de propagation de la phonologie autosegmentale comme en (8).

8. L'association et la propagation de tout autosegment en arabe se fait de gauche à droite.

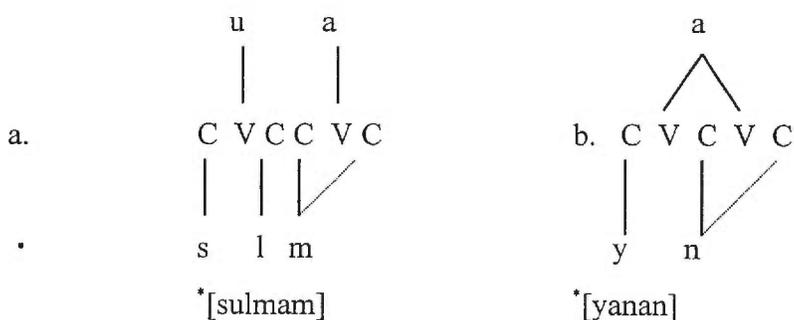
Ainsi, étant donné une ‘racine’ dite ‘bilitère’ comme /md/ et le squelette CVCVC, la seule forme qu’on peut obtenir est celle en (9a), parce que le PCO-2 (6) élimine une forme comme (9b) et la convention (8) ne permet pas une forme comme en (9c).



Toutefois, on peut d’ores et déjà considérer que le PCO-2 (6) et la convention (8) ont une valeur relative, car des mots comme /sullam/ ‘échelle’ et /yayan/<sup>2</sup> ‘nom d’une rivière’, falsifient le PCO-2 (6) et la convention (8).

<sup>2</sup>Les noms de ce type, c’est-à-dire de la forme C<sub>i</sub>VC<sub>i</sub>... ne sont pas tout à fait exceptionnels. À ce sujet, Bohas (1997; note 22) dit : “On peut toujours suggérer une explication à leur existence : termes originaires du langage enfantin, mots d’origine étrangère, il n’en reste pas moins que tous ces termes, en classique et en dialectal, mériteraient un inventaire approfondi et une étude”.

10.



Les deux exemples en (10) montrent que c'est l'application directe du PCO-2 (6), et la convention (8) qui nous donne de faux résultats. En premier lieu, le PCO élimine le second /l/ du nom /sullam/, ainsi que le second /y/ du nom /yayan/. Deuxièmement, si on procède à l'opération de propagation de gauche à droite, en allant du dernier segment vers le point squelettique non associé, on obtient les formes phonétiques \*[sulmam] et \*[yanan].

Aussi, pour empêcher le PCO-2 (6) et la convention (8) de nous donner des formes inadéquates, McCarthy va postuler la 'règle' en (11). Cette 'règle' effacera la ligne d'association de la première consonne de la dernière syllabe. Notons aussi que cette 'règle' ne s'applique qu'à la forme CVCCVC.

11. C V C]  $\longrightarrow$  C V C]  
 .  
 |  
 X

Voici ci-dessous la dérivation du nom /sullam/ 'échelle'

12.

a.

	u		a	
C	V	C	C	V
s		l	m	

b. règle d'effacement

	u		a	
C	V	C	C	V
s		l	m	

c. réassociation

	u		a	
C	V	C	C	V
s		l		m

Forme phonétique : [sullam] 'échelle'

Nous remarquerons que la ‘règle’ d’effacement ne s’applique qu’après avoir fait intervenir le PCO-2 (6) et la convention (8). Ce qui veut dire que nous obtenons toujours, au cours des dérivations, des formes non attestées dans la langue.

Tenant de remédier à ce handicap, Farwaneh (1990) propose la ‘règle’ en (13). Cette dernière ‘règle’ stipule que l’association de la consonne finale prend effet avant l’association avec n’importe quelle autre consonne.

13. Règle d’association de la consonne finale.

$$\begin{array}{c} C] \\ | \\ \infty \end{array}$$

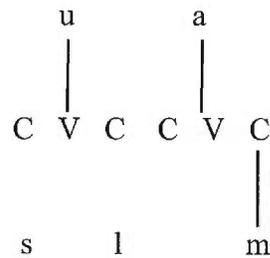
Avec l’aide de la ‘règle’ ci-dessus, nous pouvons, selon Farwaneh, générer une forme correcte comme en (14).

14.

a.

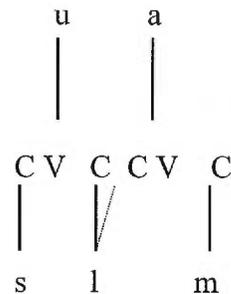
$$\begin{array}{cccccc} & u & & a & & \\ & | & & | & & \\ C & V & C & C & V & C \\ s & l & m & & & \end{array}$$

b. règle 13



.

c. algorithme d'association  
et propagation



Forme phonétique : [sullam] 'échelle'

Nous devons avouer que la 'règle' (13) est plus élégante. Elle est encore plus adéquate que la 'règle' (11), car avec la 'règle' de l'association de la dernière consonne, nous pouvons dériver un nom comme /sullam/ 'échelle' sans générer, au cours des dérivations, une seule forme incorrecte. Cependant, lorsqu'on interprète la 'règle' d'association de la dernière consonne, on doit tirer la conclusion suivante : dans un schème de la forme CVCCVC, il faut associer en premier la dernière consonne. Ensuite, il faut appliquer l'algorithme d'association de la phonologie autosegmentale.

Cela dit, examinons la dérivation d'un autre nom comme /ʒundad/ 'rusé' par

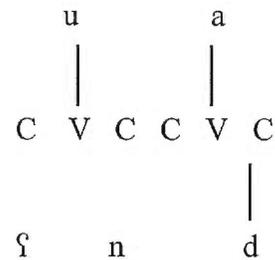
.

exemple. Notons que ce nom a le même schème que le nom précédent, à savoir CVCCVC.

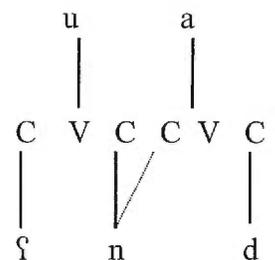
•

15.

a. règle 13



b. algorithme d'association  
• et propagation



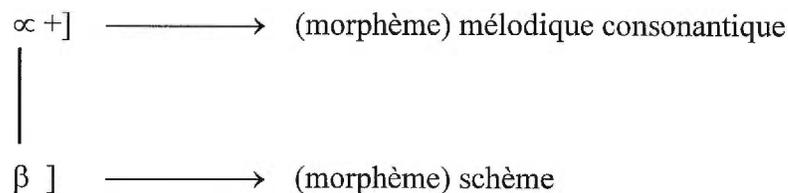
Forme phonétique : \*[ʔunnad]

Si les 'règles' (11) et (13) ne sont pas tout à fait adéquates, c'est parce qu'en premier lieu, ces deux 'règles' imposent l'association du dernier segment au dernier point du squelette. Ici, c'est l'association normale qui donnerait le bon résultat. Il faudrait donc empêcher les 'règles' "exceptionnelles" (11) et (13) de s'appliquer. Pour y parvenir, Farwaneh (1990) propose une Condition de Bonne Formation (CBF) sur la convention d'association en phonologie.

•

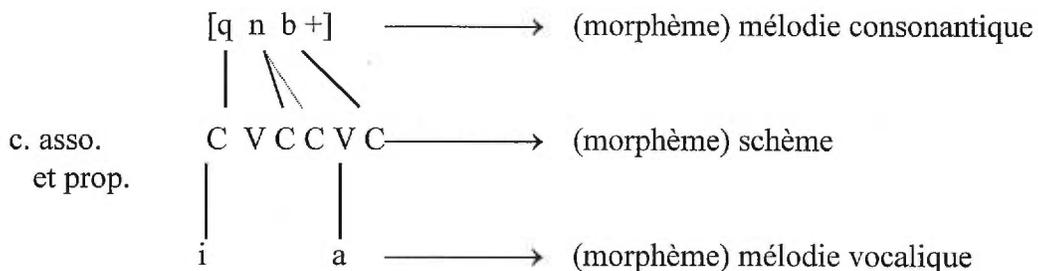
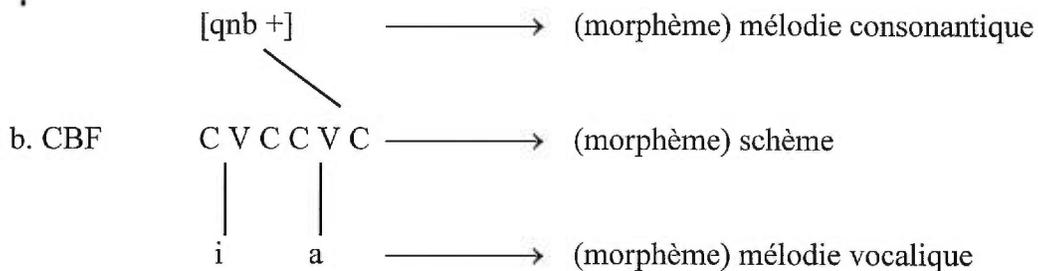
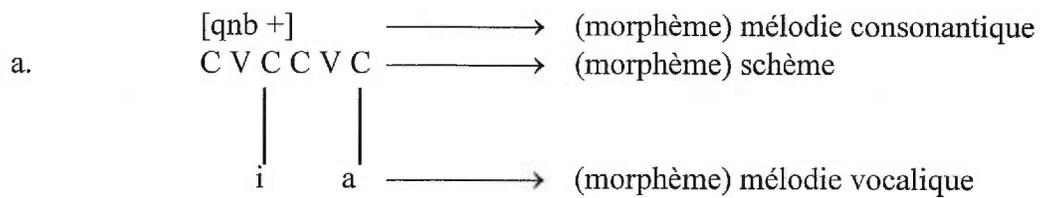
Le symbole diacritique [+] au niveau mélodique, dans cette CBF, est un symbole tout à fait arbitraire. Sa seule fonction, est d'indiquer que si un 'morphème' est marqué dans le lexique par le symbole [+], on doit associer d'abord le dernier segment du 'morphème' en question au dernier point du squelette. En d'autres termes, c'est le symbole diacritique [+] dans la CBF (16) qui détermine que la dernière consonne doit être associée au dernier point du squelette. Alpha et bêta dans cette même CBF représentent respectivement la mélodie consonantique ('racine'), et le squelette (schème).

#### 16. CBF



Avec cette CBF, nous pouvons éviter une forme non attestée dans la langue comme celle en (15), car le 'morphème' /ʎnd/ n'est pas marqué lexicalement par le signe diacritique [+]. Autrement dit, la 'racine' /ʎnd/ n'est pas marquée pour l'association du dernier segment. Par ailleurs, l'exemple en (14) aura sa 'racine' marquée lexicalement pour l'association du dernier segment.

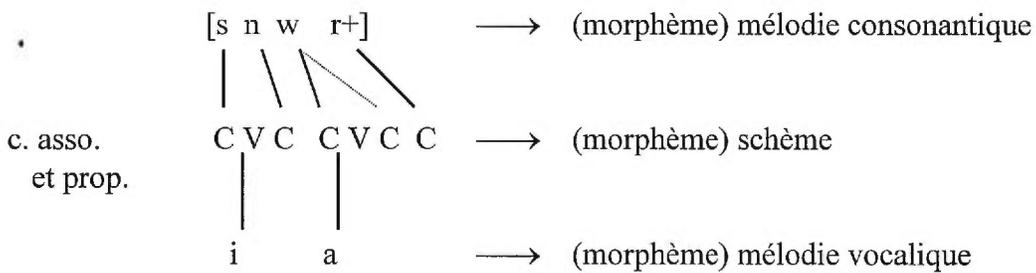
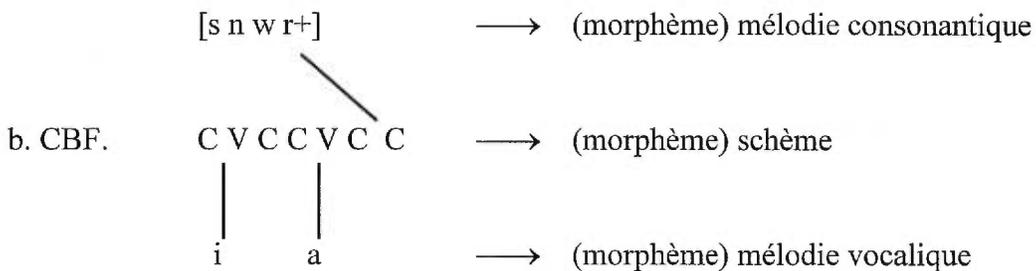
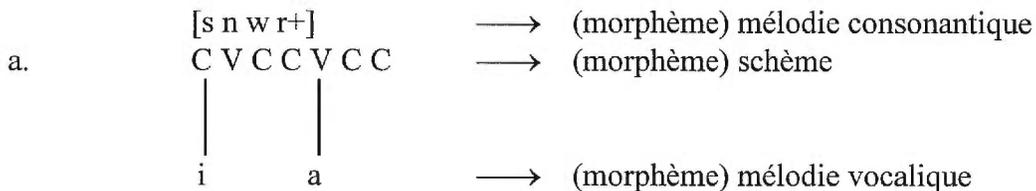
17.



Forme phonétique = [qinnab] ‘ficelle’

Il est évident que marquer, lexicalement pour l’association, un ‘morphème’ (la ‘racine’ consonantique) est une solution qui fonctionne. Mais la nature manifestement arbitraire de cette solution fait penser déjà que ces alternances morphologiques sont effectivement arbitraires — sur le plan phonologique. Au reste, d’autres exemples montrent que même cette solution arbitraire est insuffisante.

## 18. /sinnawr/ 'chat'



Forme phonétique: \*[sinwawr]

Tel que nous le voyons en (18), le résultat des dérivations est une forme non attestée dans la langue. Nous avons donné la forme sous-jacente de la 'racine' dont la marque lexicale nous invite à associer le dernier segment en premier, grâce à la CBF (16). Puis, nous avons fait appel à l'algorithme d'association classique, de gauche à droite.

Mentionnons aussi que sans la pré-association, le problème reste entier, car la dérivation donnera la forme non désirée \*/sinwarr/. Dans le cas d'un quadrilittère comme /sabahlal/ 'désoeuvré', l'utilisation de la pré-association nous donnera la forme \*/sabahhal/. Par contre, sans la pré-association, nous obtenons la forme souhaitée /sabahlal/.

Quant à des formes comme ceux en (2) et en (3), Farwaneh (1990) prétend que leur diminutif est composé de la mélodie vocalique [u, a et i], et de l'infixe [y]. Elle propose aussi une sorte de condition stipulant que si le "thème" est monosyllabique, la dernière voyelle du diminutif ne sera pas réalisée phonétiquement. Notons tout l'arbitraire qu'il y a dans cette analyse. Pour connaître le "thème", il faut avoir accès à la forme non-diminutive complète, avant de procéder à la construction du diminutif — à partir des éléments décomposés ('racine', squelette, etc.). Ensuite, le squelette du diminutif dépend — apparemment — du nombre de syllabes dans le "thème".

19.	"thème"	diminutif	
.	qitt	qutayt	'chat'
	ʕamm	ʕumaym	'oncle'
	murr	murayr	'amer'

Voici ci-dessous la dérivation de /qitt/ → /quṭayt/. Rappelons que cette forme est dite ‘bilitère’. Donc, la ‘racine’ /qt/ sera marquée par le symbole diacritique [+] de la CBF (16).

20. quṭayt ‘chat’

a. [qt+] → (morphème) mélodie consonantique  
CVCVCC → (morphème) schème

uai → (morphème) mélodie vocalique  
y → (morphème) infixe

b. CBF [q t+] → (morphème) mélodie consonantique  
C V C V C C → (morphème) schème  
u a i → (morphème) mélodie vocalique  
y → (morphème) infixe

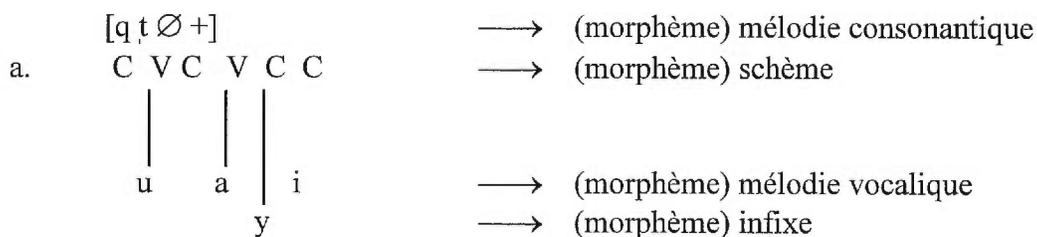
c. Asso. [q t+] → (morphème) mélodie consonantique  
C V C V C C → (morphème) schème  
u a y → (morphème) mélodie vocalique  
→ (morphème) infixe

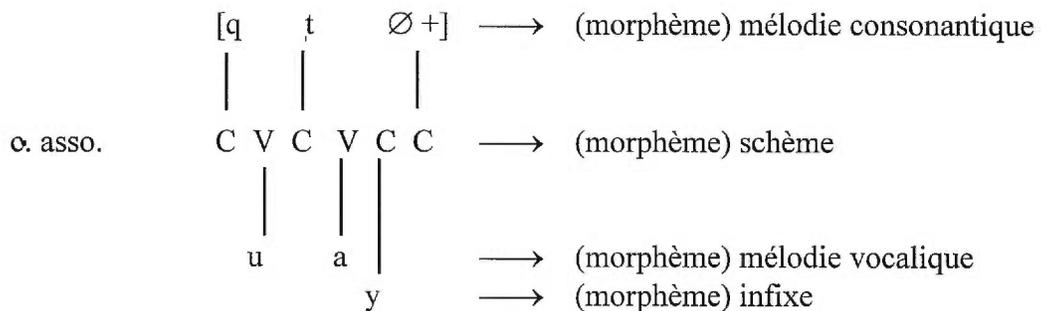
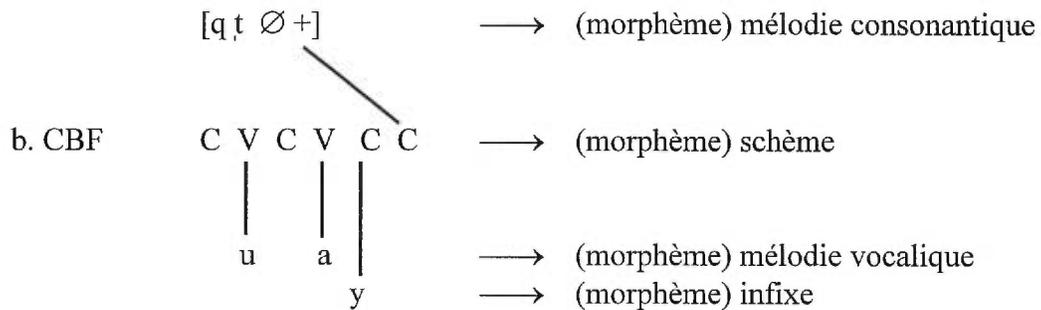
Forme phonétique : \*[quqayt]

D'une part, l'exemple ci-dessus qui est représentatif des formes doublées, démontre d'une manière sans équivoque que ces formes ne sont pas des 'bilitères'. Par conséquent, les géminées ne peuvent être mieux décrites que si elles sont représentées en une séquence de deux consonnes successives (cf. Guerssell, 1978). D'autre part, nous constatons qu'il n'y a pas une compatibilité entre le PCO-2 (6) et la CBF (16). Le rôle du PCO est de prohiber deux éléments identiques et adjacents dans un même niveau mélodique. Quant au rôle de la CBF, c'est de nous dire que la 'racine', comme celle en (20) par exemple, est marquée lexicalement pour l'association de la dernière consonne, ce qui nous permettra d'éviter une mauvaise forme. Or, tel n'est pas le cas.

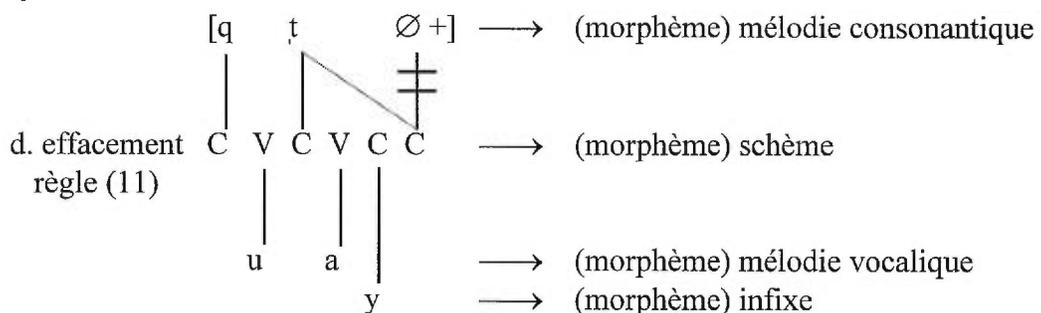
• Voulant remédier à ce contre temps, Farwaneh (1990) propose que les formes dites 'bilitères' soient présentées dans le lexique comme des formes à trois segments, mais le troisième segment n'aura aucun trait phonétique. Autrement dit, un segment zéro. La dérivation du nom /qʊʔayt/ 'chat' sera alors présentée comme suit.

21.





À ce stade-ci de la dérivation, la forme phonétique qu'on obtiendrait serait \*/qʊtəy/, car, étant nul, le dernier segment ne pourrait pas être réalisé phonétiquement. Afin d'avoir la forme phonétique /qʊtəy/ 'chat', Farwaneh (1990) est obligée d'utiliser la 'règle' d'effacement en (11). Or, c'est justement pour éliminer des 'règles' comme (11) et (13) que Farwaneh a proposé la CBF en (16).

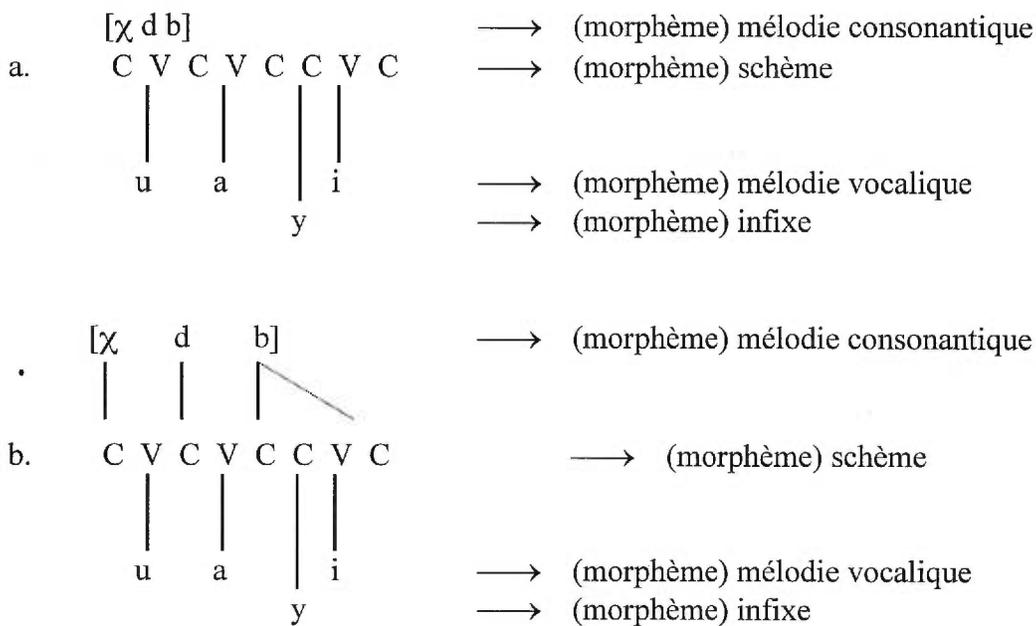


Forme phonétique : [qutayt] ‘chat’

Il est clair que la pré-association de Farwaneh ne fonctionne pas du tout. Pour cela nous éviterons de l'utiliser dans le reste des dérivations. Examinons maintenant d'autres formes du diminutif comme /χudaybib/ ‘stupide, niais’ et /ʕutull/ ‘vorace’, et comment il faudrait les dériver dans ce type d'analyse autosegmentale.

22. “thème” : /χidabb/

diminutif : /χudaybib/ ‘stupide, niais’



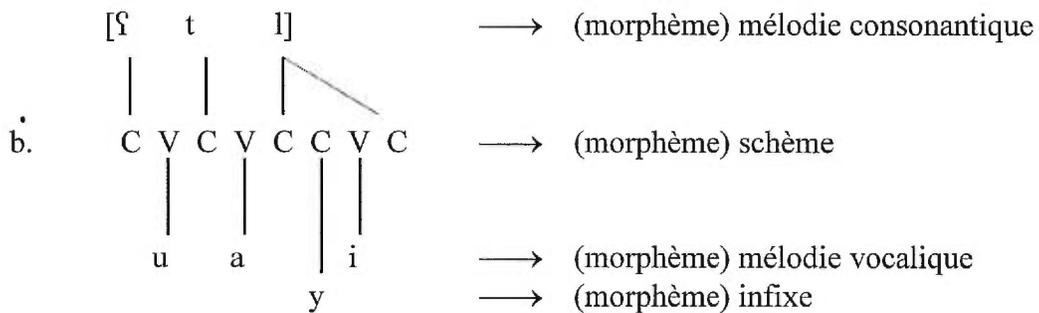
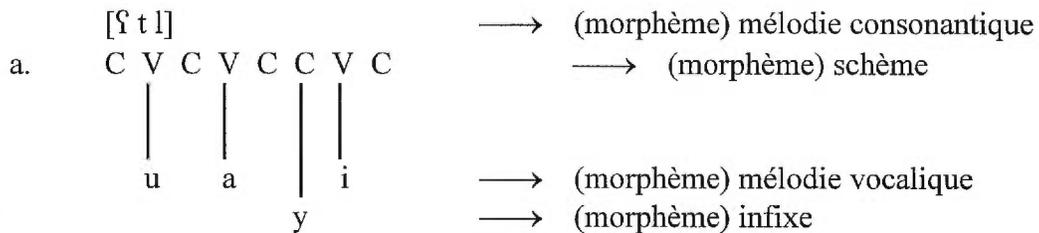
Forme phonétique : [χudaybib] ‘stupide, niais’

Sans la pré-association, nous arrivons à dériver la forme souhaitée. Nous

observerons aussi que le “thème” /χidabb/ étant bisyllabique, toute la mélodie vocalique du diminutif s’associe au squelette tel que suggéré par Farwaneh. Analysons à présent un autre exemple bisyllabique.

23. “thème” : /ʕutull/

diminutif : /ʕutayll/ ‘vorace’



Forme phonétique : \* [ʕutaylil] ‘vorace’

Il est manifestement clair qu’on ne peut pas présenter les géménées en un segment associé à deux points du squelette sans générer de mauvaises formes et sans se contredire.

En réalité, les problèmes que nous avons rencontrés jusqu’à présent dans la

représentation des géminées ne peuvent, en aucun cas, être imputés aux ‘règles’ ou à la CBF ci-dessus, parce que la source de toutes ces difficultés, dans les représentations, découle :

- (i) de la représentation des géminées qui sont réduites avec l’aide du PCO à une seule consonne associée à deux points du squelette.
- (ii) de l’utilisation de la ‘racine’ comme base morphologique, et comme entrée lexicale.
- (iii) de l’analyse des alternances ‘morphophonologiques’ non-automatiques par la phonologie.

En ce qui concerne le premier point, les exemples et leurs dérivations montrent que l’analyse des géminées à l’aide de la phonologie n’est pas adéquate. Quant au deuxième point, il semble qu’un exemple comme /sinnawr/ ‘chat’ montre, une fois de plus, qu’il n’y a aucun avantage à séparer la ‘racine’, les voyelles et les affixes (cf. chapitre I, III et IV), car avec ou sans la pré-association de Farwaneh, nous obtenons respectivement les formes \*/sinwawr/ et \*/sinwarr/. Le troisième et dernier point concerne les domaines. Nous avons vu que la CBF (16) ne fonctionne que dans de très rares cas, et qu’elle est plutôt un diacritique d’exception qu’une CBF.

Nous préférons donner à la notion de ‘‘condition de bonne formation’’ un sens transparent : une configuration phonologique requise par la phonotactique de la

langue. Une fois la CBF invoquée, la phonologie de l'arabe par exemple, va avoir recours à des mécanismes comme la resyllabation ou bien à des stratégies de réparation telles la syncope, l'épenthèse, l'assimilation, etc. pour satisfaire ladite CBF. Mais aucune forme du type des exemples que nous avons cités ne requiert l'intervention de la phonotactique de l'arabe.

Une autre manière d'aborder les géminées, toujours selon l'analyse phonologique, est l'analyse proposée par, entre autres linguistes, Hayes (1986b) et Abu-Salim (1988). Ce genre d'analyse diffère de la précédente sur deux points. Le premier point est que ni Hayes, ni Abu-Salim ne situent les 'morphèmes' (consonnes, voyelles et affixes) à des paliers différents. Le deuxième point est que ces deux linguistes adoptent les représentations (1a et b).

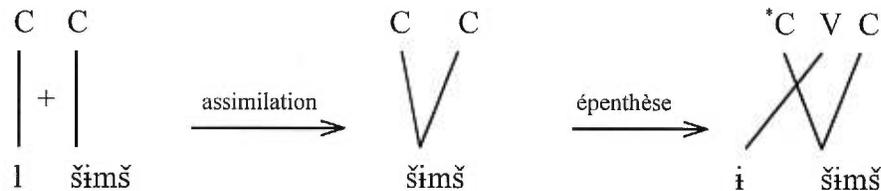
.

Argumentant en faveur de la représentation en (1a), Abu-Salim prétend que lorsqu'il y a assimilation complète dans un mot comme /ʔaʕʕad-t/ → /ʔaʕʕatt/ 'je l'ai fait asseoir', il est impossible d'insérer la voyelle épenthétique /i/ entre les deux géminées sous peine d'obtenir une forme non attestée comme \* /ʔaʕʕatit/. Par contre, s'il y a épenthèse comme dans /ʔaʕʕadit/, l'assimilation est bloquée. Quant à Hayes (1986b : 470), il soutient qu'on peut se baser sur le test d'intégrité des géminées pour déterminer le mécanisme d'assimilation.

.

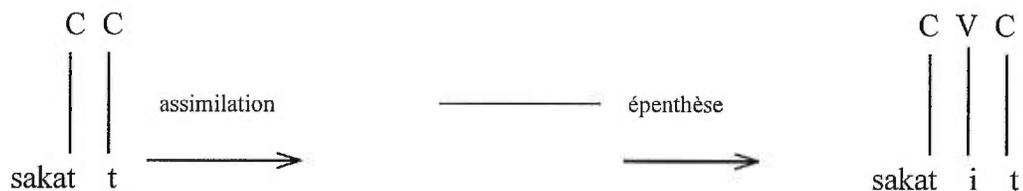
Il est généralement pris pour acquis que l'article défini /l-/ dans les dialectes arabes et /ʔal-/ en arabe s'assimile à la consonne coronale qui le suit.

24. Arabe marocain. /l-šimš/ → /ššimš/ 'le soleil'



Par contre, lorsqu'il n'y a pas assimilation, il y a épenthèse.

25. Arabe palestinien. /sakat-t/ → /sakitit/ 'je me suis tue'



Il est évident qu'avec le test d'intégrité des géménées, on arrive à expliquer adéquatement l'assimilation et la présence des géménées. Cependant, il est difficile de soutenir que les géménées ont toutes une structure lexicale et / ou morphologique comme en (1a), car certaines formes du pluriel, des adjectifs, du diminutif, etc. violeraient systématiquement la convention interdisant le croisement des lignes d'association en phonologie. Par conséquent, ces formes seraient agrammaticales.

Rappelons une fois de plus, que ni Hayes (1986b), ni Abu-Salim (1988) ne représentent les ‘morphèmes’ à des paliers différents.

26. a.

singulier

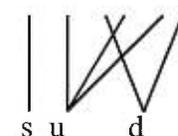
C V C C



[barrage]

pluriel

\*C V C V V C

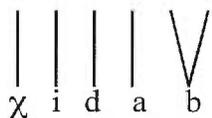


[barrages]

b.

forme normale

C V C V C C



[stupide, niais]

diminutif

\*C V C V C C V C



[stupide, niais]

c.

nom

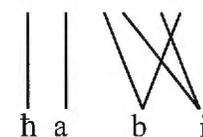
C V C C



[amour]

adjectif

\*C V C V V C



[bien aimé]

Attribuer aux géminées, avec l'aide du PCO, des structures comme en (1a) ne

fait que compliquer la grammaire, et rend la phonologie insensible à des structures tout à fait grammaticales comme celles en (26a, b et c). De plus, vouloir tout expliquer par la phonologie soulève, encore une fois, plus de questions que cela n'en résout. Nous croyons qu'une approche qui distingue nettement morphologie et phonologie est plus naturelle et plus simple.

### 5.1.2 Analyse prosodique

Modifiant quelque peu l'hypothèse de la théorie de la morphologie prosodique, Moore (1990) se propose d'analyser les géminées dans les verbes en termes strictement prosodiques : le mot prosodique, le pied, la syllabe et la more. Le double comportement des géminées est, selon Moore (1990), analysable à l'aide de différentes stratégies de syllabation. Ces stratégies se présentent de la manière suivante.

27. A. La mélodie consonantique, la mélodie vocalique et le patron prosodique sont lexicalement indépendants.
- B. L'association et la propagation des consonnes au patron prosodique est pré-cyclique, et se fait de gauche à droite.
- C. La syllabation est cyclique et se fait de droite à gauche (cf. Itô, 1989)<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup>Dans Itô (1989), la syllabation qui dépend du paramètre de "directionnalité", ne se fait pas exclusivement de droite à gauche. Faisant l'analyse de l'épenthèse dans

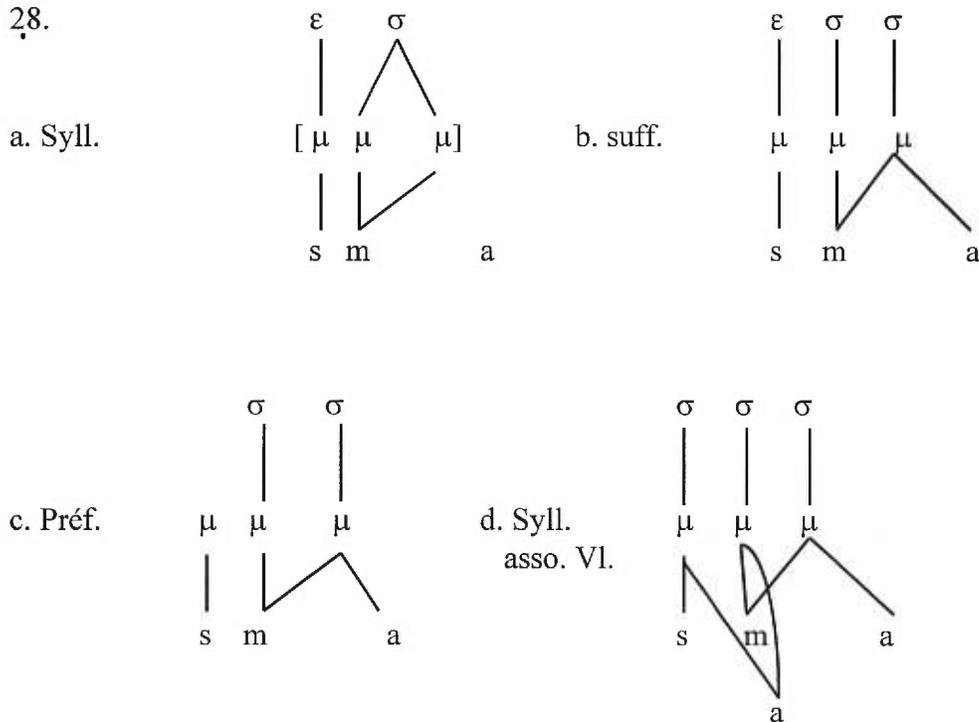
D. L'association de la mélodie vocalique ne s'effectue qu'après la syllabation.

E. Le segment initial est un 'morphème' extraprosodique.

F. la suffixation est prioritaire à la préfixation.

Se basant sur les stratégies de syllabation, Moore (1990) se propose d'analyser les verbes doublés du type /samama/ → [samma] 'il a empoisonné' comme nous le montrons en (28) où /ε/ représente le segment extraprosodique.

28.

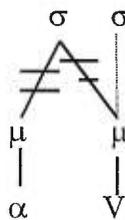


Forme phonétique : \* [samama]

l'arabe du Caire et l'arabe iraquien, Itô trouve que ces deux dialectes ont en surface le même genre de mores, et le même type de syllabes, mais que la différence entre ces deux dialectes ne réside que dans la syllabation : de gauche à droite pour l'arabe du Caire, et de droite à gauche pour l'arabe iraquien.

En (28a), la syllabation, l'association et la propagation suivent les stratégies établies en (27). En (28b), nous associons, suivant Moore, le 'suffixe' à la dernière more. Cette opération fait que le second /m/ dans la forme /samama/ perd sa position de coda et devient attaque. À ce moment, le principe d'attaque (cf. Itô, 1989; Broselow, 1992 et autres) nous force à refaire la syllabation. La préfixation est illustrée en (28c). Une dernière reconstruction des syllabes, ainsi que l'association de la mélodie vocalique sont données en (28d). Toutefois, la forme finale que nous obtenons est la forme \*/samama/. Afin d'avoir la forme phonétique [samma], Moore (1990) propose un mécanisme qu'il appelle "règle double". Cette 'règle' aura pour fonction de détruire toute la syllabe affectée par le principe d'attaque, lorsque ce principe oblige à resyllaber la coda de la dernière syllabe dans l'attaque. Dans cette 'règle', "α" représente une consonne et "v" le 'suffixe' de la troisième personne du singulier.

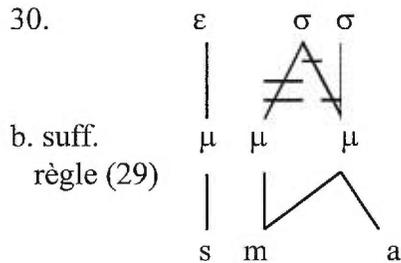
#### 29. Règle double



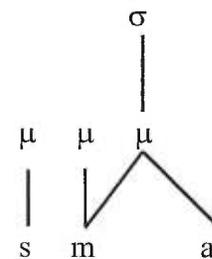
Puisque la 'règle' en (29) s'applique lors de l'association du 'suffixe' de la troisième personne du singulier, nous reprenons en (30b) la dérivation à partir de (28b). Ainsi, en (30b), nous procédons à la suffixation et nous appliquons la 'règle'

(29). En (30c), le segment initial perd son caractère de segment extraprosodique. En (30d), nous reconstruisons les syllabes, ce qui donne deux syllabes comportant chacune une attaque et une rime. Ensuite, nous associons la mélodie vocalique à la première more, car c'est la seule position disponible.

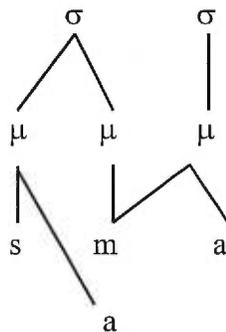
30.



c. préf.



d. Syll.  
asso. VI.



= [samma] 'il a empoisonné'

Ce n'est donc qu'avec l'aide d'une 'règle' ad hoc que nous arrivons à obtenir, selon l'hypothèse de Moore, la forme phonétique.

Suivant McCarthy (1979 et 1981), Moore (1990 : 70) propose que tous les *awzān* soient dérivés du *wazn* /faʕala/ dont le patron prosodique est [[μ μ μ]a]. Donc, un *wazn* comme /faʕala/ aura la représentation en (31) où les deux premières

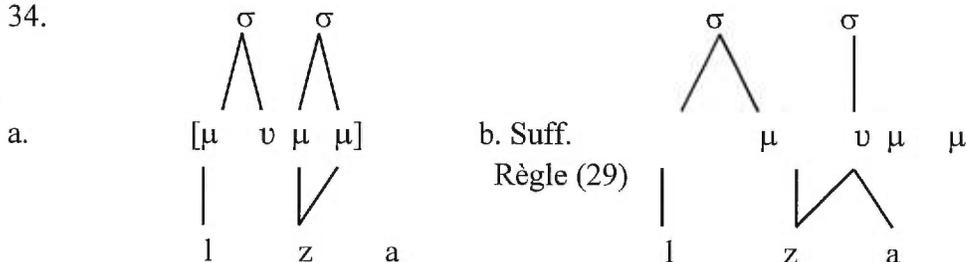


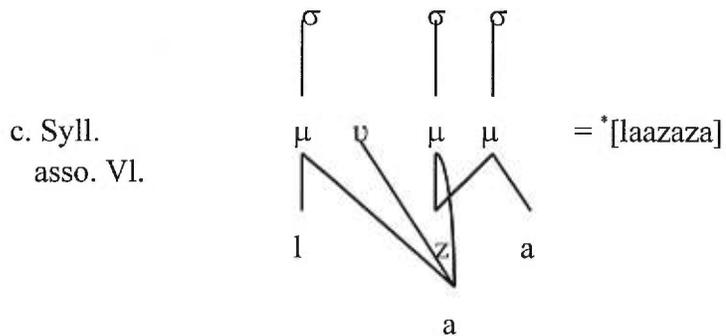


On notera que dans ce cas-ci, ce n'est qu'avec l'aide d'une métathèse que nous obtenons, selon l'hypothèse de Moore, la forme souhaitée.

Un autre cas problème est soulevé par le *wazn* /faʕala/. Puisque tous les *awzān* sont dérivés du *wazn* /faʕala/ dont le patron prosodique est [μ μ μ], Moore (1990) se voit obligé de modifier son hypothèse pour pouvoir dériver adéquatement le *wazn* /faaʕal/. Pour ce faire, Moore propose que ce dernier *wazn* ait un patron prosodique composé de quatre mores : [μ μ μ μ]. Toutefois, malgré cette modification, les seules formes qu'on peut dériver sont celles des *awzān* /faʕlala/ ou /faʕʕala/. Une fois de plus, pour obtenir la forme désirée, Moore (1990) suggère une notation tout à fait arbitraire. Cette notation indique que la more marquée "v" dans le patron prosodique ne s'associe pas à la mélodie consonantique. Avant de donner les dérivations de la forme sous-jacente /laazaza/ du verbe doublé [laazza] 'il s'est attaché à', il est bon de rappeler que le patron prosodique [μ μ μ μ] ne contient aucune more extraprosodique, car toutes les mores forment des syllabes.

34.





Dans ce dernier exemple, la forme finale que Moore considère comme la bonne forme phonétique n'en est pas une. Nous croyons que la forme phonétique [maadada] obtenue par Moore (1990 : 84, ex. (54b)) est une erreur qui s'est glissée dans ses données. C'est parce que, au meilleur de notre connaissance, aucun verbe doublé prenant le *wazn* /faaʕala/ en arabe (arabe moderne-standard selon Moore) n'a une forme phonétique comme [maadada]. À propos de ce *wazn*, nous aimerions noter que, si nous adoptons la présentation des voyelles longues en /aː/, /iː/ et /uː/ tel que nous l'avons proposé dans le troisième chapitre, nous aurions eu moins de difficulté à décrire le *wazn* /faːʕala/.

Comme c'était le cas pour l'analyse autosegmentale, l'analyse prosodique n'arrive pas à décrire adéquatement les verbes doublés (les géménées) en arabe. C'est d'abord et encore, parce que les *awzān* ne sont pas dérivationnels (cf. chapitre IV); c'est-à-dire qu'un *wazn* comme /ʔaʕala/ par exemple n'est pas dérivé du *wazn* de base /faʕala/. Des verbes tels /qtatala/ 'il s'est battu', /ʒtamaʕa/ 'il s'est rassemblé

avec', etc. sont tous des verbes qui impliquent la réciprocité. Par contre, tout en ayant le même *wazn*, un verbe comme /rtažala/ 'il a improvisé' est un réfléchi et ce n'est le réciproque ni de /ražala/ 'il a laissé (un petit)', ni de /ražila/ 'il est allé à pied', /qtašada/ 'il a économisé; il est modéré dans' est aussi un réfléchi et non pas le réciproque de /qašada/ 'il s'est résolu à; il s'en est allé vers', etc. Ensuite, donner aux géminées tautomorphémiques la représentation (1a) nous oblige, comme nous venons de le voir, à proposer des mécanismes et des notations complètement arbitraires. Il est clair que l'approche phonologique n'est pas la meilleure approche pour l'analyse des géminées.

## **5.2. Approche par la morphologie.**

Pour motiver le choix que nous faisons ici, nous pourrions tout simplement dire que les difficultés rencontrées par l'approche phonologique sont à elles seules un argument en faveur de l'adoption de l'approche morphologique. Cependant, de tous les arguments qu'on pourrait avancer en faveur de cette approche, l'argument le plus solide en arabe est la formation du pluriel brisé et du diminutif où le groupe des géminées est brisé.

## 35. a. Pluriel brisé

sadd	‘barrage’	suduwd	‘barrages’
ḍill	‘ombre’	ḍila’’l	‘ombres’
• hurr	‘libre’	ḡahra’’r	‘libres’
sullam	‘échelle’	sala’’lim	‘échelles’
dukka’’n	‘épicerie’	daka’’kiyn	‘épiceries’
saffuwd	‘brochette’	safa’’fiyd	‘brochettes’

## b. Diminutif

murr	murayr	‘amer’
sinnawr	sunayniyr	‘chat’
rumma’’n	rumaymiyn	‘grenadine’
• žillawz	žulayliyz	‘noisette’
luḡḡayza’’	luḡḡayḡiyz	‘énigme’

Les exemples donnés en (35a et b) offrent un argument assez solide en faveur de la description des géminées par la morphologie, parce qu’il est clair que la dégémination dans les exemples en (35) est produite par la morphologie de l’arabe. Autrement dit, puisque la formation du pluriel et du diminutif est une opération morphologique (cf. chapitre III), le double comportement des géminées en dépend directement. C’est pour cette raison que nous pensons que l’approche morphologique

est plus adéquate que l'approche phonologique. Avec l'approche morphologique, nous n'aurons pas besoin de formuler, comme nous l'avons vu pour l'approche phonologique, de principes, ni de contre principes permettant d'éviter les premiers principes.

Pour être capable de comprendre, à l'aide de la morphologie, le double comportement des géminées, il suffit de savoir que tout nom en arabe est spécifié lexicalement pour :

- (i) Un *wazn*
- (ii) Un, deux ou trois augments

Le reste des opérations est du ressort de la morphologie qui va susciter, le cas échéant, des stratégies de réparation de la phonologie.

Par exemple, les noms trilitères sans augment en (36) sont spécifiés lexicalement pour le *wazn* du diminutif /fuʕayll/.

.



bonne formation phonologique interdisant trois consonnes successives et distinctes

\*C<sub>i</sub>C<sub>j</sub>C<sub>k</sub>.

• Quant aux noms trilitères avec augment, nous en trouvons aussi des exemples spécifiés lexicalement pour le *wazn* /fuʕayll/.

38.	forme normale		diminutif	
	kimirra''		kumayrr	'nain'
	ʕibidda''		ʕubaydd	'esclave'
	ħama''rrat		ħumayrrat	'chaleur intense'
	ṣaba''rrat		ṣubayrrat	'froid intense'
		fuʕayll		

• Mais, nous trouvons aussi des noms trilitères avec augment spécifiés lexicalement pour le *wazn* du diminutif /fuʕaylil/.

39.	forme normale		diminutif	
	ħimmiṣ		ħumaymiṣ	'pois chiche'
	ħilliz		ħulayliz	'avare'
	sullam		sulaylim	'échelle'
	zummal		zumaymil	'lâche'
		fuʕaylil		

Sachant que la gémination ou la dégémination en arabe est une alternance non-automatique, en ce sens que ce phénomène est arbitraire et imprévisible, nous pensons que le domaine d'application de cette alternance ne peut être que celui de la morphologie. Ayant déterminé le domaine, nous croyons maintenant que nous pouvons décrire adéquatement et simplement le phénomène du double comportement des géménées en en donnant les stratégies morphologiques.

#### 40. Stratégies Morphologiques

Relation entre forme normale et diminutif pour les trilitères sans augment.

- a. (i)  $(fu\text{ʔ}ull)_{N \text{ masc. sing.}} \longleftrightarrow (fu\text{ʔ}ayll)_{N \text{ masc. sing. dim.}}$
- |  |        |         |           |
|--|--------|---------|-----------|
|  | qumudd | qumaydd | ‘robuste’ |
|  | muduqq | mudayqq | ‘pilon’   |
- (ii)  $(fa\text{ʔ}all)_{N \text{ masc. sing.}} \longleftrightarrow (fu\text{ʔ}ayll)_{N \text{ masc. sing. dim.}}$
- |  |        |         |                          |
|--|--------|---------|--------------------------|
|  | madabb | mudaybb | ‘lieu où s’écoule l’eau’ |
|  | mamarr | mumayrr | ‘passage’                |
- (iii)  $(fi\text{ʔ}ill)_{N \text{ masc. sing.}} \longleftrightarrow (fu\text{ʔ}ayll)_{N \text{ masc. sing. dim.}}$
- |  |        |         |                  |
|--|--------|---------|------------------|
|  | filizz | fulayzz | ‘cuivre’         |
|  | ṭimirr | ṭumayrr | ‘cheval de race’ |

b.	(fiʕall) <sub>N masc. sing.</sub>	↔	(fuʕaylil) <sub>N masc. sing. dim.</sub>
	χidabb		χudaybib ‘stupide, niais’
	hižaff		hužayfif ‘décharné’

Relation entre forme normale et diminutif pour les trilitères avec augment.

a.	(i)	(fiʕillaʕʕ) <sub>N masc. sing.</sub>	↔	(fuʕayll) <sub>N masc. sing. dim.</sub>
		kimirraʕʕ		kumayrr ‘nain’
		ʕibiddaʕʕ		ʕubaydd ‘esclave’
	(ii)	(faʕaʕʕllat) <sub>N fém. sing.</sub>	↔	(fuʕayllat) <sub>N fém. sing. dim.</sub>
		ħamaʕʕrrat		ħumayrrat ‘chaleur intense’
		ʕabaʕʕrrat		ʕubayrrat ‘froid intense’
b.	(i)	(fiʕʕil) <sub>N masc. sing.</sub>	↔	(fuʕaylil) <sub>N masc. sing. dim.</sub>
		ħimmiš		ħumaymiš ‘pois chiche’
		ħilliz		ħulayliz ‘avare’
	(ii)	(fuʕʕal) <sub>N masc. sing.</sub>	↔	(fuʕaylil) <sub>N masc. sing. dim.</sub>
		sullam		sulaylim ‘échelle’

zummal

zumaymil 'lâche'

Afin de comprendre le double comportement des géminées en arabe, nous avons, dans le but d'être méthodique, abordé l'étude des géminées selon deux points de vues différents, à savoir une analyse ou une description à l'aide de la phonologie, et une description à l'aide de la morphologie. L'exposé du premier point de vue nous a montré que la phonologie n'arrive pas à décrire adéquatement les géminées. Par contre, avec la morphologie, nous avons pu décrire simplement et adéquatement le double comportement des géminées en arabe.

Nous croyons que, lorsque l'on désire décrire un phénomène dans une langue dont le nombre d'alternances 'morphophonologiques' est impressionnant comme en arabe, on se doit d'abord d'essayer de délimiter les frontières entre le domaine de la phonologie et celui de la morphologie.

## CONCLUSION

• D'une langue à une autre, la structure et la complexité de la morphologie varient considérablement. Ce degré de variation fait que la morphologie s'intègre difficilement dans le cadre théorique de la grammaire universelle, qui a pour but d'analyser, par des mécanismes et des principes universels, les phénomènes et les propriétés partagés par toutes les langues. Présentant des variations et des alternances difficiles à analyser par ces mécanismes universels, le domaine de la morphologie est assez souvent négligé au profit de la phonologie. Ce parti pris de la grammaire universelle a eu un impact considérable sur la façon d'aborder la description des phénomènes morphologiques, et, par conséquent, sur la manière de concevoir la morphologie.

Parce que la morphologie varie énormément d'une langue à une autre, et comme le dit Chomsky (1995 : 3) "no one ever dreamed of universal morphology", nous pensons que, pour pouvoir donner une description et une analyse adéquate des systèmes morphologiques propres à chaque langue, il faut d'abord et avant tout en comprendre le fonctionnement. Se basant sur cette dernière assertion, nous avons soulevé dans cette thèse, deux questions fondamentales : (i) la spécification du domaine des alternances, et (ii) la nature des représentations de ces alternances. Pour y parvenir, nous avons adopté le cadre théorique développé par Ford et Singh (1991;

•

cf. aussi Ford, Singh et Martohardjono, 1997). La description de la morphologie se fait selon ce modèle par un ensemble de règles de redondance généralisées nommées Stratégies Morphologiques (SM).

Cela étant, la présentation, dans le premier chapitre, de la place qu'occupe la morphologie dans la tradition grammaticale arabe nous a permis de montrer que la morphologie, dans cette tradition, a comme base le mot, et que la 'racine', récemment introduite dans la grammaire arabe par des grammairiens occidentaux comme Bopp, ne peut servir initialement de base morphologique.

Dans le deuxième chapitre, nous avons fait une brève excursion dans l'histoire récente de la théorie morphologique. Dans la foulée, nous avons abordé la question du domaine des alternances 'morphophonologiques'. Cette discussion sur les domaines (phonologie vs. morphologie) nous a permis de répartir les alternances en deux catégories distinctes. Ainsi, une alternance motivée par une condition de bonne formation phonologique, est une alternance automatique, véritablement phonologique. En revanche, une alternance non motivée par une condition de bonne formation phonologique, est une alternance non-automatique, véritablement morphologique.

Le troisième chapitre soulève la question de la formation du pluriel brisé en arabe. Il s'agissait également dans ce chapitre d'évaluer l'hypothèse, des

grammairiens arabes, selon laquelle les voyelles longues ont la représentation, immédiatement sous-jacente à la forme phonétique, d'une voyelle suivie du glide qui lui est homorganique. En comparant cette hypothèse à celle proposée par les linguistes occidentaux, où une voyelle longue a comme représentation sous-jacente une suite de deux voyelles, nous vu que la première hypothèse est meilleure que la seconde en ce sens qu'elle nous permet de décrire, simplement et naturellement, un grand nombre d'alternances. Dans le même ordre d'idée, nous avons examiné étape par étape les contraintes et les principes dont se sert la théorie de la morphologie prosodique (TMP) pour décrire les alternances présentes dans la formation du pluriel brisé. Cet examen nous a révélé que toute théorie omettant, comme la TMP, de faire une distinction entre le domaine de la phonologie, et le domaine de la morphologie aura beaucoup de difficulté à rendre compte de la formation du pluriel en particulier, et de la formation de mot en général.

Le quatrième chapitre est consacré à la morphologie verbale de l'arabe. Nous avons tenté de montrer que les verbes en arabe sont organisés au tour du modèle des *awzān* et du *qiyās*. Chaque verbe en arabe est spécifié lexicalement pour un certain nombre de *awzān* avec ou sans augment. L'idée force de notre argumentation, est de montrer que le choix d'une forme verbale plutôt qu'une autre dépend du *wazn* disponible, et du *qiyās* propriété lexicale de chaque verbe. Nous avons également abordé la question de l'extraction de la 'racine' qui a, de longue date, attiré l'attention

des linguistes occidentaux. Nous avons élaboré sur la question et montré qu'il est tout à fait possible de décomposer les verbes, d'en extraire la 'racine', les voyelles et les affixes. Cependant, cette manière de procéder n'est pas nécessaire et il n'y a aucun avantage à en tirer. De toute façon, il faudrait spécifier pour chaque verbe la 'racine', les *awzān* et leurs interprétations. De plus, rien ne permet de prédire, selon cette hypothèse, qu'un *wazn* donné existe à la seule condition qu'une 'racine' quelconque soit disponible.

Dans le cinquième chapitre, nous avons analysé le double comportement des géminées. L'objectif de ce chapitre était de montrer que la gémination et la dégémination en arabe sont uniquement des alternances morphologiques.

En résumé, notre ambition dans cette thèse était de présenter la meilleure description possible des alternances 'morphophonologiques' en arabe, ambition que nous souhaitons avoir atteint en distinguant d'abord entre le domaine de la phonologie et celui de la morphologie, puis en décrivant les alternances non-automatiques comme des alternances morphologiques proprement dites.

Nous osons espérer seulement que la manière dont nous avons traité les alternances 'morphophonologiques' en arabe contribuera à repenser, ou du moins à réfléchir sur la façon d'aborder la description des systèmes morphologiques

complexes de la langue arabe en particulier, et des langues sémitiques en général. Beaucoup reste à faire; pour ne donner qu'un exemple, une analyse plus détaillée de la notion de *qiyās* et de l'organisation du lexique contribuerait certainement à renouveler la problématique dont des points de vues trop généraux et trop systématiques tendent à sous-estimer la complexité.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abd-Rabbo, M. Z. 1990. "Sound Plural and Broken Plural Assignment in Classical Arabic." Papers from the First Annual Symposium on Arabic Linguistics. In Mushira Eid (ed.), *Perspectives on Arabic Linguistics I*, 55-93. Amsterdam : Benjamins.
- Abī hayyān Al-andalusī. 1987. *Irtiṣāf Al-ḍarab min lisān Al-Ṣarab*. Le Caire : maṭbaʿat al-madani.
- Abu-Salim, I. M. 1980. "Epenthesis and Geminate Consonants in Palestinian Arabic." *Studies in the Linguistic Science* 10 : 2, 1-12.
- 1988. "Consonant Assimilation in Arabic : An Autosegmental Perspective." *Lingua* 74 : 1, 45-66.
- Akesson, J. 1991. "The Strong Verb and Infinitive Noun in Arabic." *Acta Orientalia* 52, 35-48.
- Al-Ani, S. 1978. "Arabic Phonology : An Accoustic and Physiological Investigation of the Arabic /ʕ/." In Salman Al-Ani (ed), *Readings in Arabic Linguistics*, 89-101. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- 1987. "Abstract and Concrete Interaction in the Arabic Sound System." In Robert Olson and Salman Al-Ani (eds.), *Islamic and Middle Eastern Societies*, 209-217. Amana Books.
- Al-Anṣārī, Ibn Hišām. 1988. *ṣarḥ šuḍūr Al-ḍahab fī maṣrifat klām Al-Ṣarab*. Beirut : Dār Al-żil.
- Al-Astarabāḍī, R. D. 1982. *ṣarḥ Al-šāfiyat*. Beirut : Dār Al-kutub Al-ʿilmiyyat.
- 1983. *ṣarḥ Al-kāfiyat*. Beirut : Dār Al-żil.
- Al-Badarin, M. 1988. "The Representation of Geminates in Arabic." *International Journal of Islamic and Arabic Studies* 5 : 1, 235-252.

- Al-Bakouche, T. et S. Al-Māžrī. 1993. *Fī Al-kalimat*. Tunis : Dār Al-žanūb li al-našr.
- Al-Nasser, A. 1993. *Sibawayh the Phonologist : A Critical Study of the Phonetic and Phonological Theory of Sibawayh as Presented in his Treatise Al-kitāb*. London and New York : Kegan Paul International.
- Al-Zamaḡṣarī, A. Q. (S.D). *Al-mufaṣṣal fī al-šilm al-šarabī*. Beirut : Dār Al-žil.
- Anderson, S. R. 1982. "Were's Morphology ?" *Linguistic Inquiry* 4, 571-612.
- 1992. *A-Morphous Morphology*. Cambridge; New York : Cambridge University Press.
- Angoujard, J. R. 1981. "Marqueur du féminin et système vocalique dans l'arabe de Damas." *Arabica* 28, fascicule 2-3, 345-357.
- 1990. *Metrical Structure of Arabic*. Dordrecht : Foris
- Archangeli, D. 1983. "The Root CV-Template as a Property of the Affixe : Evidence from Yawelmani". *Natural Language and Linguistic Theory* 1, 348-384.
- 1991. "Syllabification and Prosodic Templates in Yawelmani." *Natural Language and Linguistic Theory* 9, 231-283.
- Aronoff, M. 1976. *Word Formation in Generative Grammar*. Linguistic Inquiry Monograph 1. MIT Press.
- 1992. *Morphology Now*. In M. Aronoff (ed.), State University of New York Press.
- 1994. *Morphology by Itself : Stems and Inflectional Classes*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Avram, A. 1971. "Sur la classification des phonèmes notés 'Alif et 'ayn en arabe classique." *Revue Roumaine de linguistique* 16 : 16, 449-468.
- Baker, M. C. 1991. "Morphological Classes and Grammatical Organization". *Yearbook of Morphology*, 109-150.
- Barbot, M. 1980. "Trois traitements du verbe arabe : Trois conceptions de langage." *Bulltin de la Société de Linguistique de Paris* 75, 363-414.

- Bat-El, O. 1989. "Remarks on Tier Conflation." *Linguistic Inquiry* 19 : 3, 477-485.
- 1997. "On the Visibility of Word-Internal Morphological Features." *Linguistics* 35 : 2, 285-316.
- Beeston, A. F. L. 1989. "A Matter of Length, Unambiguous Examples of Short and Long Vowel in Classical Arabic." *Journal of Semitic Studies* 34 : 2, 347-354.
- Blanc, H. 1978. "The 'Sonorous' Vs. 'Muffled' Distinction in Old Arabic Phonology." In Salman Al-Ani (ed.), *Readings in Arabic Linguistics*, 127-146. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- Bohas, G. 1981. "Quelques aspects de l'argument et de l'explication chez les grammairiens arabes." *Arabica* 28, fascicule 2-3, 204-221.
- 1985. "Explanation in Arabic Phonology." *Journal of Arabic Linguistics* 15, 45-52.
- 1986. "Sonorité et structure syllabique dans le parler de Damas." *Arabica* 33, 199-215.
- 1993. *Développements récents en linguistique arabe et sémitique*. Damas : Institut Français de Damas.
- 1997. *Matrices, étymons, racines : éléments d'une théorie lexicologique du vocabulaire arabe*. Leuven; Paris : Peeters.
- Bohas, G. et J. P. Guillaume. 1984. *Étude des théories des grammairiens arabes*. Damas : Institut Français de Damas.
- Bohas, G., J. P. Guillaume et D. E. Kouloughli. 1990. *The Arabic Linguistic Tradition*. London; New York : Routledge.
- Booij, G. E. 1985. "Principles and Parameters in Prosodic Phonology." *Linguistics*, 249-280.
- Brame, M. 1970. *Arabic Phonology : Implications for Phonological Theory and Historical Semitic*. Ph.D. Dissertation, MIT.
- 1974. "The Cycle in Phonology : Stress in Palestinian, Maltese, and Spanish." *Linguistic Inquiry* 5, 39-60.

- Broselow, H. 1982. "On Predicting the Interaction of Stress and Epenthesis." *Glossa* 16 : 2, 115-131.
- . 1992. "Parametric Variation in Arabic Dialect Phonology." Papers From the Fourth Annual Symposium on Arabic Linguistics. In E. Broselow, M. Eid and J. McCarthy (eds.), *Perspectives on Arabic Linguistics IV*, 7-46. Amsterdam : Benjamins.
- Cantineau, J. 1950a. "La notion de schème et son altération dans diverses langues sémitiques." *Semitica* 3, 73-83.
- . 1950b. "Racines et schèmes." Dans *Mélanges Offert à William Marçais*, 119-124. Paris : Maisonneuve.
- . 1960. *Étude de linguistique arabe*. Paris
- Carrier-Duncan, J. 1984. "Some Problems With Prosodic Accounts of Reduplication." In M. Aronoff and R. Oehrle (eds.), *Language Sound Structure*, 260-286. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Carstairs-McCarthy, A. 1988. "Nonconcatenative Inflection and Paradigm Economy." In M. Hammond and M. Noonan (eds.), *Theoretical Morphology : Approches in Modern Linguistics*, 71-78. San Diego : Academic Press.
- . 1992. *Current Morphology*. London; New York : Routledge.
- Chekayri, A. 1995. "Arguments massifs en faveur de l'étymon." Communication donnée lors de la *Journée scientifique sur la génération et l'analyse morphologique de l'arabe*. Rabat : Faculté des lettres.
- Chomsky, N. 1957. *Syntactic Structures*. The Hague : Mouton.
- . 1965. *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge : MIT Press.
- . 1970. "Remarks on Nominalization." In R. A. Jacobs and P. S. Rosenbaum (eds.), *Readings in English Transformational Grammar*, 184-221. Ginn and Co., Waltham, Mass.
- . 1995. *The Minimalist Program*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Chomsky, N. and M. Halle. 1968. *The Sound Pattern of English*. Harper and Row, New York.

- Clements, G. N. 1985b. "The Problem of Transfer in Nonlinear Morphology." *Cornell Working Papers in Linguistics* 7, 38-73.
- Cohen, D. 1970. *Études de linguistique sémitique et arabe*. The Hague : Mouton.
- Corriente, F. 1976. "From Old Arabic to Classical Arabic Through the Pre-Islamic Koine : Some Notes on the Native Grammarians' Sources, Attitudes and Goals." *Journal of Semitic Studies* 21, 62-98.
- Diakonoff, I. M. 1970. "Problems of Root Structure in Proto-Semitic." *Archiv Orientalni* 38 : 4, 453-480.
- 1975. "On the Root Structure in Proto-Semitic." In J. Dynsy and T. Bynon (eds.), *Hamito-Semitic*, 135-154.
- Disciullo, A. M. and E. Williams. 1987. *On the Definition of Word*. Linguistic Inquiry Monograph 14. Cambridge : MIT Press.
- Dobrin, L. M. 1993. "Underdeterminacy in Prosodic Morphology." Chicago : *Chicago Linguistic Society* 29, 137-154.
- Farwaneh, S. 1990. "Well-Formed Associations in Arabic : Rule or Condition." Papers From the Second Annual Symposium on Arabic Linguistics. In M. Eid and J. McCarthy (eds.), *Perspectives on Arabic Linguistics II*, 120-142. Amsterdam : Benjamin.
- Ferguson, C. A. 1978. "Two Problems in Arabic Phonology." In S. Al-Ani (ed.), *Readings in Arabic Linguistics*, 167-186. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- Finch, R. 1982. "Prosodic Templates for the Sound Trilateral Verb of Arabic." *Linguistica* 20 : 21, 179-200.
- Fleisch, H. 1957. "Esquisse d'un historique de la grammaire arabe." *Arabica* 4, 1-22.
- Ford, a. and R. Singh. 1982. *Prolegomena to a Theory of Word Formation*. Manuscrit, Université de Montréal.
- 1983. "On the Status of Morphophonology." In J. Richardson et al. (eds.), *The Interplay of Phonology, Morphology and Syntax*, 63-78. Chicago : CLS.

- 1984. "On the Directionality of Word-Formation Rules." In B. Columbus (ed.), *Proceedings of the Annual Meeting of the Eastern States Conference on Linguistics (ESCOL) 84*. Columbus : Ohio State University.
- 1986. "Towards an Integrated Theory of Morphology and Phonology." Manuscrit, Université de Montréal.
- 1991. "Propédeutique Morphologique." *Folia Linguistica* 35, 549-575.
- Ford, A., R. Singh and G. Martohardjono. 1997. *Pace Pāṇini : Towards a Word-Based Theory of Morphology*. New York : Peter Lang.
- Goldsmith, J. 1976. *Autosegmental Phonology*. Ph.D. Dissertation, New York : Garland Press.
- 1990. *Autosegmental and Metrical Phonology*. Oxford and Cambridge : Basil Blackwell.
- 1993. "Harmonic Phonology." In J. Goldsmith (ed.), *The Last Phonological Rule : Reflexions on Constraints and Derivation*, 21-60. Chicago : University of Chicago Press.
- Golston, C. and T. Riad. 1997. "The Phonology of Classical Arabic Meters." *Linguistics* 35 : 1, 111-132.
- Gray, L. H. 1933. "Notes étymologiques sur les "verbes faibles" en Hebreu biblique." *Archiv Orientalni* 5, 124-130
- Greenberg, J. 1950. "The Patterning of Root Morphemes in Semitic." *Word* 6, 162-181.
- Guerssel, M. 1978. "A Condition on Assimilation Rules." *Linguistic Analysis* 4: 3, 225-254.
- 1986. "Glides in Berber and Syllabicity." *Linguistic inquiry* 17, 267-305.
- Guillaume, J. P. 1981. "Le statut des représentations sous-jacentes morphologiques d'après Ibn žinnī." *Arabica* 28, fascicule 2, 222-241.
- Halle, M. 1959. *The Sound Pattern of Russian*. The Hague : Mouton.

- 1973. "Prolegomena to a Theory of Word Formation." *Linguistic Inquiry* 4 : 1, 3-6.
- Halle, M. and J. R. Vergnaud. 1987b. "Stress and the Cycle." *Linguistic Inquiry* 18, 45-84.
- Hammond, M. 1986. "The Obligatory-Branching Parameter in Metrical Theory." *Natural Language and Linguistic Theory* 4, 185-228.
- 1988. "Templatic Transfer in Arabic Broken Plurals." *Natural Language and Linguistic Theory* 6, 247-270.
- 1991. "Morphemic Circumscription." In G. Booij and J. Van Marle (eds.), *Yearbook of Morphology*, 195-210. Dordrecht : Kluwer.
- Hammond, M. and M. Noonan (eds.). 1988. *Theoretical Morphology. Approches in Moderne Linguistics*. Sans Diego : Academic Press.
- Harris, J. W. 1978. "Two Theories of Non-Automatic Morphophonological Alternations." *Language* 54 : 1, 41-60.
- Hayes, B. 1986b. "Inalterability in CV Phonology." *Language* 62 : 2, 321-351.
- 1989a. "Compensatory Lengthening in Moraic Phonology." *Linguistic Inquiry* 20, 253-306.
- 1995. *Metrical Stress Theory : Principles and Case Studies*. Chicago : University of Chicago Press.
- Heath, J. 1987. *Ablaut and Ambiguity : Phonology of Moroccan Arabic Dialect*. Albany : SUNY.
- Hoberman, R. 1988. "Local and Long-Distance Spreading in Semitic Morphology." *Natural Language and Linguistic Theory* 6, 541-550.
- Hudson, G. 1985. "The Arabic Doubled Verb Conspiracy and Morpheme Invariability." *Studies in African Linguistics*, Supplement 9, 141-145.
- 1986. "Arabic Root and Pattern Morphology Without Tiers." *Journal of Linguistics* 22, 85-122.

- 1991. “On a Defence of Autosegmentalism.” *Journal of Linguistics* 27 : 1, 163-177.
- Hooper, J. B. 1976. *An Introduction to Natural Generative Phonology*. New York : Academic Press.
- 1979. “Substantive Principles in Natural Generative Phonology.” In D. A. Dinnsen (ed.), *Current Approches to Phonological Theory*. 106-125. Bloomington : Indiana University Press.
- Ibn ẓinnī, Abu Al-fath. 1913. *Al-ḫaṣāʾiṣ*. Le Caire : Dār Al-kutub Al-miṣriyyat.
- 1985. *Sirru ṣnāʿat al-ḫiṭāb*. Damas : Dār Al-qalam.
- Ibn Yaʿīš, Yaʿīš. (S.D). *ṣarḥ al-mufaṣṣal fi al-ʿilm al-ʿarabi*. Le Caire : maktabat al-mutannabī.
- Ibn ʿuṣfūr. 1985. *Al-mumtiʿ fi al-taṣrīf*. Tunis; Tripoli : Al-dār al-ʿarabiyyat li al-kitāb.
- Inkleas, S. and Y. Yuco. 1993. “Inalterability as Prespecification.” *Language* 69 : 3, 529-574.
- Itô, J. 1989. “A Prosodic Theory of Epenthesis.” *Natural Language and Linguistic Theory* 7, 217-259.
- Jackendoff, R. 1972. *Semantic Interpretation in Generative Grammar*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- 1975. “Morphological and Semantic Regularities in the Lexicon.” *language* 51 : 3, 639-671.
- Janda, R. D. 1983. “ ‘Morphemes’ Aren’t Something that Grows on Trees : Morphology as More the Phonology than the Syntax of Words.” In J. Richardson et al. (eds.). *The Interplay of Phonology, Morphology, and Syntax*. Chicago : Chicago Linguistic Society.
- Jensen, J. T. and M. Strong-Jensen. 1984. “Morphology Is in the Lexicon !” *Linguistic Inquiry* 15, 474-498.
- Kaye, A. S. 1986d. “Some Remarks on Proto-Semitic Phonology.” *Language Sciences* 8 : 1/63, 37-48.

- 1989b. "Arabic Grammatical Theory in the Middle Ages." *Historiographia Linguistica* 16 : 3, 351-360.
- Kenstowicz, M. 1987. "Notes on Syllable Structure in Arabic Dialects." *Revue Québécoise de Linguistique* 16,
- Khabir, M. A. 1997. *Issues in Arabic Morphology and Phonology. Theoretical Implications*. Ph.D. Université de Montréal.
- Kilani-Schoch, M. 1988b. "Discontinuity or Continuity of the Morphological Basis in Classical Arabic and Tunisian Arabic? *Journal of Arabic Linguistics* 19, 81-92.
- Kilbury, J. 1974. "The Emergence of Morphophonemics : A Survey of Theory and Practice from 1876 to 1939." *Lingua* 33, 235-262.
- 1976. *The Development of Morphophonemic Theory*. Amsterdam : Benjamin.
- Kiparsky, P. 1982. "Lexical Phonology and Morphology." In I. S. Yang (ed.), *Linguistics in the Morning Calm* 2, 3-91. Seoul : Hanshin.
- Kouloughli, D. E. 1986b. "Sur la structure interne des syllabes lourdes en arabe classique." *Revue Québécoise de Linguistique* 16 : 1, 129-155.
- Kurylowicz, J. 1957-1958. "Esquisse d'une théorie de l'apophonie en sémitique." *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* 53, 1-38.
- Larcher, P. 1995. "Où il est montré qu'en arabe classique la racine n'a pas de sens et qu'il n'y a pas de sens à dériver d'elle." *Arabica* 42, 291-314.
- Lederman, S. 1982. "Problems in Prosodic Analysis of Hebrew Morphology." *Studies in the Linguistic Sciences* 12 : 1, 141-163.
- Levy, M. 1971. *The Plural of the Noun in Modern Standard Arabic*. Ph.D. University of Michigan.
- Liberman, M. and A. Prince. 1977. "On Stress and Linguistic Rhythm." *Linguistic Inquiry* 8, 249-336.
- Lieber, R. 1981. *On the Organization of the Lexicon*. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.

- Linell, P. 1976. "On the Structure of Morphological Operations." *Linguistische Berichte* 14, 1-29.
- 1977. "Morphophonology as Part of Morphology." In W. U. Dressler and O. E. Pfeiffer (eds.), *Phonologica*, 9-20. Innsbruck.
- 1979. *Psychological Reality in Phonology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Majdi, B. and M. Winston. 1993. "Gemination and Antigemination in Iraqi." Papers From the Fift Annul Symposium on Arabic Linguistics. In M. Eid and C. Holes (eds.), *Perspectives on Arabic Linguistics V*, 163-191.
- Martinet, A. 1965. "La morphophonologie." *La linguistique* 1: 1, 15-30.
- Matthews, P. H. 1974. *Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- McCarthy, J. 1979. *Formal Problems in Semitic Phonology and Morphology*. Ph.D. Dissertation. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- 1981. "A Prosodic Theory of Nonconcatenative Morphology." *Linguistic Inquiry* 12, 373-418.
- 1983. "A Prosodic Account of Arabic Broken Plurals." In Dihoff (ed.), *Current Trends in African Linguistics I*, 289-320. Dordrecht : Foris.
- 1986. "OCP Effects : Gemination and Antigemination." *Linguistic Inquiry* 17, 207-263.
- 1993. *Template Form in Prosodic Morphology*. Ms. Amherst : University of Massachusetts.
- McCarthy, J. and A. Prince. 1990a. "Foot and Word in Prosodic Morphology : The Arabic Broken Plural." *Natural Language and Linguistic Theory* 8 : 2, 209-283.
- 1990b. "Prosodic Morphology and Templatic Morphology." Papers From the Second Annual Symposium on Arabic Linguistics. In M. Eid And J. McCarthy (eds.), *Perspectives on Arabic Linguistics II*, 1-54. Amsterdam : Benjamin.
- Postal, P. M. 1968. *Aspects of Phonological Theory*. New York : Harper and Row.

- Ratcliffe, R. R. 1990. "Arabic Broken Plurals : Arguments for a Two-Fold Classification of Morphology." Papers From 2nd Annual Symposium on Arabic Linguistics. In M. Eid and J. McCarthy (eds.), *Perspectives on Arabic Linguistics II*, 94-119. Amsterdam : Benjamin.
- Reig, D. 1991. "Internal Structure Constraints on New-Word Formation Devices in Modern Hebrew." *Folia Linguistica* 24, 289-347.
- Rousseau, J. 1984. "La racine arabe et son traitement par les grammairiens européens (1505-1838)." *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. Tome LXXIX, fascicule 1, 285-321.
- 1987. "La découverte de la racine trilitère en sémitique par l'idéologue Volney." *Historiographia Linguistica* 14 : 3, 342-365.
- Scalise, S. 1984. *Generative Morphology*. Dordrecht : Foris.
- Scholes, R. J. and B. J. Willis. 1990. "On the Orthographic Basis of Phonemic Segments in Linguistic Competence and Performance." *Language Sciences* 12 : 4, 331-344.
- Selkirk, E. O. 1981. "Epenthesis and Degenerate Syllables in Cairene Arabic." *MIT Working Papers* 3, 209-232.
- Sibawayh, Abu Bishr. 1975. *Al-kitāb*. Le Caire : bulāq.
- Singh, R. 1985. "Prosodic Adaptation in Interphonology." *Lingua* 67, 269-282.
- 1987. "Well-Formedness Conditions and Phonological Theory." In W. U. Dressler (ed.), *Phonologica* 1984, 273-285. Cambridge : Cambridge University Press.
- (ed.) 1994. *Trubetzkoy's Orphan*. Amsterdam : Benjamin.
- 1996. "Natural Phono(morpho)logy : A view from the Outside." Hurches and Rhodes (eds.). In *Natural phonology : The State of the Art*, 1-38. Berlin : Mouton; De Gruyter.
- Singh, R. And R. K. Agnihotri. 1997. *Hindi Morphology : A Word-Based Description*. Delhi : Motilal Banarsidass.

- Smeathon, B. H. 1956. "Some Problems in the Description of Arabic." *Word* 12 : 3, 357-38.
- Spencer, A. 1991. *Morphological Theory*. Oxford : Basil Blackwell.
- Toelle, H. 1989. "L'étranger : étude sémantique lexicale de quelques racines." *Arabica* 3, 272-285.
- Tranel, B. 1992. "CVC Light Syllables, Geminates, and Moraic Phonology." *Phonology* 8, 291-302
- Trubetzkoy, N. S. 1929. "Sur la morphonologie." *Travaux du Cercle de Linguistique de Prague* 1, 85-88.
- Froupeau, G. 1980. "Les arabisants européens et le système grammatical arabe." *Histoire Epistemologie Langage* 2, fascicule 1, 3-7.
- 1980. "F. Bopp et la pratique de la grammaire arabe." *Histoire Epistemologie Langage* 2, fascicule 1, 53-66.
- Versteegh, K. 1989. "'Early' and 'Late' Grammarians in the Arabic Tradition : The Morphology of the Hollow Verbs." *Journal of Arabic Linguistics* 20, 9-22.
- 1994. "The Notion of 'Underlying Levels' in the Arabic Grammatical Tradition." *Historiographia Linguistica* 21 : 3, 271-296.
- Webb, C. 1982. "A Historical Source for the Geminate Roots in Arabic." *Glossa* 16 : 1, 13-27.
- Wright, W. 1971. *A Grammar of the Arabic Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Wurzel, M. 1970. *Studien zur Deutschen Lautstruktur*. (Studia Grammatica VIII). Berlin : Akademie Verlag.
- Yip, M. 1988. "The Obligatory Contour Principle and Phonological Rules : A loss Of Identity." *Linguistic Inquiry* 19, 65-100.
- Zemanek, P. 1990. "À propos de la pharyngalisation et la glottalisation en arabe." *Archiv Orientalni* 58 : 2, 125-134.